



MESURER LE DÉVELOPPEMENT AU XXI^E SIÈCLE

MAI
2026

Volume 1 – Dimension économique

Amaury **GOGUEL**, Thomas **DECONSTANZA**, Sean **SCULL** &
Grégoire **KRAOUL-RIERA**

SKEMA PUBLIKA

SKEMA Publika est le think tank international de SKEMA Business School, il analyse les grandes mutations sociales, économiques, technologiques et géopolitiques pour éclairer la décision publique et privée. Sur la base des travaux de l'école et de contributions extérieures validés scientifiquement, le think tank alimente le débat public et émet des recommandations pour les décideurs nationaux et internationaux.

SKEMA Publika mobilise une approche interdisciplinaire et internationale, nourrie par le réseau mondial de campus de SKEMA et une communauté d'experts issus du monde académique et professionnel. Cette dimension internationale ne constitue pas seulement un réseau, mais un mode de pensée. Ainsi, Publika articule les dynamiques locales avec les transformations globales pour proposer un regard décentré et multipolaire sur les grands enjeux contemporains.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité des auteurs.

© Tous droits réservés, SKEMA Business School, 2026
Couverture : © Unsplash © Stergios K

SKEMA Publika
SKEMA Business School, Campus Grand Paris
5 Quai Marcel Dassault - CS 90067
92156 Suresnes Cedex, France

Tél. : +33.1.71.13.39.32
Courriel : publika@skema.edu
Site Internet : www.publika.skema.edu

COLLECTION MONDES EN TRANSITION

Observer les interdépendances globales et les mutations transversales

La collection « Mondes en transition » a pour objectif d'analyser les dynamiques internationales qui se déploient entre les sociétés et transforment les équilibres économiques, technologiques et géopolitiques. Les publications de cette collection étudient les interdépendances entre acteurs, territoires et modèles de développement, ç la croisée des dynamiques locales et des transformations globales, dans une perspective comparée et systémique.

COMITÉ DE LECTURE

Frédérique Vidal est Directrice du Développement de SKEMA Publika et Directrice de la Stratégie et de l'Impact Scientifique de SKEMA Business School. Professeuse des universités en biologie, elle a été Présidente de l'université Nice-Sophia-Antipolis entre 2012 et 2017, puis ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, dans les Gouvernements Philippe et Castex de 2017 à 2022. Elle a été Conseillère spéciale auprès du Président de l'EFMD et est aussi actuellement Représentante permanente de la Principauté de Monaco auprès du Programme des Nations unies pour l'environnement et de la Commission baleinière internationale.

AUTEUR PRINCIPAL

Amaury Goguel est Co-Directeur du MSc Financial Management and Investment à SKEMA Raleigh et professeur associé à SKEMA Business School. Il était auparavant responsable du MSc in Corporate Financial Management de SKEMA. Ses activités de recherche sont conduites sous les auspices du SKEMA Centre for Global Risks. Il est titulaire d'un doctorat en économie de l'Université de Lille. Il est également titulaire d'un master du Collège d'Europe (Bruges), de Paris-I-Panthéon-Sorbonne et de l'Université Complutense de Madrid. Il a été consultant dans les domaines de la finance mondiale, des affaires européennes et des partis politiques. Son principal ouvrage est un livre de référence dans le domaine du risque pays, *Managing Country Risk in an Age of Globalization*, publié par Springer International Edition et co-écrit avec le professeur M.H. Bouchet et C. Fishkin.

CO-AUTEURS

Thomas Deconstanza est diplômé de SKEMA Business School (majeure en management de projet) et titulaire d'un doctorat en langue et littérature slave au sein de l'Université de Lille. Il est aujourd'hui Country Manager Espagne & Portugal pour Cerland à Barcelone, après avoir travaillé pour différents groupes industriels en Russie, Ukraine et France.

Sean Scull, Chargé de projets think tank, est Doctorant en science de l'information et de la communication à l'université Paul Valéry-Montpellier III. Il est diplômé en sciences politiques avec une spécialisation en relations internationales de l'université de Göteborg et d'un Master en politiques internationales avec une spécialisation en politique anglophone de l'université de Toulon. Sean a vécu et travaillé en Suède et aux États-Unis d'Amérique.

Grégoire Kraoul-Riera est étudiant du *Master in International Governance and Diplomacy* de Sciences Po Paris. Diplômé du Programme Grande École de SKEMA Business School et d'un Master en Droit des Affaires, mention Droit européen et Nouvelles Économies (Université du Littoral-Côte d'Opale), il a consacré son mémoire de recherche à la régulation des industries numériques dans l'Union européenne, un travail à l'intersection du droit, de l'économie industrielle et de la gouvernance internationale. À l'issue de son Master à Sciences Po, il souhaite rejoindre les organisations internationales afin de contribuer au dialogue multilatéral et à l'édification d'une gouvernance mondiale des nouvelles technologies.

RÉSUMÉ

Ce rapport a pour vocation de repenser la notion de « pays en développement » en se focalisant sur la dimension économique. En effet, nous pensons que la catégorie juridique de « pays en développement » ne correspond plus nécessairement à la réalité économique des États qui s'en réclament ou qui la contestent. Les classifications binaires opposant pays développés et pays en développement sont devenues largement obsolètes, dans la mesure où l'économie mondiale est désormais structurée par des puissances hybrides.

Le présent rapport propose une lecture structurée du degré de développement fondée sur un ensemble articulé de critères. L'objectif est d'évaluer la maturité et la résilience comparées des trajectoires nationales entre trois économies majeures, la Chine, les États-Unis d'Amérique et la France. Il s'agit d'évaluer la capacité de ces économies à produire, financer, stabiliser et complexifier leur appareil productif à partir d'un ensemble cohérent de dix critères macro-économiques, financiers et commerciaux.

Les résultats mettent en évidence la nature multidimensionnelle du développement. Le niveau de vie constitue un socle indispensable, mais il n'est pleinement significatif qu'articulé à la qualité de la structure productive, à la soutenabilité de l'endettement, à la crédibilité financière externe, à la capacité d'accès au capital international et à la position occupée dans les flux commerciaux et monétaires mondiaux. Les résultats obtenus dessinent des profils. Les États-Unis apparaissent comme une économie frontière systémique, dont la centralité financière et monétaire permet d'absorber des déséquilibres qui seraient insoutenables ailleurs. La France incarne une économie développée mature, stabilisée institutionnellement et socialement, mais dont la dynamique productive demeure plus mesurée et dont l'autonomie stratégique est partiellement mutualisée. La Chine, enfin, se présente comme une économie avancée hybride, dotée d'une puissance manufacturière et d'une complexité productive comparables aux grandes économies industrielles, mais encore engagée dans un processus de maturation financière, sociale et institutionnelle inachevé. Ces différences ne traduisent pas des écarts de nature, mais des arbitrages structurels distincts illustrant la dimension hybride de la notion de « pays en développement ».

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	i
Préface	iv
Introduction.....	1
I. Construire un indice de développement économique	4
A. Une approche plurifactorielle du développement	4
1. Le développement comme faisceau d'indices	4
2. Développement, maturité et résilience économique	4
3. Limites des indicateurs classiques pris isolément	5
B. Méthodologie générale de l'indice	6
1. Logique de sélection des critères	6
2. Pondération, normalisation et principes de <i>scoring</i>	7
3. Limites.....	7
II. Mesurer le développement économique	8
A. Niveau de vie et efficacité socio-économique : Lecture croisée du PIB et de l'IDH	8
1. Le produit intérieur brut, un indicateur classique à remettre en perspective	8
2. À même niveau de PIB, une efficacité socio-économique différente	10
3. Score de niveau de vie et d'efficacité socio-économique	12
B. Le niveau général des prix entre stabilité et structuration	13
1. La maîtrise du niveau général des prix source de prévisibilité macro-économique	13
2. Le taux d'inflation comme révélateur du cadre macro-économique	15
3. Un critère informatif mais secondaire dans l'appréciation du développement économique	18
C. La dynamique de croissance, entre rattrapage et convergence à la lumière de l'inflation	19
1. Le lien entre taux de croissance et indice des prix à la consommation.....	19
2. Le taux de croissance et la trajectoire de développement	20
3. Un critère de trajectoire à portée interprétative limitée.....	21
D. De l'accumulation du capital à l'efficacité productive : investissement et productivité totale des facteurs	23
1. De l'effort d'investissement à l'efficacité productive.....	23
2. Des trajectoires productives contrastées : accumulation, diffusion et stagnation	24
3. Un critère structurant de maturité économique	27
E. Balances commerciale et courante : équilibres externes des modèles économiques	28
1. Les soldes extérieurs comme outil de lecture structurelle des modèles économiques	28
2. Des modèles d'insertion internationale différenciés.....	30
3. Un critère informatif mais secondaire dans l'évaluation du développement économique... ..	33
F. Réserves de change et crédibilité financière	34
1. Solidité externe et crédibilité financière à travers la balance des paiements	34
2. De la puissance financière brute à la crédibilité systémique.....	35

3.	La crédibilité financière : un critère discriminant de maturité financière	38
G.	Soutenabilité à long terme de l'endettement national	39
1.	La dette comme contrainte de trajectoire et test de soutenabilité.....	39
2.	Des configurations d'endettement hétérogènes	40
3.	Un test de soutenabilité et de crédibilité de long terme	44
H.	Accès aux financements internationaux et capacité de mobilisation du capital	45
1.	L'accès au capital international comme indicateur de statut financier	45
2.	De l'économie refuge à l'économie administrée : accès différencié au capital	46
3.	Un critère hautement discriminant du développement avancé	47
I.	Puissance commerciale et monétaire relative	48
1.	Centralité dans les flux mondiaux et influence monétaire	48
2.	Des formes différenciées de puissance internationale.....	50
3.	Un indicateur de puissance plus que de maturité économique.....	52
J.	Sophistication structurelle des économies : complexité économique et diversification	53
1.	Complexité et diversification comme révélateurs de développement structurel.....	53
2.	Des trajectoires de montée en gamme contrastées	54
3.	Un critère structurel déterminant du développement avancé	57
K.	Synthèse des scores et indice global	58
III.	Ce que révèle l'indice : typologies, tensions et trajectoires.....	61
A.	Trois formes contemporaines de développement économique	61
1.	Les États-Unis : une économie avancée de type « frontière ».....	62
2.	La France : une économie avancée « mature »	63
3.	La Chine : une économie avancée hybride et systémique.....	64
B.	Visualiser les écarts de développement.....	65
1.	Le radar comparatif de développement économique	65
2.	Lecture croisée des forces et faiblesses.....	67
C.	Le développement comme capacité de résilience.....	68
1.	Projection bidimensionnelle des modèles économiques.....	68
2.	Capacité productive versus solidité institutionnelle	69
D.	Le triangle des incompatibilités appliqué aux modèles de développement	70
1.	Efficacité, souveraineté et inclusion : trois pôles concurrents.....	70
2.	Arbitrages historiques et identités économiques	71
E.	La convergence des tensions et l'hybridation des modèles.....	72
1.	Climat, technologie et géopolitique : des contraintes cumulatives	72
2.	Vers une convergence contrainte des trajectoires de développement.....	73
3.	L'horizon 2030 : hybridation ou instabilité ?	74
	Conclusion.....	75



Christophe Parisot est diplômé d'HEC Paris et titulaire d'un DESS de l'Institut d'études ibériques et latino-américaines (Sorbonne Université). Spécialiste de l'analyse du secteur public et du risque souverain, il a été Managing Director, Head of EMEA Public Finance chez Fitch Ratings, après avoir exercé des fonctions similaires chez Standard and Poor's, pour la France et la péninsule ibérique. Fort d'une expérience dans l'analyse du risque de crédit et du risque pays au sein du secteur bancaire (Dexia, Natixis), il dirige depuis 2022 un cabinet de conseil indépendant consacré aux risques de solvabilité et extra-financiers des émetteurs obligataires. Il enseigne également l'analyse des risques et la finance durable dans plusieurs écoles de management en France.

J'ai longtemps appris, dans l'analyse du risque souverain, à me méfier des catégories trop simples. Elles rassurent, mais elles expliquent rarement. Dire qu'un pays est « développé » ou « en développement » revient souvent à figer une réalité mouvante, alors même que la solidité d'un modèle se révèle surtout dans la durée, sous contrainte, face aux chocs domestiques et extérieurs.

C'est pourquoi le rapport SKEMA Publika *Mesurer le développement au XXI^e siècle* écrit par une équipe pluridisciplinaire menée par Amaury Goguel, me paraît particulièrement utile et original. Il ne se contente pas de critiquer les limites du PIB, du revenu par habitant ou des classifications internationales. Il propose aussi une autre manière de regarder le développement : non comme un statut, mais comme une capacité de résilience. C'est, à mes yeux, l'un des apports les plus féconds du rapport. Une économie développée n'est pas seulement une économie riche ; c'est une économie capable de financer ses choix, de préserver sa stabilité, de maintenir l'accès aux marchés, d'investir dans sa base productive, de répartir de manière équilibrée les fruits de sa croissance et d'absorber les ruptures sans désorganisation systémique.

L'approche retenue, méthodique, multifactorielle et comparative, éclaire ainsi les différences profondes entre les États-Unis, la France et la Chine. Le rapport précise que les premiers bénéficient d'une centralité financière exceptionnelle ; la deuxième illustre une maturité institutionnelle et sociale stabilisatrice ; la troisième combine puissance industrielle, pilotage étatique du capital et maturation financière encore inachevée. La singularité de l'étude intègre le fait qu'aucune trajectoire n'est parfaite dans l'absolu et que toutes reposent sur des arbitrages.

Encela, le rapport innove et propose un contraste avec les approches essentiellement quantitatives de l'analyse du risque pays : il met l'accent sur la dynamique du temps et réintroduit la cohérence interne et la vulnérabilité dans la mesure du développement. Pour les décideurs publics, les investisseurs, les analystes et les étudiants, cette grille offre bien plus qu'un classement. Elle fournit une méthode pour comprendre comment les nations tiennent, s'adaptent et, parfois, se transforment, dans un monde incertain.

INTRODUCTION

La Chine a annoncé en septembre 2025 qu'elle renonçait à son statut de pays en développement au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). De ce fait, Pékin accepte de ne plus en tirer profit dans les négociations commerciales futures. Cette décision a été saluée par les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne (UE), qui estiment que la Chine, en tant que deuxième économie mondiale, ne devrait plus bénéficier des avantages liés à ce statut, qui comporte des exigences moins strictes en matière d'ouverture des marchés ou des délais plus longs pour mettre en œuvre les accords commerciaux.¹ Malgré cette annonce, le Premier ministre chinois Li Qiang a affirmé que la Chine reste un pays à revenu intermédiaire et donc que « la Chine restera toujours un pays en développement »². Cette déclaration souligne que la notion de développement n'est ni figée ni universelle. Elle varie selon les institutions, les intérêts stratégiques et les contextes historiques.

Cet épisode diplomatique révèle une tension profonde. La catégorie juridique de « pays en développement » ne correspond plus nécessairement à la réalité économique des États qui s'en réclament ou qui la contestent. La deuxième économie mondiale peut simultanément renoncer à ce statut à l'OMC et affirmer qu'elle demeure un pays en développement. La notion de développement apparaît ainsi mouvante, relative et dépendante des critères mobilisés.

Dès lors, un constat s'impose, les classifications binaires opposant pays développés et pays en développement sont devenues largement obsolètes. Elles reposent soit sur des critères juridiques d'auto-déclaration (comme à l'OMC), soit sur des seuils de revenu par habitant, incapables de saisir la complexité des trajectoires contemporaines. Cette approche statutaire réduit le développement à une photographie partielle, souvent déconnectée des dynamiques productives, financières et technologiques réelles.

Ses effets dépassent la seule sémantique. En figeant des catégories qui ne correspondent plus aux équilibres économiques effectifs, elle fragilise le fonctionnement même des institutions internationales. Celles-ci peinent à adapter leurs règles à des puissances dont le poids contredit leur statut formel ce qui nourrit un décalage croissant entre architecture institutionnelle et réalité économique. Il en résulte une perte relative d'efficacité et de légitimité, alors même que ces institutions demeurent centrales, faute d'alternative crédible.

Or, l'économie mondiale est désormais structurée par des puissances hybrides. Certaines cumulent une maturité technologique avancées et des fragilités institutionnelles persistantes. D'autres affichent des excédents commerciaux massifs tout en présentant des vulnérabilités financières internes. D'autres encore disposent d'une puissance industrielle affirmée mais d'un revenu par habitant encore intermédiaire. Cette hybridation des modèles

¹ PERRIER (A.), « Commerce mondial : la Chine accepte de renoncer à certains de ses privilèges », *La Tribune*, 24 sept. 2025, <https://www.latribune.fr/article/economie/international/1511496690340714/commerce-mondial-la-chine-accepte-de-renoncer-a-certains-de-ses-privileges>.

² BUTLER (E.), « La Chine renonce à son statut de pays en développement au sein de l'OMC », *fr.euronews.com*, Économie, 24 sept. 2025, <https://fr.euronews.com/business/2025/09/24/la-chine-renonce-a-son-statut-de-pays-en-developpement-au-sein-de-lomc>.

brouille les catégories traditionnelles et rend insuffisante toute lecture strictement statutaire du développement.

À cette transformation des structures économiques s'ajoute la complexité croissante des sociétés ouvertes et interconnectées. Les flux financiers, commerciaux et technologiques circulent à une vitesse qui relativise les frontières traditionnelles entre centre et périphérie. Même les économies qualifiées de « développées » présentent désormais des fragilités internes qui ne correspondent plus à l'image homogène associée à cette catégorie.

Dans ce contexte, la question n'est plus seulement de savoir quel statut un État revendique, mais **ce que signifie encore être un pays développé ou en développement dans un ordre économique mondial en recomposition.**

Face à ce constat, plusieurs initiatives ont déjà tenté de dépasser la mesure strictement économique du développement. La Commission Stiglitz, en 2008, a ainsi proposé d'élargir l'évaluation des performances économiques au progrès social et au bien-être. D'autres travaux académiques et institutionnels ont souligné les limites du PIB comme indicateur unique. Toutefois, ces contributions, bien qu'influentes, n'ont pas conduit à une refonte consensuelle des catégories internationales, ni à l'émergence d'un cadre opérationnel stabilisé permettant de qualifier le degré réel de développement des États.

Il en résulte une exigence méthodologique. Il s'agit de substituer à une approche statutaire ou unidimensionnelle une grille d'analyse intégrée, capable de saisir la pluralité des dimensions constitutives du développement au XXI^e siècle. Le développement d'une nation ne peut être réduit à la seule accumulation de richesse mesurée par le revenu par habitant. Il doit être appréhendé comme un faisceau cohérent de dimensions complémentaires (développement économique ; développement humain ; développement institutionnel ; développement technologique ; développement stratégique et environnemental).

Dans cette perspective, le présent rapport propose une lecture structurée du degré de développement fondée sur un ensemble articulé de critères. L'objectif n'est pas d'établir un classement normatif, mais d'évaluer la maturité et la résilience comparées des trajectoires nationales. L'analyse porte sur trois économies majeures (la Chine, les États-Unis et la France) choisies pour la diversité de leurs modèles et leur centralité dans l'ordre économique international contemporain.

Le choix de ces pays répond à une logique comparative de l'analyse. La Chine s'impose par son statut de deuxième puissance économique mondiale et par la controverse durable liée à son positionnement institutionnel comme « pays en développement ». Les États-Unis représentent le pôle opposé du spectre, première puissance économique et financière mondiale, souvent considérée comme la référence implicite du modèle de pays développé. La France, enfin, offre le cas d'une économie européenne avancée, insérée dans une architecture régionale intégrée, permettant d'introduire une perspective intermédiaire entre hégémonie systémique et puissance émergente hybride.

L'analyse conduite dans ce rapport se concentre, dans un premier volume, sur la dimension économique du développement. Il s'agit d'évaluer la capacité de ces économies à produire, financer, stabiliser et complexifier leur appareil productif à partir d'un ensemble cohérent de dix critères macro-économiques, financiers et commerciaux. Cette dimension constitue le socle analytique de l'indice proposé, avant d'être complétée, dans des travaux ultérieurs, par les dimensions humaine, institutionnelle, technologique et stratégique et environnementale.

Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de travaux antérieurs ayant interrogé la pertinence des classifications traditionnelles, notamment la note SKEMA Publika de Thomas Deconstanza consacrée au statut de la Chine au sein de l'OMC³ ou les recherches d'Amaury Goguel sur les limites des modèles quantitatifs de gestion du risque souverain⁴. Elle en prolonge l'intuition centrale qui estime que les catégories juridiques ou les indicateurs isolés ne suffisent plus à qualifier le degré réel de développement.

Il s'agira, après avoir exposé les fondements conceptuels et méthodologiques de l'indice plurifactoriel retenu, d'appliquer cette grille d'analyse aux trois pays étudiés et d'en tirer un score, avant d'en conclure sur les apports théoriques révélés par cette nouvelle approche.

³ DECONSTANZA (T.), *Le statut de pays en développement de la Chine : un anachronisme en 2025 ?*, SKEMA Publika, juil. 2025, <https://publika.skema.edu/fr/le-statut-de-pays-en-developpement-de-la-chine-un-anachronisme-en-2025/>.

⁴ BOUCHET (M.-H.) & GOGUEL (A.), « The shortcomings of models in country risk management », *Journal of Risk Management in Financial Institutions*, Henry Stewart Publications, vol. 12, n° 2, mars 2019, pp. 125-144, <https://ideas.repec.org/a/aza/rmfi00/y2019v12i2p125-144.html>.

I. CONSTRUIRE UN INDICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

A. UNE APPROCHE PLURIFACTORIELLE DU DÉVELOPPEMENT

1. Le développement comme faisceau d'indices

La construction d'un indice de développement économique comparatif suppose de dépasser les indicateurs isolés. Ni le produit intérieur brut, ni le taux de croissance, ni même l'indice de développement humain ne suffisent à saisir la complexité des trajectoires contemporaines.

Le développement économique ne se réduit ni au niveau de richesse, ni à la seule performance conjoncturelle. Il renvoie à une capacité structurelle de produire, innover, financer, stabiliser, résister aux chocs et convertir la croissance en amélioration durable des conditions de vie.

Dans cette perspective, le développement est appréhendé comme un **faisceau cohérent d'indicateurs complémentaires**, couvrant :

- le niveau de vie,
- la stabilité macro-économique,
- la capacité productive,
- la solidité financière externe,
- la sophistication structurelle.

Aucun indice pris isolément ne permet de qualifier le degré réel de développement.

2. Développement, maturité et résilience économique

Il convient de distinguer trois notions souvent confondues. D'une part, **le développement économique**, entendu comme l'amélioration durable des conditions économiques et matérielles. D'autre part, **la maturité économique**, qui renvoie à un stade avancé de structuration institutionnelle, productive et financière. Et **la résilience économique**, définie comme la capacité à absorber des chocs financiers, commerciaux ou démographiques sans rupture systémique.⁵

Une économie peut donc présenter un haut niveau de richesse sans être résiliente, elle peut être résiliente sans avoir achevé sa transition vers un modèle pleinement mature. L'analyse croisée au sein de nos critères d'évaluation vise précisément à identifier ces configurations hybrides.

⁵ OCDE, « Résilience économique », *oecd.org*, Thèmes, <https://www.oecd.org/fr/themes/resilience-economique.html>.

3. Limites des indicateurs classiques pris isolément

Les indicateurs traditionnels pour estimer le développement économique (PIB, IDH, stocks) présentent des limites structurelles. Tout d'abord, ceux-ci proposent une réduction excessive de la réalité. Le produit intérieur brut mesure une production agrégée, non la qualité de cette production. Il ne distingue ni la nature des activités génératrices de richesse, ni leur contenu technologique, ni leur capacité à soutenir une trajectoire de long terme. Une croissance tirée par l'endettement, par l'immobilier spéculatif ou par une expansion budgétaire insoutenable peut gonfler le PIB sans renforcer le développement réel. L'indicateur agrège des flux hétérogènes sans hiérarchiser leur contribution à la robustesse structurelle. L'indice de développement humain corrige, quant à lui, partiellement cette vision, mais demeure centré sur trois variables synthétiques (revenu, éducation, espérance de vie). Il ignore la structure productive, la solidité financière, l'intégration commerciale ou la dépendance externe. Il capte un résultat social, non les mécanismes économiques qui le rendent durable.

Ces indicateurs reposent principalement sur des moyennes dont la neutralité peut être trompeuse. Les agrégats nationaux masquent les déséquilibres internes. Un PIB par habitant élevé peut coexister avec une concentration sectorielle excessive, une vulnérabilité financière croissante ou une dépendance extérieure structurelle. De même, un excédent commercial peut refléter une sous-consommation interne ou un déséquilibre d'épargne plutôt qu'une compétitivité optimale. La moyenne statistique donne l'illusion de stabilité alors que les fragilités se logent dans la structure même de l'économie.

Enfin, l'approche traditionnelle manque de dynamisme et de résilience. La plupart des indicateurs classiques sont des indicateurs de stock ou de niveau. Ils sont marqués par l'inertie et les effets de base. Ils décrivent une situation acquise, mais informent peu sur la capacité d'absorption des chocs. Or, le développement économique avancé ne se caractérise pas seulement par un niveau élevé de richesse, mais par la capacité à absorber un choc financier, maintenir l'accès au financement, préserver la stabilité monétaire, soutenir l'investissement productif dans un environnement contraint. De plus, un indicateur peut être élevé tout en signalant une vulnérabilité latente. Une dette trop faible peut traduire un sous-investissement, là où une dette trop élevée peut signaler une dépendance structurelle. L'interprétation dépend du contexte institutionnel, monétaire et historique.

Ainsi, aucun seuil universel ne permet de qualifier mécaniquement le développement. La rigidité normative des classifications binaires ne résiste pas à l'hétérogénéité des trajectoires contemporaines. Le dépassement des indicateurs isolés ne consiste donc pas à les abandonner, mais à les inscrire dans une lecture croisée, contextuelle et hiérarchisée, seule capable de saisir la complexité des économies hybrides du XXI^e siècle.

B. MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DE L'INDICE

1. Logique de sélection des critères

La sélection des dix critères de la dimension économique du développement repose sur l'hypothèse que le développement économique avancé se manifeste à l'intersection de trois dimensions complémentaires : le niveau atteint, la qualité de la structure productive et la capacité de résilience systémique. Les critères ainsi retenus ne sont pas simplement juxtaposés mais visent à couvrir ces trois registres.

La première série de critères vise à apprécier le niveau de développement économique observable à un instant donné (PIB par habitant, inflation, taux de croissance). Ces indicateurs renseignent respectivement sur le niveau de vie moyen, la stabilité du cadre macro-économique et la dynamique de rattrapage ou de convergence de l'économie. Ils constituent un socle descriptif minimal qui ne suffit pas seul à qualifier la nature du développement.

La deuxième série de critères vise à apprécier la nature du modèle économique considéré. Il s'agit du taux d'investissement et la productivité totale des facteurs, les balances commerciale et courante, la part dans le commerce mondial et les indices de complexité et de diversification économiques. Ces indicateurs permettent d'évaluer si la richesse observée repose sur une simple accumulation de capital, sur une rente sectorielle ou sur une base productive diversifiée et technologiquement dense. Le dynamisme de l'évaluation est particulièrement prégnant dans ces critères. La puissance commerciale n'est considérée pertinente qu'en lien avec la diversification et la montée en gamme. Les balances externes sont interprétées non comme des objectifs normatifs, mais comme des révélateurs de cohérence macro-économique. Ces critères permettent de distinguer une croissance extensive d'une croissance intensive, une insertion dans le système économique international subie d'une centralité systémique, une dépendance sectorielle d'une diversification structurelle.

Enfin, la troisième série de critères vise à mesurer la solidité du système face aux chocs en faisant appel aux réserves de change et erreurs et omissions, à la soutenabilité de la dette et à l'accès aux financements internationaux. Ces indicateurs examinent non pas le niveau de richesse, mais la capacité à la préserver. En effet, le développement avancé implique un accès stable au capital en période de stress, une dette soutenable institutionnellement et politiquement et une crédibilité financière suffisante pour éviter les ruptures de financement. Nous partons du principe qu'un pays développé économiquement n'est pas simplement riche, il est capable d'absorber une contraction mondiale sans rupture systémique.

Chaque critère a été retenu selon trois exigences. Tout d'abord, la non-redondance analytique afin d'éviter que deux indicateurs mesurent la même réalité sous des formes proches. Puis, la capacité discriminante du critère, il doit permettre de différencier des économies de niveau similaire. La lecture structurelle plutôt que conjoncturelle des économies, la priorité a été donnée aux variables révélant des trajectoires de long terme. Cette sélection exclut donc volontairement les indicateurs purement sociaux, qui seront

traités ultérieurement dans le rapport, les variables trop corrélées entre elles et les mesures reposant exclusivement sur des seuils normatifs internationaux.

2. Pondération, normalisation et principes de *scoring*

L'agrégation des critères repose sur une pondération explicite assumant que tous les indicateurs ne présentent pas la même portée structurante. Une hiérarchie qualitative (faible, modérée, forte ou très forte) est attribuée à chaque critère selon sa capacité à discriminer durablement entre économies avancées et économies en transition.

Les scores individuels sont normalisés sur une échelle de 0 à 10 afin de rendre comparables des indicateurs hétérogènes par nature. Cette normalisation ne vise pas à produire une illusion de précision mathématique, mais à offrir un cadre cohérent de comparaison relative. Le score final résulte d'une moyenne pondérée, reflétant l'importance conceptuelle attribuée à chaque dimension.

Il convient d'insister sur le fait que ce score n'a pas vocation à établir un classement mécanique entre pays. Il constitue une synthèse analytique permettant de visualiser des écarts relatifs de maturité économique. L'indice final n'est donc pas une vérité statistique, mais une représentation structurée d'un faisceau d'informations.

3. Limites

Toute construction d'indice composite comporte des limites. Certains indicateurs, comme l'indice de complexité économique ou l'indice de concentration des exportations, peuvent pénaliser mécaniquement les économies fortement tertiariées en raison de la difficulté statistique à mesurer finement les services. À l'inverse, des indicateurs comme le PIB par habitant tendent à masquer les inégalités internes ou les vulnérabilités financières sous-jacentes. De même, la comparaison internationale suppose des données harmonisées, mais les méthodes statistiques nationales peuvent différer, notamment en matière de dette publique, de comptabilisation des flux financiers ou de mesure du secteur informel.

L'indice proposé ne prétend donc ni remplacer les classifications officielles, ni constituer une norme universelle. Il s'agit d'un outil analytique visant à dépasser les oppositions binaires traditionnelles et à restituer la pluralité des trajectoires de développement. La prudence interprétative demeure essentielle dès lors qu'un score synthétique ne saurait se substituer à l'analyse détaillée des structures économiques sous-jacentes.

II. MESURER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Il s'agit à présent d'appliquer cette méthodologie à la dimension économique, financière et commerciale du développement. Le but est ici de traduire sous forme d'analyses comparatives et de scores synthétiques, les différences structurelles de développement économique entre les États-Unis, la France et la Chine, sans recourir à une logique de classement mécanique ou de seuils normatifs prédéfinis.

L'approche retenue repose sur l'examen de **dix critères complémentaires** couvrant à la fois le niveau de vie, la stabilité macro-économique, la dynamique de croissance, la capacité productive, la solidité financière externe, l'intégration commerciale et financière ainsi que la sophistication structurelle des économies étudiées. Chaque critère fait l'objet d'une analyse qualitative et quantitative croisée, mobilisant les standards des institutions internationales, les données statistiques disponibles et la littérature académique récente. Les scores attribués résultent ainsi d'une **lecture structurelle et interprétative**, privilégiant les comportements économiques, financiers et commerciaux en situation de tension ou de stress plutôt qu'une photographie conjoncturelle à un instant donné.

Il convient de souligner que cette analyse ne prétend pas mesurer le développement au sens global, mais **uniquement sa dimension économique, financière et commerciale**, qui constitue la première brique de notre indice de développement. Les résultats présentés ici devront donc être interprétés comme une évaluation partielle et dimensionnelle du développement, appelée à être complétée et mise en perspective par les analyses des autres dimensions de l'indice. Dans cette logique, les scores proposés ne visent pas à établir une hiérarchie définitive entre les pays étudiés, mais à éclairer leurs **forces, fragilités et trajectoires relatives** au regard des critères retenus.

A. NIVEAU DE VIE ET EFFICACITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE : LECTURE CROISÉE DU PIB ET DE L'IDH

1. Le produit intérieur brut, un indicateur classique à remettre en perspective

- i. Le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat interprété par l'indice de développement humain

Le premier critère retenu pour mesurer le développement économique est volontairement fondé sur l'indicateur le plus classique et le plus largement mobilisé dans l'analyse comparative des économies : le **produit intérieur brut (PIB) par habitant**, exprimé en **parité de pouvoir d'achat (PPA)**. Le PIB correspond à la somme de la consommation (C), des dépenses publiques courantes (G), des investissements (I) et de la différence entre les exportations (X) et les importations (M) d'un pays sur une période donnée, le plus souvent annuel : $PIB = C + G + I + (X - M)$. La PPA est, quant à elle, une méthode utilisée pour rendre comparable les PIB des pays en mesurant ce que permet d'acheter dans un panier normalisé de biens et services leur devise nationale. Le PIB par habitant (PIB/hab) correspond

à la moyenne arithmétique de ce PIB et du nombre d'habitants de la zone considérée. Il reste l'indicateur standard pour appréhender le **niveau de vie moyen** national et pour classifier les pays⁶ car son calcul est simple, il est disponible pour tous les pays et permet des comparaisons temporelles et internationales.

Toutefois, de nombreuses sources scientifiques et institutionnelles (Commission Stiglitz⁷, INSEE⁸, PNUD⁹, Banque mondiale¹⁰) remettent en cause la pertinence du PIB/hab comme unique estimateur du niveau de développement et outil de démarcation entre pays développés et en développement. En effet, il ne saurait rendre compte de la capacité réelle d'une économie à transformer la richesse produite en **conditions de vie effectives** pour sa population. C'est pourquoi ce critère repose sur une **lecture croisée** du PIB/hab en PPA et de l'**indice de développement humain** (IDH). L'IDH est déterminé à partir du PIB/hab, l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'éducation. Il est ici mobilisé non comme un critère autonome, mais comme un **outil de mise en perspective** permettant d'éclairer les écarts éventuels entre le niveau de richesse économique et les résultats observables en matière de développement humain.

Cette articulation permet d'appréhender non seulement le volume de richesse disponible par habitant, mais également l'**efficacité socio-économique** des modèles étudiés, entendue comme leur capacité à convertir cette richesse en résultats mesurables en termes de santé, d'éducation et de niveau de vie. En combinant ces deux indicateurs, le critère vise ainsi à dépasser une approche strictement quantitative du développement économique.

ii. Le PIB : un indicateur mesurant le niveau de vie et la capacité de consommation

Le recours au PIB par habitant en PPA se justifie, en premier lieu, par son lien direct avec le **niveau de vie matériel moyen** d'une population. En rapportant la richesse produite à la taille de la population et en corrigeant les écarts de niveaux de prix, cet indicateur fournit une approximation robuste de la quantité de biens et services accessibles aux individus dans une économie donnée. À ce titre, il demeure un point de référence incontournable pour apprécier le degré de prospérité économique atteint par un pays.

⁶ Voir par exemple la classification de la Banque mondiale des pays par niveau de revenu, <https://blogs.worldbank.org/fr/opendata/actualisation-classification-pays-par-niveau-de-revenu>.

⁷ En 2008, le Président Nicolas Sarkozy a missionné les économistes Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi pour réfléchir à une mesure de la performance économique qui intègre les notions de bien-être et de développement durable. Leur travail a donné lieu au *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social* (2009) dont la thèse centrale est qu'il faut passer d'un système de mesure centré sur la production (PIB) à un système centré sur le bien-être des générations actuelles et futures sur les plans de la santé, de l'éducation et de l'environnement.

⁸ Suite aux recommandations de la Commission Stiglitz et à la loi dite « Éva Sas » (2015), l'INSEE publie chaque année des indicateurs qui complètent le PIB : espérance de vie en bonne santé, empreinte carbone, taux de pauvreté, inégalités de revenus (coefficient de Gini).

⁹ Voir *Rapport mondial sur le développement humain 1990*, PNUD, 1990 et, plus récemment, le *Rapport sur le développement humain 2023-2024 Sortir de l'impasse : repenser la coopération dans un monde polarisé*, PNUD, 2024.

¹⁰ Voir la série de rapports *The Changing Wealth of Nations* de la Banque mondiale dont le but est de mesurer le « capital naturel » et le « capital humain » pour évaluer la durabilité du développement.

Au-delà de cette dimension descriptive, le PIB par habitant renseigne également sur la **capacité de consommation et d'accumulation de richesse** d'une économie. Un niveau élevé de richesse par habitant traduit non seulement un pouvoir d'achat plus important, mais aussi une capacité accrue à financer l'investissement productif, l'épargne privée et l'action publique. Ainsi, il conditionne de manière indirecte, mais déterminante, la soutenabilité des modèles économiques, la résilience des ménages face aux chocs et la marge de manœuvre budgétaire des États. En ce sens, le PIB/hab constitue un indicateur structurant des potentialités économiques à long terme.

Néanmoins, le PIB/hab n'est pas exempt de limites pour estimer le niveau de développement d'une population. En effet, en tant que moyenne agrégée, le PIB/hab masque les **inégalités de répartition des revenus et des richesses** au sein de la population et entre les territoires. Il ne renseigne ni sur la manière dont la richesse produite est effectivement convertie en bien-être pour la population. Pris isolément, il peut ainsi conduire à des interprétations réductrices du niveau réel de développement.

En mobilisant l'IDH, qui intègre les dimensions de santé et d'éducation en plus du PIB, l'on peut apprécier la **qualité de la transformation de la richesse économique en résultats humains**, sans remettre en cause le rôle central du revenu dans l'analyse du développement. L'articulation de ces deux indicateurs autorise alors une lecture plus fine des trajectoires de développement, en distinguant les économies où un niveau de richesse donné se traduit efficacement en conditions de vie améliorées de celles où persistent des écarts significatifs entre performance économique et résultats sociaux.

Ce critère vise donc moins à mesurer un niveau absolu de développement qu'à évaluer l'**efficacité socio-économique** des modèles étudiés, entendue comme leur capacité à produire de la richesse et à en assurer une conversion effective en niveau de vie et en bien-être mesurable. À ce titre, il constitue une base analytique essentielle, appelée à être complétée par les critères suivants afin de restituer la complexité des dynamiques de développement économique.

2. À même niveau de PIB, une efficacité socio-économique différente

Dès lors, il s'agit de croiser le PIB/hab en PPA et l'IDH de chaque pays étudié afin de dépasser la comparaison strictement quantitative des niveaux de richesse pour apprécier la manière dont celle-ci est effectivement transformée en résultats humains et en conditions de vie.

Pays	Richesse économique (PIB/hab en PPA 2025) ¹¹	Développement humain (IDH 2022) ¹²
Chine	~27 000 \$	0,785 (Élevé)
États-Unis	~78 000 \$	0,927 (Très élevé)
France	~65 000 \$	0,910 (Très élevé)

Tableau 1. Comparaison du PIB/hab en PPA et de l'IDH des pays étudiés.

NB : Les données de l'IDH les plus récentes disponibles sont celles de 2022 car les données de base pour son calcul sont collectées auprès des pays membres de l'ONU et des institutions internationales, ce qui a pour conséquence qu'elles en soient généralement finalisées et auditées qu'un ou deux ans après la fin de l'année concernée.

i. La Chine : un rattrapage réel mais structurellement contraint

La Chine a connu, au cours des dernières décennies, une progression rapide et continue de son PIB/hab en PPA, traduisant un rattrapage économique incontestable. Cette dynamique s'est accompagnée d'une amélioration significative du niveau de vie moyen et d'une réduction massive de la pauvreté. Pour autant, le niveau du PIB/hab demeure sensiblement inférieur à celui des économies dites avancées, situant encore la Chine dans une position intermédiaire en termes de niveau de vie.

La lecture croisée avec l'indice de développement humain met en évidence un décalage persistant entre la richesse produite et les résultats observables en matière de développement humain. Si les progrès sont indéniables, ils restent hétérogènes et reflètent des disparités importantes, tant sociales que territoriales. Cette configuration souligne les limites d'un modèle de développement longtemps fondé sur l'accumulation rapide du capital et l'expansion des capacités productives, dont les rendements marginaux tendent à décroître.

ii. Les États-Unis : un niveau de vie très élevé, une efficacité socio-économique contrastée

Les États-Unis se caractérisent par un PIB/hab en PPA parmi les plus élevés au monde, traduisant une capacité exceptionnelle de production de richesse ainsi qu'une forte capacité de consommation et d'accumulation. Ce niveau de richesse confère à l'économie américaine des marges de manœuvre importantes, notamment en matière d'investissement et d'innovation.

Cependant, la lecture croisée avec l'indice de développement humain révèle des tensions internes significatives. Malgré un PIB/hab très élevé, les résultats en matière de développement humain apparaissent plus hétérogènes, ce qui conduit à nuancer l'appréciation globale de l'efficacité socio-économique du modèle américain.

¹¹ FMI, « World Economic Outlook Database », *imf.org*, Publications, avr. 2025, <https://www.imf.org/en/publications/weo/weo-database/2025/april>.

¹² PNUD, Rapport sur le développement humain 2023-2024 | *Sortir de l'impasse : repenser la coopération dans un monde polarisé*, 324 p., pp. 274-277, <https://hdr.undp.org/system/files/documents/global-report-document/hdr2023-24overviewfr.pdf>.

iii. La France : un niveau de vie élevé et une transformation plus homogène de la richesse

La France présente un PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat élevé, bien qu'inférieur à celui des États-Unis, traduisant un niveau de vie caractéristique des économies avancées. Cette richesse s'accompagne d'une capacité de consommation et d'accumulation significative, soutenue par un rôle important de la dépense publique et par des mécanismes de redistribution structurants.

La confrontation avec l'IDH met en évidence une plus grande homogénéité des résultats en matière de développement humain. Le modèle français se distingue par une capacité relativement élevée à transformer la richesse produite en résultats sociaux mesurables, notamment en matière de santé et d'éducation, ce qui confère à l'économie française une efficacité socio-économique spécifique au regard de ce critère.

Ainsi, l'analyse comparative montre que des niveaux de PIB par habitant similaires ou élevés peuvent correspondre à des configurations très différentes en termes d'efficacité socio-économique. Elle confirme l'intérêt d'une lecture croisée avec l'IDH pour apprécier les trajectoires de développement, tout en soulignant que ce critère ne saurait, à lui seul, épuiser l'analyse du développement économique.

3. Score de niveau de vie et d'efficacité socio-économique

Le score attribué au titre de ce premier critère vise à proposer une **synthèse raisonnée** de la lecture croisée du PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat et de l'indice de développement humain. En raison du rôle central du niveau de vie moyen dans l'appréciation du développement économique, ce critère bénéficie d'une **pondération élevée (4/5)** au sein de la dimension économique, financière et commerciale de notre indice. Il constitue un **socle structurant** de l'analyse, dans la mesure où il conditionne, directement ou indirectement, la capacité des économies à soutenir la consommation, l'investissement et l'action publique.

La comparaison met en évidence des **configurations contrastées**. Les **États-Unis** se situent à un niveau très élevé de PIB/hab en PPA, traduisant une capacité exceptionnelle de production et d'accumulation de richesse. Toutefois, les résultats plus hétérogènes observés en matière de développement humain conduisent à nuancer l'évaluation de l'efficacité socio-économique du modèle américain (**8,5/10**). La **France** présente un niveau de PIB/hab élevé, associé à une transformation plus homogène de la richesse en résultats sociaux, ce qui justifie une appréciation favorable, mais qui doit être nuancé par son niveau substantiellement inférieur à celui des États-Unis, ce qui peut limiter les investissements et la puissance économique globale du pays (**7,5/10**). La **Chine**, quant à elle, se distingue par un rattrapage économique incontestable, mais demeure à un niveau intermédiaire de PIB/hab, avec des écarts persistants entre richesse produite et résultats humains, ce qui justifie un score inférieur (**6/10**).

Le score et la pondération retenues tiennent également compte des **limites méthodologiques propres aux indicateurs mobilisés**. Le recours au PIB/hab en PPA, bien qu'indispensable pour les comparaisons internationales, repose sur des hypothèses relatives à la détermination des paniers de biens et services et peut être affecté par des biais de mesure ou des comportements d'optimisation statistique. Ces limites appellent à une interprétation prudente des résultats, sans pour autant remettre en cause le caractère structurant du critère dans l'évaluation du développement économique.

En définitive, le score attribué au titre de ce critère ne vise pas à établir un classement figé des pays étudiés, mais à **situer leur position relative** au regard du niveau de vie moyen et de leur capacité à transformer la richesse économique en conditions de vie effectives. Il constitue une **base analytique centrale**, appelée à être complétée et nuancée par les critères suivants, qui permettront d'appréhender plus finement la stabilité, la soutenabilité et la résilience des modèles économiques analysés.

Critère	Pondération du critère (/5)	Chine	États-Unis	France
Niveau de vie et d'efficacité socio-économique (/10)	4	6	8,5	7,5

Tableau 2. Score de niveau de vie et d'efficacité socio-économique.

B. LE NIVEAU GÉNÉRAL DES PRIX ENTRE STABILITÉ ET STRUCTURATION

1. La maîtrise du niveau général des prix source de prévisibilité macro-économique

- i. Le niveau général des prix, une variable structurante de la stabilité économique

Le deuxième critère retenu pour mesurer le développement économique porte sur la **maîtrise du niveau général des prix**, entendue comme la capacité d'une économie à préserver dans le temps la valeur réelle des revenus et du niveau de vie observé. L'inflation désigne l'augmentation générale et durable des prix des biens et services au sein d'une économie, entraînant une diminution du pouvoir d'achat de la monnaie. Au contraire, la désinflation désigne la baisse durable du rythme de hausse des prix, pouvant conduire à une déflation, la baisse du niveau des prix. Il constitue ainsi un indicateur central du cadre macro-économique dans lequel s'exerce le niveau de vie mesuré par le PIB/hab.

Dans la perspective de cet indice, le niveau général des prix n'est pas appréhendé comme un phénomène conjoncturel isolé, mais comme une **variable structurante de la stabilité économique**. Un niveau général des prix élevé, instable ou imprévisible affecte directement la valeur réelle des revenus des ménages, l'épargne, la capacité d'investissement et, plus largement, la confiance dans le système économique. À l'inverse, un environnement de prix relativement stable contribue à la prévisibilité des décisions économiques et à la consolidation du niveau de vie.

Le critère retenu ne vise pas à juger un niveau général des prix « optimal » ou à évaluer la conformité à une norme théorique. Il s'attache à apprécier la **maîtrise du processus inflationniste**, c'est-à-dire la capacité d'une économie à contenir les tensions sur les prix et à éviter des dynamiques d'emballement susceptibles d'éroder durablement les conditions de vie. Le niveau général des prix est ainsi mobilisé comme un **révélateur de la qualité du cadre macro-économique**, venant compléter l'analyse du niveau de vie et de l'efficacité socio-économique développée dans le critère précédent.

ii. La maîtrise du niveau général des prix au service des consommateurs

La maîtrise du niveau général des prix constitue un élément central du développement économique en ce qu'elle conditionne directement la **préservation du pouvoir d'achat réel des ménages** et la lisibilité des décisions économiques. Un environnement de prix stable ou faiblement volatil permet aux consommateurs d'anticiper leurs dépenses, de lisser leur consommation dans le temps et de préserver la valeur réelle de leurs revenus. À ce titre, l'évolution du niveau général des prix renseigne sur la capacité d'une économie à offrir un cadre macro-économique prévisible, favorable à la sécurité économique des ménages.

L'évolution des prix joue également un rôle structurant dans la relation entre les acteurs économiques et les institutions. Des dynamiques de prix instables, qu'il s'agisse de phases inflationnistes prolongées ou de désajustements marqués, fragilisent la confiance des acteurs, perturbent les comportements d'épargne et peuvent accentuer les inégalités, en affectant de manière différenciée les acteurs selon leur structure de revenus et de dépense. À l'inverse, la maîtrise du niveau général des prix contribue à la **lisibilité des signaux économiques**, condition nécessaire à un développement économique équilibré.

Néanmoins, l'évolution du niveau général des prix ne saurait, à elle seule, constituer un indicateur suffisant du niveau de développement. Une inflation faible ou contenue ne préjuge ni du **niveau de vie** atteint, ni de la **qualité de la croissance**, ni de la capacité d'une économie à générer des gains de productivité durables. De même, la stabilité des prix peut résulter de facteurs conjoncturels ou administratifs qui ne traduisent pas nécessairement une robustesse structurelle du modèle économique.

C'est pourquoi ce critère ne vise pas à établir une relation mécanique entre stabilité des prix et développement, mais à apprécier la **cohérence macro-économique** dans laquelle s'inscrit le niveau de vie observé. L'évolution du niveau général des prix est ainsi mobilisée comme un indicateur de **qualité du cadre économique**, venant compléter, sans s'y substituer, l'analyse du niveau de richesse et de l'efficacité socio-économique développée dans le critère précédent.

2. Le taux d'inflation comme révélateur du cadre macro-économique

L'analyse de la maîtrise du niveau général des prix vise à apprécier la **stabilité macro-économique effective** dans laquelle s'inscrit le niveau de vie observé. Elle ne repose pas sur une comparaison ponctuelle du taux d'inflation, mais sur l'examen des **trajectoires**, de leur régularité et de leur lisibilité dans le temps, ainsi que sur les facteurs structurels susceptibles d'influencer la formation des prix.

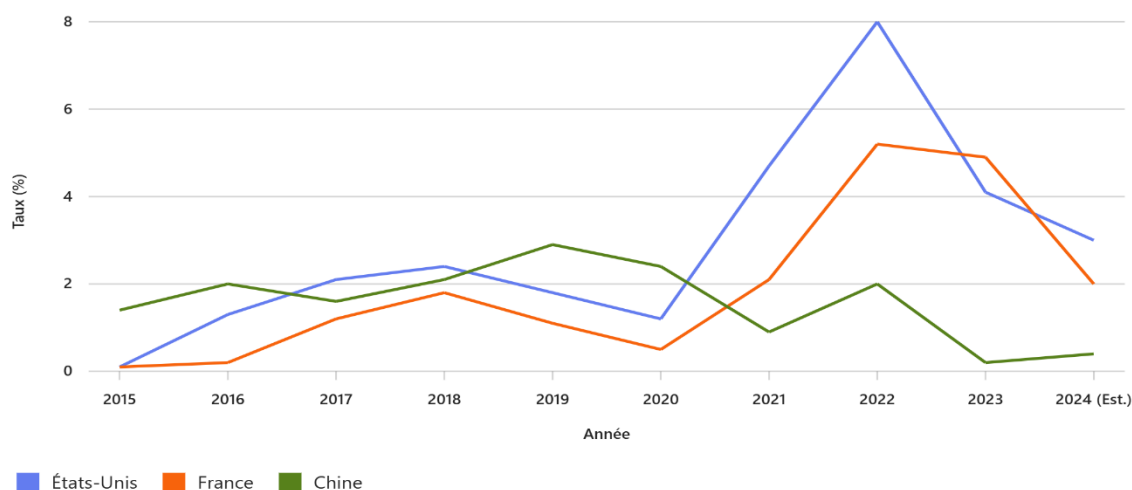


Figure 1. Taux d'inflation des pays étudiés (2015-2024).¹³

Statistique	Chine	États-Unis	France
Moyenne	1,59 %	2,87 %	1,91 %
Minimum	0,2 %	0,1 %	0,1 %
Maximum	2,9 %	8,0 %	5,2 %
Écart-Type (σ)	0,82	2,29	1,43

Tableau 3. Statistiques des taux d'inflations des pays étudiés entre 2015 et 2024.

i. La Chine : stabilité des prix et risque déflationniste, révélateurs d'un modèle hétérogène

Sur la période considérée, la Chine présente le **taux d'inflation le plus bas** (moy : 1,59 %) **et le plus stable** ($\sigma = 0,82$) parmi les pays à l'étude, avec un maximum relativement contenu (max. : 2,9 %). Cette stabilité apparente ne renvoie toutefois pas aux mêmes enjeux que dans les économies avancées, le minimum observé, particulièrement bas (min : 0,2 %), met en évidence un défi d'une nature différente, à savoir le **risque de déflation**.

Cette configuration s'explique notamment par des caractéristiques structurelles du modèle de croissance chinois. Une économie durablement orientée vers les **exportations** et **l'investissement**, au détriment de la **consommation**, tend à générer un environnement de **faible inflation**, voire de déflation, dans la mesure où la demande interne ne progresse pas au même rythme que les capacités de production. À cette trame s'ajoute l'existence de

¹³ Données agrégées du FMI, <https://www.imf.org/external/datamapper/PCPIPCH@WEO/MAE>.

surcapacités productives, dont l'effet est intrinsèquement déflationniste, en particulier lorsque l'économie est exposée à des tensions commerciales et à des hausses de barrières tarifaires.¹⁴

Il convient de rappeler qu'une forte stabilité des prix n'est pas, en elle-même, un marqueur univoque de développement. Certaines économies avancées ont déjà connu de longues périodes de faible volatilité des prix (« *Great Moderation* » des années 1980 à 2000 aux États-Unis), associées à des effets secondaires sur le comportement de prise de risque des acteurs financiers (crise des « *subprimes* » de 2007). Dans le cas chinois, la stabilité des prix apparaît surtout comme le symptôme d'une structure économique hétérogène, marquée par des intensités concurrentielles très variables selon les segments de l'économie, et non comme le reflet d'une maturité macro-économique comparable à celle des économies avancées.

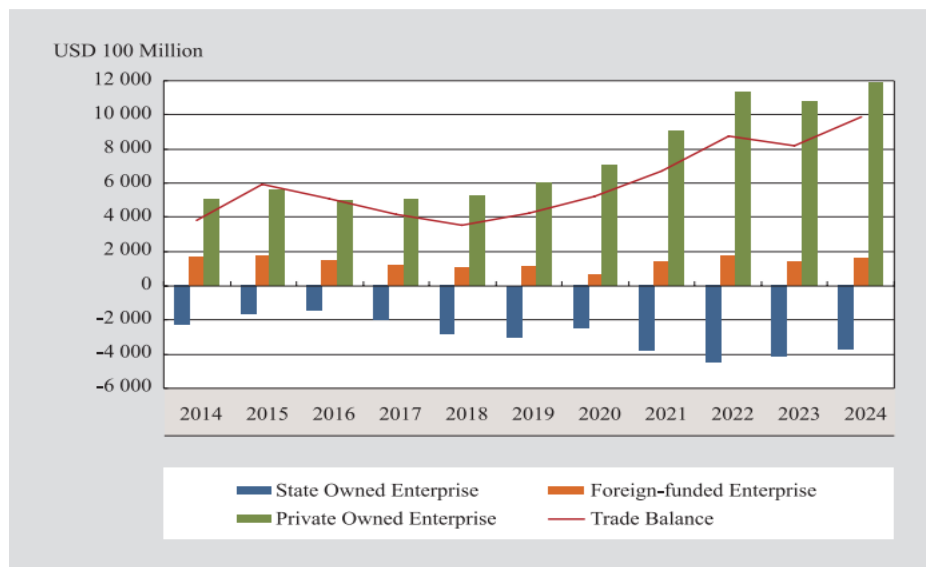


Figure 2. La balance commerciale de la Chine en termes de contributeurs (2024).

Cette figure met en évidence une dualité structurelle. D'une part, certains secteurs, fortement régulés, traditionnellement dominés par des entreprises d'État, bénéficient de **situations de monopole** ou d'oligopole et d'une réglementation limitant l'entrée de la concurrence (finance, énergie, media et information). D'autre part, de nombreux secteurs à **haute intensité concurrentielle** présentent des surcapacités et se livrent à des guerres de prix, avec des marges faibles et une forte **dépendance aux débouchés externes**. Cette hétérogénéité constitue une caractéristique fondamentale du modèle économique chinois et éclaire, au-delà du seul niveau d'inflation, la signification particulière de la stabilité des prix observée.

En clair, si la Chine se distingue par une stabilité des prix supérieure à celle de la France ou des États-Unis, cette stabilité ne saurait être interprétée comme l'expression d'une structure économique équivalente ni d'une intensité concurrentielle homogène. Au contraire,

¹⁴ ROACH (S.), *Accidental Conflict: America, China, and the Clash of False Narratives*, Yale University Press, 2022.

elle renvoie à des mécanismes propres, où le risque déflationniste et la dualité sectorielle jouent un rôle central.

ii. **Les États-Unis : une inflation plus volatile dans un cadre macro-économique robuste**

Sur la période, les États-Unis se caractérisent par une **inflation moyenne plus élevée** que celle des autres pays étudiés (2,87 %), ainsi que par une **volatilité nettement supérieure** ($\sigma = 2,29$). L'écart entre le minimum observé (0,1 %) et le maximum atteint (8, %) traduit une sensibilité accrue de l'économie américaine aux chocs macro-économiques, en particulier sur la période récente.

Cette volatilité reflète avant tout le **caractère fortement cyclique** de l'économie américaine. Les phases de reprise ou de choc externe se traduisent rapidement par des tensions inflationnistes, témoignant d'une capacité élevée à générer de la demande et des ajustements rapides des prix. Plus récemment, la trajectoire observée suggère également une capacité à **maîtriser une phase de désinflation sans provoquer de rupture brutale de l'activité**, ce qui renforce la lisibilité du cadre macro-économique à court terme.

Pour autant, l'expérience historique montre que la **stabilité apparente des prix peut être trompeuse**. Les décennies de faible volatilité observées durant la période de la *Great Moderation* ont coïncidé avec une accumulation de déséquilibres financiers, rappelant qu'une inflation maîtrisée n'est pas nécessairement synonyme d'équilibre macro-économique durable. Dans ce contexte, l'évolution du niveau général des prix aux États-Unis renseigne davantage sur la **cyclicité et la réactivité** de l'économie américaine que sur une supériorité de leur modèle de développement.

iii. **La France : une inflation plus amortie, associée à une dynamique économique modérée**

La France présente, sur la même période, une **inflation moyenne plus faible** (1,91 %) et une **volatilité sensiblement réduite** par rapport aux États-Unis ($\sigma = 1,43$). Cette trajectoire traduit une évolution du niveau général des prix **plus amortie**, malgré l'existence d'un pic inflationniste notable en 2022 (5,2 %), dont l'ampleur demeure inférieure à celle observée outre-Atlantique.

La dispersion plus limitée des taux d'inflation suggère une absorption plus progressive des chocs inflationnistes, contribuant à une meilleure prévisibilité du pouvoir d'achat à court terme. Cette configuration est compatible avec le profil d'une économie développée mature, caractérisée par une transmission moins brutale des tensions macro-économiques aux prix.

Cette relative stabilité ne saurait être interprétée de manière univoque. Une volatilité plus faible peut également refléter une **dynamique économique plus modérée**, limitant les pressions inflationnistes internes. Dès lors, l'évolution du niveau général des prix en France renseigne moins sur un avantage structurel que sur un **équilibre macro-économique intermédiaire**, où la stabilité des prix s'accompagne d'une croissance plus contenue.

3. Un critère informatif mais secondaire dans l'appréciation du développement économique

Le score attribué au titre de ce deuxième critère vise à synthétiser l'analyse comparative de la maîtrise du niveau général des prix, en tenant compte de la **portée intrinsèquement limitée** de cet indicateur pour apprécier le niveau de développement économique. Ni une inflation élevée ni une inflation très faible ne constituent, en elles-mêmes, des marqueurs fiables du degré de développement d'une économie. En conséquence, ce critère se voit attribuer une **pondération faible (1/5)** au sein de la dimension économique, financière et commerciale de l'indice.

L'analyse met en évidence des **profils inflationnistes différenciés**, sans qu'aucun ne puisse être interprété de manière univoque. Aux États-Unis, une inflation plus élevée et plus volatile traduit avant tout une **forte cyclicité économique** et une sensibilité marquée aux chocs, davantage qu'un déséquilibre structurel (7/10). Cette configuration est compatible avec une économie développée dynamique, mais limite la capacité de ce critère à signaler une supériorité structurelle claire. En France, une inflation plus modérée et relativement plus stable reflète un **équilibre macro-économique amorti**, cohérent avec le profil d'une économie développée mature, tout en pouvant également traduire une dynamique économique plus contenue (8/10).

La Chine se distingue par une **stabilité des prix exceptionnellement élevée** sur la période. Si cette caractéristique peut, à première vue, être interprétée comme un signe de maîtrise macro-économique, l'analyse qualitative invite à une lecture plus nuancée. La faiblesse et la stabilité de l'inflation chinoise apparaissent étroitement liées à des **déséquilibres structurels**, notamment la coexistence de secteurs monopolistiques dominés par des entreprises d'État et de secteurs fortement concurrentiels marqués par des surcapacités productives et des guerres de prix. Dans ce contexte, une inflation faible ne saurait être assimilée à un indicateur de maturité économique élevée, mais plutôt à un **symptôme d'hétérogénéité structurelle** et à un risque déflationniste latent (6,5/10).

Le score attribué à ce critère reflète une appréciation prudente de la **qualité du cadre macro-économique** plutôt qu'un jugement direct sur le niveau de développement. La maîtrise du niveau général des prix constitue une condition nécessaire à la stabilité du niveau de vie, mais elle demeure **insuffisante pour discriminer clairement** les économies développées des économies en développement. Ce critère doit donc être interprété comme un **indicateur complémentaire**, appelé à être mis en perspective avec les critères relatifs à la croissance, à la productivité, à la soutenabilité et à la structure des modèles économiques analysés.

Critère	Pondération du critère (/5)	Chine	États-Unis	France
Niveau général des prix (/10)	1	6,5	7	8

Tableau 4. Score du niveau général des prix.

C. LA DYNAMIQUE DE CROISSANCE, ENTRE RATTRAPAGE ET CONVERGENCE À LA LUMIÈRE DE L'INFLATION

1. Le lien entre taux de croissance et indice des prix à la consommation

i. La dynamique de croissance : articulation entre production et évolution des prix

Le troisième critère retenu pour mesurer le développement économique porte sur la **dynamique de croissance**, appréhendée à partir du **taux de croissance du produit intérieur brut** et de son articulation avec **l'évolution du niveau général des prix**, mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC). Le taux de croissance du PIB renseigne sur le rythme d'augmentation de la production, tandis que l'IPC permet d'en apprécier la traduction réelle en termes de pouvoir d'achat et de demande effective.

Pris isolément, le taux de croissance constitue un indicateur **fondamentalement dynamique**, mais **peu discriminant** du niveau de développement. Il dépend fortement de la taille initiale de l'économie, des effets de base et du moment du cycle économique. À création de richesse équivalente, une économie en phase de rattrapage affiche mécaniquement des taux de croissance plus élevés qu'une économie déjà avancée, sans que cela traduise nécessairement un niveau de développement supérieur.

ii. De la performance conjoncturelle à la trajectoire de développement

C'est pourquoi la croissance est ici analysée à la lumière de l'évolution des prix. L'écart entre le taux de croissance du PIB et l'inflation mesurée par l'IPC permet d'apprécier si la **dynamique de production** s'accompagne d'une montée en puissance de la demande, d'une pression sur les prix, ou au contraire d'un affaiblissement de la transmission de la croissance à l'économie réelle. Une croissance soutenue associée à une inflation modérée peut ainsi signaler une phase de rattrapage, mais également révéler des déséquilibres structurels de la demande. À l'inverse, une inflation élevée relativement à la croissance peut signaler des tensions sur les capacités productives, des déséquilibres macro-économiques ou une érosion des gains réels.

Ce critère vise donc à qualifier la **trajectoire économique**, en distinguant des configurations de maturité économique. Les économies parvenues à un haut niveau de revenu par habitant se caractérisent fréquemment par des rythmes de croissance plus modérés, liés à des rendements décroissants du capital, à des contraintes démographiques ou à des structures productives stabilisées. Dans ce contexte, une croissance faible n'est pas nécessairement le signe d'un affaiblissement du développement, mais peut refléter une phase de convergence ou de stabilisation.

Ce critère ne vise donc pas à hiérarchiser les économies selon leur performance conjoncturelle, mais à qualifier leur **position relative dans le processus de développement**. La dynamique croissance-prix constitue ainsi un indicateur intermédiaire de trajectoire, informatif mais non conclusif, appelé à être complété par les autres dimensions de l'indice.

2. Le taux de croissance et la trajectoire de développement

L'analyse comparative de la dynamique de croissance vise à apprécier la **position relative des économies étudiées dans leur trajectoire de développement**, en croisant le rythme de croissance du PIB et l'évolution du niveau général des prix. Cette approche permet de dépasser une lecture strictement quantitative de la croissance pour en éclairer la signification macro-économique, notamment un travers l'écart entre production et inflation, révélateur des équilibres, et déséquilibres, entre offre et demande.

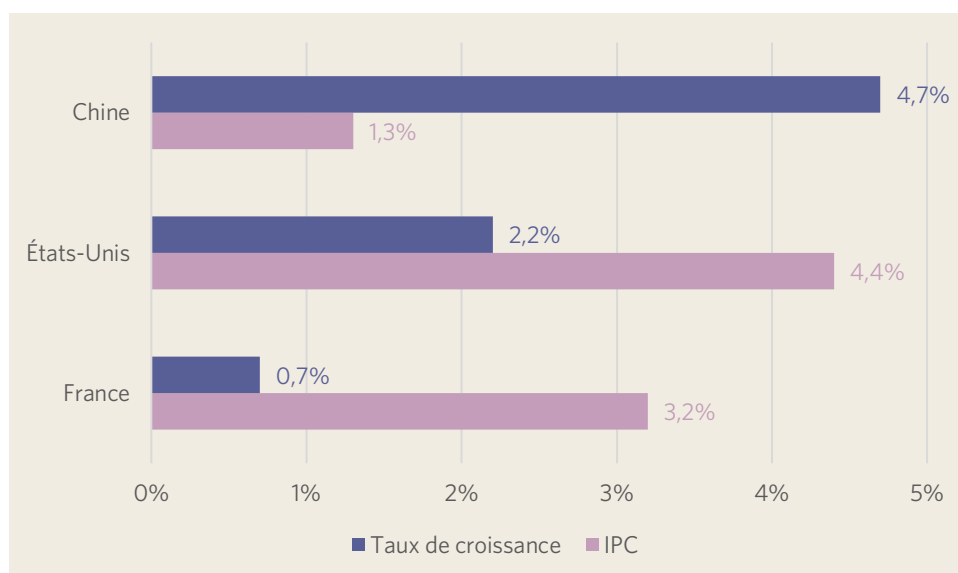


Figure 3. Taux de croissance du PIB et indice des prix à la consommation (2020-2024).¹⁵

i. La Chine : une croissance encore élevée, révélatrice d'un rattrapage sous contraintes

Depuis 2020, la Chine affiche une **croissance moyenne du PIB sensiblement supérieure** à celle des économies développées étudiées (+ 4,7 %), combinée à une **inflation très faible** (+ 1,3 %). Cet écart positif marqué entre croissance et inflation traduit une dynamique dans laquelle la production progresse plus rapidement que la demande intérieure, confirmant l'existence d'un rattrapage économique encore en cours.

Pour autant, cette configuration met également en lumière des **déséquilibres structurels**. La faible transmission de la croissance aux prix suggère une demande intérieure insuffisante, en partie liée à des surcapacités productives, à une confiance des ménages fragilisée et à une allocation des ressources historiquement orientée vers l'investissement et les exportations. La combinaison d'une croissance soutenue et d'une inflation contenue, voire proche de la déflation sur certaines périodes récentes, révèle ainsi une situation paradoxale. La Chine présente simultanément des caractéristiques d'économie en rattrapage et des fragilités typiques d'économies plus matures confrontées à des contraintes structurelles.

¹⁵ Données agrégées du FMI, de la Banque mondiale, et des instituts statistiques nationaux chinois (NBSC), américain (BEA/BLS) et français (INSEE).

La dynamique croissance-prix positionne dès lors la Chine dans une **zone intermédiaire de transition**, où la poursuite du rattrapage quantitatif coexiste avec des limites croissantes dans la transmission de la croissance à la demande domestique.

ii. **Les États-Unis : une croissance modérée dans une économie développée dynamique**

Les États-Unis se caractérisent, sur la même période, par une **croissance moyenne du PIB plus modérée** (+ 2,2 %), mais associée à une **inflation nettement plus élevée** (+ 4,4 %). L'écart négatif entre croissance et inflation indique que les tensions sur les prix ont excédé le rythme de progression de la production, traduisant une phase de surchauffe macro-économique largement liée au contexte postpandémique.

Cette configuration est typique d'une économie développée avancée, capable de rebondir rapidement après un choc, mais exposée à des pressions inflationnistes lorsque la demande dépasse temporairement les capacités productives. La dynamique observée ne remet pas en cause le niveau de développement de l'économie américaine, mais souligne une **cyclicité prononcée**, dans laquelle la croissance réelle est partiellement érodée par l'inflation.

Ainsi, dans le cas américain, la lecture conjointe de la croissance et des prix renseigne moins sur un processus de rattrapage que sur la **gestion des équilibres conjoncturels** propres à une économie mature et très réactive.

iii. **La France : une croissance faible face à des pressions inflationnistes significatives**

La France présente une **croissance moyenne du PIB particulièrement faible** sur la période considérée (+ 0,7 %), combinée à une **inflation sensiblement plus élevée** (+ 3,2 %). L'écart important entre inflation et croissance traduit une situation dans laquelle les gains réels de production demeurent limités, tandis que les pressions sur les prix pèsent sur le pouvoir d'achat.

Ce profil est caractéristique d'une **économie développée mature à faible potentiel de croissance**, exposée à des chocs externes importants et disposant de marges de manœuvres structurelles plus restreintes. La dynamique croissance-prix ne signale pas un rattrapage, mais plutôt une phase de stagnation relative, dans laquelle la croissance peine à compenser les effets inflationnistes.

Dans ce contexte, la faiblesse de la croissance ne saurait être interprétée comme un indicateur de sous-développement, mais comme le reflet d'une économie avancée confrontée à des contraintes structurelles, démographiques et énergétiques, qui limitent sa capacité d'expansion rapide.

3. Un critère de trajectoire à portée interprétative limitée

Le score attribué au titre de ce troisième critère vise à synthétiser l'analyse de la dynamique de croissance, appréhendée à la lumière de l'évolution des prix, tout en tenant compte des limites structurelles de cet indicateur pour apprécier le niveau de développement économique. Le taux de croissance ne permet pas, à lui seul, de comparer directement les

économies, en raison des effets de base liés à la taille initiale du PIB, des fluctuations cycliques et des différences de structure économiques. En conséquence, ce critère se voit attribuer une **pondération modérée (2/5)** au sein de la dimension économique financière et commerciale de l'indice.

L'analyse comparative montre que la dynamique de croissance revêt des significations différentes selon le stade de développement. Aux États-Unis, une croissance modérée mais positive traduit une **économie développée dynamique**, capable de rebondir rapidement après des chocs, mais dont les gains réels sont partiellement érodés par une inflation plus élevée. La trajectoire observée correspond à celle d'une économie mature, caractérisée par une forte cyclicité et des déséquilibres conjoncturels ponctuels, sans remettre en cause son niveau de développement structurel (**7,5/10**).

La France se distingue par une croissance particulièrement faible sur la période considérée, combinée à une inflation sensiblement supérieure. Cette configuration reflète une **phase de stagnation relative**, typique d'une économie développée arrivée à un stade de maturité avancée, confrontée à des contraintes structurelles durables. L'absence de dynamique de rattrapage se traduit par un score inférieur, non comme un signal de sous-développement, mais comme l'expression d'un potentiel de croissance limité dans un cadre institutionnel stabilisé (**6/10**).

La Chine affiche, quant à elle, une croissance moyenne nettement plus élevée, associée à une inflation très faible. L'écart positif marqué entre croissance et inflation traduit une **dynamique de rattrapage encore en cours**, mais révèle également des déséquilibres internes, notamment une demande intérieure insuffisante et des surcapacités productives. Cette combinaison confère à l'économie chinoise un profil intermédiaire. Sa trajectoire de croissance est encore soutenue, sans transmission complète à l'économie réelle, ce qui justifie un score élevé mais non maximal (**8/10**).

Le score attribué à ce critère reflète une lecture par trajectoire plutôt qu'une évaluation de performance brute. La dynamique de croissance, rapportée à l'évolution des prix, permet de situer les économies étudiées entre rattrapage, convergence et maturité, sans constituer un indicateur décisif du niveau de développement.

Critère	Pondération du critère (/5)	Chine	États-Unis	France
<i>Dynamique de croissance (/10)</i>	2	8	7,5	6

Tableau 5. Score de la dynamique de croissance.

D. DE L'ACCUMULATION DU CAPITAL À L'EFFICACITÉ PRODUCTIVE : INVESTISSEMENT ET PRODUCTIVITÉ TOTALE DES FACTEURS

1. De l'effort d'investissement à l'efficacité productive

i. Articulation investissement-PTF

Le quatrième critère pour mesurer le développement économique porte sur l'**efficacité de l'investissement**, analysée à travers la **productivité totale des facteurs (PTF)**. Ce critère mobilise deux notions distinctes mais complémentaires. D'une part, le **taux d'investissement**, généralement exprimé en pourcentage du PIB, et, d'autre part, la PTF, qui mesure la part de la croissance économique non expliquée par l'accumulation des facteurs de production que sont le capital et le travail.

Le taux d'investissement, renseigne sur l'**effort d'accumulation du capital** au sein de l'économie. Il reflète l'ampleur des ressources consacrées à la formation de capital productif, qu'il s'agisse d'infrastructures, d'équipements, de logements ou d'actifs immatériels. En revanche, pris isolément, cet indicateur ne permet pas d'apprécier l'efficacité économique de cet effort, ni la manière dont l'investissement se traduit en gains de production.

La PTF est un indicateur **résiduel**, obtenu par décomposition de la croissance du PIB entre les contributions du capital, du travail et un terme résiduel attribué à la PTF. Celle-ci agrège l'ensemble des gains d'efficacité liés notamment à l'organisation de la production, au progrès technique, à la diffusion des innovations et à l'allocation des ressources. La PTF n'est pas directement observable et dépend de conventions méthodologiques, ce qui rend les comparaisons internationales délicates, mais elle constitue un outil central pour analyse la performance globale d'un système productif.

ii. Distinguer accumulation extensive et gains d'efficacité

L'investissement constitue un levier central de la croissance économique, mais son niveau quantitatif ne saurait, à lui seul, qualifier le stade de développement d'une économie. Il n'existe **pas de seuil unique et universel** de taux d'investissement rapporté au PIB permettant de séparer strictement les économies développées des économies en développement, dans la mesure où la qualité et l'efficacité de l'investissement importent davantage que son volume. Toutefois, l'analyse empirique permet d'identifier des **plages typiques** de taux d'investissement, qui reflètent généralement la structure productive et le degré de maturité économique.

Catégorie de pays	Taux d'investissement / PIB	Objectif de l'investissement	Exemples notables
<i>Pays développés (Matures)</i>	20 % à 25 %	Remplacement du capital, innovation, R&D, capital humain	États-Unis, France, Allemagne, Japon
<i>Pays en développement, émergents</i>	25 % à 35 %	Rattrapage, construction d'infrastructures de base, industrialisation rapide	Inde, Indonésie, Vietnam
<i>Pays à croissance tirée par le capital (Distorsion)</i>	35 % et plus	Croissance extensive, souvent inefficace, financée par la dette	Chine

Tableau 6. Interprétation des taux d'investissement moyens (2015-2024).¹⁶

L'émergence de trois catégories et non deux (« développé », « en développement ») souligne le **caractère ambigu de l'investissement** pris isolément. Un effort d'investissement massif peut soutenir la croissance à court terme sans nécessairement générer des gains d'efficacité durables, notamment lorsque l'allocation du capital est biaisée ou que les rendements marginaux décroissent rapidement. À l'inverse, des économies affichant des taux d'investissement plus contenus peuvent enregistrer des performances économiques solides si l'investissement est efficacement orienté vers des usages à forte valeur ajoutée.

Dans une perspective de développement, la trajectoire de la PTF permet ainsi de distinguer des modèles de croissance fondés principalement sur l'**accumulation extensive des facteurs** de ceux reposant sur des **gains d'efficacité**. Les économies en développement progressent souvent par l'augmentation rapide des volumes de capital et de travail, tandis que les économies avancées se caractérisent davantage par une croissance tirée par la productivité, l'innovation et la sophistication organisationnelle. Dès lors, l'évolution de la PTF constitue un indicateur privilégié pour apprécier le passage d'un modèle de rattrapage à un modèle de croissance mature.

Même si la PTF dépend de conventions de mesure et est sensible aux révisions statistiques, l'analyse sur des périodes longues et la mise en regard de l'effort d'investissement, en fait une **grille de lecture particulièrement pertinente** pour qualifier la nature du développement économique. Ce critère permet d'appréhender non seulement l'**intensité de l'effort productif**, mais surtout sa **qualité économique**, en éclairant le degré de maturité des modèles de croissance.

2. Des trajectoires productives contrastées : accumulation, diffusion et stagnation

L'analyse comparative de l'efficacité de l'investissement repose sur la mise en regard du **niveau d'effort d'accumulation du capital** et de la **trajectoire de la productivité totale des facteurs**. Cette approche permet de qualifier la **nature des modèles de croissance** des économies étudiées, en distinguant les dynamiques fondées sur l'accumulation extensive des facteurs de celles reposant sur des gains d'efficacité. Au-delà des différences de niveau de développement, la trajectoire de la PTF éclaire les capacités respectives à transformer l'investissement en croissance soutenue.

¹⁶ Données agrégées du FMI et de la Banque mondiale.

Pays	Période pré-crise 2000-2007	Période crise 2007-2014	Période post-crise 2014-2024	Période globale 2000-2024
Chine	3,3 %	2,7 %	0,9 %	2,4 %
États-Unis	1,4 %	0,5 %	0,9 %	1,0 %
France	0,7 %	- 0,1 %	0,0 %	0,2 %

Tableau 7. Taux de croissance annuel moyen de la productivité totale des facteurs (2000-2024).¹⁷

i. La Chine : une puissance d'investissement confrontée à l'érosion de l'efficacité

La Chine se distingue par un **taux d'investissement exceptionnellement élevé**, historiquement compris entre 40 % et 45 % du PIB (1980-2010), caractéristique d'un modèle de croissance longtemps tiré par l'accumulation massive de capital. Cette stratégie a permis un rattrapage rapide et une expansion soutenue de la capacité productive, notamment au cours des décennies précédant la crise financière mondiale.

Cependant, l'analyse met en évidence un **basculement structurel** à partir de la fin des années 2000. Alors que la croissance chinoise reposait auparavant de manière significative sur des gains d'efficacité, la contribution de la PTF s'est nettement affaiblie au profit d'une croissance de plus en plus extensive. La relance massive par l'investissement engagée après 2008 a permis de maintenir des taux de croissance élevés, mais au prix d'une **efficacité décroissante du capital**.

Source de croissance	Chine Post-2008	États-Unis Post-2008	France Post-2008
<i>Capital (investissement)</i>	Modéré à fort	Modéré	Modéré à faible
<i>Travail (emploi, démographie)</i>	Faible ou négatif (démographie en déclin)	Modéré (démographie stable, faible immigration) (hausse du taux d'activité, réformes)	Fort (hausse du taux d'activité, réformes)
<i>PTF (innovation, efficacité)</i>	Modéré avec un ralentissement brutal, de plus en plus marqué au fil des années	Faible (ralentissement post-TIC)	Faible (similaire aux autres économies matures)
<i>Régime dominant</i>	Croissance extensive (par l'input) grâce au volume massif d'investissement (capital)	Croissance intensive favorisée par une forte capacité d'innovation mais limitée par la diffusion (de nombreux biens immatériels et services gratuits (ex : services numériques gratuits, gains de qualité, personnalisation))	Croissance extensive d'intensité limitée, à la fois via le travail (principalement) et le capital mais manque d'un moteur d'efficacité fort

Tableau 8. Nature des investissements et source de la croissance.¹⁸

¹⁷ The Conference Board, « Total Economy Database », *conference-board.org*, sept. 2025, <https://www.conference-board.org/topics/total-economy-database>.

¹⁸ FMI, *Perspective de l'économie mondiale*, oct. 2025, 176 p., <https://www.imf.org/-/media/files/publications/weo/2025/october/french/text.pdf>.

Ce tableau souligne la prédominance du capital dans la croissance chinoise post-2008, dans un contexte de contribution limitée, voire négative, du facteur et de ralentissement marqué de la PTF. Cette configuration traduit une **mésallocation persistante du capital**, notamment vers des secteurs à faibles rendements marginaux, et des surcapacités productives qui pèsent durablement sur l'efficacité globale du système économique.

La Chine apparaît ainsi comme une **économie en transition avancée**. Elle est dotée d'une capacité d'investissement hors norme et de compétences technologiques élevées dans certains secteurs, mais est encore largement dépendant d'une logique d'accumulation quantitative, dont les gains d'efficacité macro-économiques demeurent limités.

ii. **Les États-Unis : une croissance intensive freinée par la diffusion des gains de productivité**

Les États-Unis présentent un **taux d'investissement conforme aux standards des économies développées** (20-25 % du PIB), orienté principalement vers le renouvellement du capital, l'innovation et la recherche et développement. Contrairement à la Chine, la croissance américaine repose moins sur l'accumulation massive des facteurs que sur des **dynamiques d'innovation et d'efficacité**.

La trajectoire de la PTF montre un **ralentissement progressif** depuis le milieu des années 2000, après une période de forte accélération liée aux technologies de l'information et de la communication. Bien que la croissance moyenne de la PTF demeure supérieure à celle observée en France et proche de celle de la Chine sur la période récente, elle reste inférieure aux niveaux atteints lors des phases d'expansion précédentes.

Ce ralentissement ne traduit pas une inefficacité globale de l'investissement, mais plutôt une **diffusion incomplète des gains de productivité**. Les gains d'efficacité tendent à se concentrer dans un nombre limité d'entreprises à forte intensité technologique, tandis que leur transmission au reste du tissu productif demeure partielle. Le modèle américain se caractérise ainsi par une **croissance intensive**, mais freinée par des phénomènes de polarisation sectorielle et de diffusion différenciée de l'innovation.

iii. **La France : une stagnation productive dans une économie développée mature**

La France se situe dans une configuration distincte, marquée par un **taux d'investissement modéré**, conforme aux standards des économies développées, mais

OCDE, *Trouver le juste équilibre en période d'incertitude*, Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, sept. 2025, 26 p., https://www.oecd.org/fr/publications/perspectives-economiques-de-l-ocde-rapport-intermediaire-septembre-2025_519a0876-fr.html

Banque de France, « Projections macroéconomiques - Juin 2025 », *banque-france.fr*, 11 juin 2025, <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/projections-macroeconomiques-juin-2025>

Bureau of Labor Statistics, « Productivity and Costs, Third Quarter 2025, Revised », *bls.gov*, Economic News Release, 29 janv. 2026, <https://www.bls.gov/news.release/prod2.toc.htm>.

Bureau of Labor Statistics, « Total Factor Productivity Major Industry Contributions to Output », *bls.gov*, Productivity, 19 déc. 2025, <https://www.bls.gov/productivity/highlights/contributions-of-total-factor-productivity-major-industry-to-output.htm>.

orienté en grande partie vers le maintien de l'appareil productif et de l'emploi plutôt que vers des ruptures technologiques majeures. Si l'effort d'investissement demeure significatif, il ne se traduit que marginalement par des gains d'efficacité mesurables.

La trajectoire de la PTF apparaît en effet **quasi stagnante** sur la période récente, distinguant négativement la France des deux autres économies étudiées. Cette faiblesse persistante de la productivité traduit des rigidités structurelles, un dynamisme entrepreneurial limité dans certains secteurs, et une diffusion insuffisante des innovations, notamment dans les services.

La croissance française repose ainsi davantage sur des mécanismes extensifs de faible intensité, en particulier via le facteur travail, dans un contexte de maturité économique avancée. Ce profil est caractéristique d'une **économie développée stabilisée**, disposant d'importants amortisseurs institutionnels et sociaux, mais confrontée à un déficit structurel de gains d'efficacité.

3. Un critère structurant de maturité économique

L'efficacité de l'investissement et la trajectoire de la productivité totale des facteurs constituent un **marqueur central de la qualité du développement économique**, dans la mesure où ils permettent de distinguer les modèles de croissance fondés sur l'accumulation extensive des facteurs de ceux reposant sur des gains d'efficacité durables. Pour autant, les incertitudes méthodologiques associées à la mesure de la PTF, ainsi que les fortes hétérogénéités sectorielles qu'elle recouvre, justifient que ce critère ne soit ni marginal, ni dominant au sein de la dimension économique. Il se voit donc attribuer une **pondération assez forte (3/5)**.

L'économie américaine se caractérise par un **taux d'investissement conforme aux standards des économies développées**, orienté prioritairement vers le renouvellement du capital, l'innovation et la recherche-développement. Malgré un ralentissement marqué de la croissance de la PTF depuis le milieu des années 2000, celle-ci demeure, en moyenne, supérieure à celle observée en France et proche de celle de la Chine sur la période récente (**8,5/10**). Le score élevé attribué reflète la **qualité globale de l'investissement**, l'existence d'un écosystème d'innovation robuste et la capacité du modèle américain à générer une croissance principalement intensive. Les limites identifiées tiennent moins au volume d'investissement qu'à la **diffusion incomplète des gains de productivité**, concentrés dans un nombre restreint d'entreprises à forte intensité technologique.

La France présente un **taux d'investissement modéré**, compatible avec celui d'une économie développée mature, mais dont l'impact sur la productivité demeure limité. La trajectoire de la PTF est caractérisée par une **quasi-stagnation** sur la période récente, traduisant des rigidités structurelles persistantes et une diffusion insuffisante des innovations, en particulier dans le secteur des services (**6,5/10**). Le pays se situe dans une phase de **stagnation productive**, propre à une économie avancée disposant de solides amortisseurs institutionnels et sociaux, et est confronté à un déficit durable de gains d'efficacité. L'effort

d'investissement, bien que réel, peine à se traduire en amélioration mesurable de la productivité globale.

La Chine se distingue par un **taux d'investissement exceptionnellement élevé**, caractéristique d'un modèle de croissance longtemps tiré par l'accumulation massive de capital. Si cette stratégie a permis un rattrapage rapide et une expansion soutenue de la capacité productive, elle s'est accompagnée, depuis la fin des années 2000, d'un **ralentissement marqué de la croissance de la PTF (7,5/10)**. Le profil de la Chine est ambivalent. En effet, il s'agit d'économie puissante, dotée d'une capacité d'investissement hors norme et de compétences technologiques élevées dans certains secteurs, mais encore dominée par une logique d'accumulation extensive et par une efficacité décroissante du capital. La trajectoire observée témoigne d'une transition avancée, sans que le basculement vers une croissance pleinement intensive ne soit encore achevé.

La prise en compte de la PTF joue un rôle structurant au sein de la dimension économique, financière et commerciale de l'indice, en mettant en évidence la capacité, ou les limites, des économies à transformer l'investissement en gains d'efficacité durables.

Critère	Pondération du critère (/5)	Chine	États-Unis	France
<i>Efficacité productive (/10)</i>	3	7,5	8,5	6,5

Tableau 9. Score de l'efficacité productive.

E. BALANCES COMMERCIALE ET COURANTE : ÉQUILIBRES EXTERNES DES MODÈLES ÉCONOMIQUES

1. Les soldes extérieurs comme outil de lecture structurelle des modèles économiques

i. De la balance commerciale à la balance courante

Le cinquième critère retenu pour mesurer le développement économique porte sur l'analyse des balances commerciale et courante, qui permettent de décrire la relation entre l'économie nationale et le reste du monde en mettant en regard les flux de biens, de services et de revenus.

La **balance commerciale** mesure la différence entre la valeur des exportations et celle des importations de biens. Elle constitue historiquement la composante la plus importante et la plus volatile du compte courant pour la majorité des économies, en particulier pour les pays dont la spécialisation productive repose fortement sur les échanges de marchandises. Elle reflète l'écart entre la production domestique de biens et la demande intérieure adressée à l'étranger.

La **balance courante** offre une mesure plus large et plus complète de la position externe. Elle regroupe quatre sous-comptes, la balance commerciale, la balance des services, la balance des revenus et la balance des transferts courants.

$$\text{Balance courante} = \text{Balance commerciale (biens)} + \text{Balance des services} + \text{Balance des revenus} \\ + \text{Balance des transferts courants}$$

Si la balance commerciale constitue généralement le principal moteur de la balance courante, cette dernière permet d'interpréter de manière plus fine les interactions entre commerce extérieur et économie intérieure, notamment à travers les flux de services et de revenus liés à la mobilité du capital et du travail.

D'un point de vue macro-économique, le solde de la balance courante est directement lié à l'équilibre entre **épargne nationale** et **investissement national**. Un excédent courant correspond à une situation dans laquelle l'épargne nationale excède l'investissement, tandis qu'un déficit courant traduit un besoin de financement externe résultant d'un investissement ou de dépenses supérieurs à l'épargne domestique. Cette identité comptable établit un lien structurel entre les équilibres externes et les choix économiques internes.

Les balances commerciales et courantes sont donc ici mobilisées comme des **indicateurs descriptifs des équilibres externes**, permettant d'identifier les grandes caractéristiques des modèles économiques en matière de spécialisation, de consommation, d'épargne et d'investissement.

ii. Déséquilibres externes et relation épargne-investissement

Les balances commerciale et courante ne constituent pas, en elles-mêmes, des indicateurs univoques du niveau de développement économique. Des économies développées comme des économies en développement peuvent afficher des excédents ou des déficits externes, parfois durables, sans que ceux-ci traduisent mécaniquement une performance ou une fragilité économique. En revanche, l'analyse des **équilibres externes** permet d'éclairer la **cohérence interne des modèles économiques**, en mettant en relation la structure de la production, la dynamique de la demande, les comportements d'épargne et les choix d'investissement.

La balance courante occupe, à cet égard, une place centrale, en tant qu'agrégat des autres balances, elle établit un lien direct entre l'économie domestique et le reste du monde. Son solde est égal à la différence entre l'épargne nationale et l'investissement national. Cette identité comptable souligne que les déséquilibres externes ne relèvent pas uniquement de la compétitivité commerciale, mais résultent plus largement de l'arbitrage entre consommation, épargne et investissement au sein de l'économie. Dès lors, un déficit courant traduit une situation dans laquelle les dépenses et l'investissement excèdent l'épargne domestique, impliquant un recours au financement extérieur. À l'inverse, un excédent courant correspond à un excès d'épargne par rapport aux besoins d'investissement, se traduisant par une accumulation d'actifs à l'étranger.

L'analyse en composantes du compte courant permet d'affiner cette lecture. Les balances des services et des revenus apportent des informations essentielles sur la structure de l'économie, la montée en gamme des activités, la capacité à exporter des services à forte valeur ajoutée et la position nette vis-à-vis des flux de capitaux internationaux. Deux pays affichant des soldes courants similaires peuvent ainsi présenter des configurations économiques très différentes selon la contribution respective des biens, des services et des revenus de facteurs.

Dans cette perspective, les équilibres externes constituent un **indicateur structurel des modèles économiques**. Ils renseignent sur la soutenabilité macro-économique, la spécialisation productive et la capacité d'une économie à financer sa croissance.

2. Des modèles d'insertion internationale différenciés

L'analyse comparative des balances commerciale et courante vise à qualifier la cohérence externe des modèles économiques des pays étudiés. Au-delà du signe du solde courant, il s'agit d'examiner sa structure, sa dynamique et ses déterminants internes, en mobilisant une lecture en composantes. Cette approche permet de distinguer des configurations très contrastées, révélatrices de modèles de croissance différenciés.

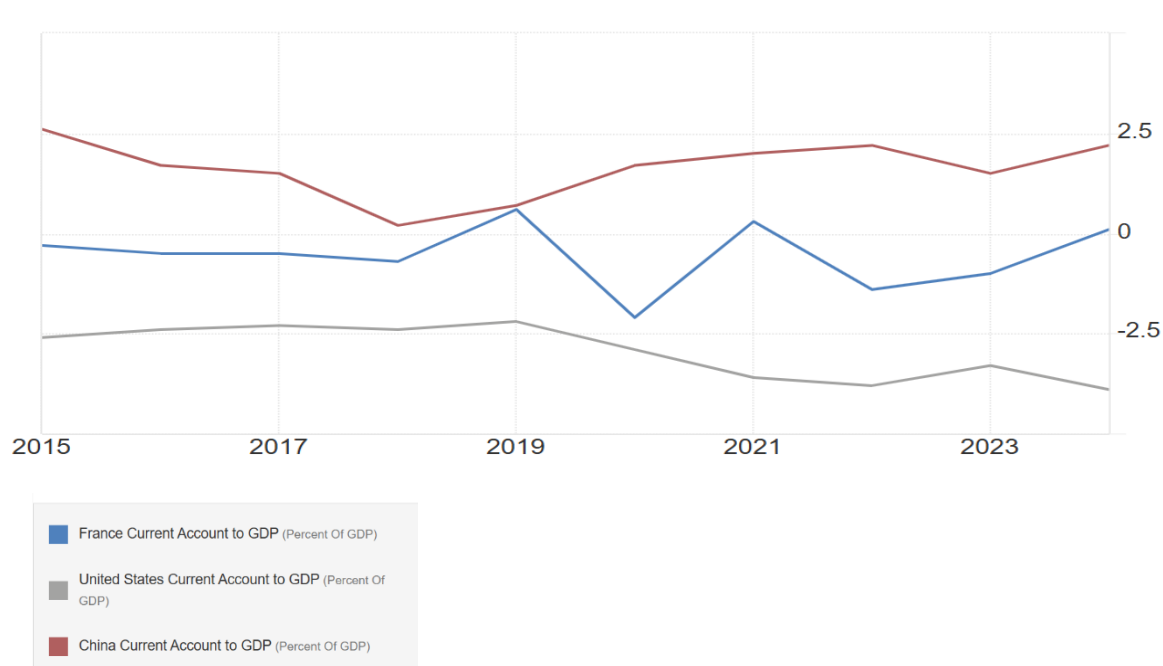


Figure 4. Évolution de la balance courante (2015-2024).¹⁹

Ce graphique met en évidence trois profils distincts : un déficit courant massif et structurel aux États-Unis, une position extérieure globalement proche de l'équilibre en France et des excédents courants durables en Chine.

¹⁹ Trading Economics, « France Current Account to GDP », *tradingeconomics.com*, Countries, <https://tradingeconomics.com/france/current-account-to-gdp>.

i. Les États-Unis : un déficit courant structurel porté par un modèle de demande

Les États-Unis affichent le **déficit courant le plus important au monde en valeur absolue**, reflétant un déséquilibre durable entre l'épargne nationale et l'investissement. Ce déficit ne traduit pas une perte de compétitivité généralisée, mais un **excès structurel de dépenses** par rapport à l'épargne, alimenté par une consommation élevée, des déficits publics persistants et un faible taux d'épargne agrégée.

L'analyse en composantes montre que le **déficit massif de la balance des biens** est partiellement compensé par des **excédents sur la balance des services et des revenus**. Les États-Unis bénéficient en particulier d'un fort leadership dans les services à forte valeur ajoutée, notamment financiers, ainsi que de revenus significatifs issus de leurs investissements à l'étranger. Cette configuration reflète un modèle économique fondé sur la demande intérieure, l'attractivité financière et la capacité à capter une part importante de la valeur ajoutée mondiale hors du seul commerce de biens.

Le caractère soutenable de ce déficit tient largement au **statut international du dollar**, qui permet aux États-Unis de financer durablement leur déséquilibre externe. Cette situation confère au modèle américain une singularité, première économie mondiale en termes de PIB/hab, mais également principal débiteur net vis-à-vis du reste du monde.

ii. La France : une position extérieure globalement neutre mais fragilisée

La France présente une **position extérieure historiquement proche de l'équilibre**, alternant entre excédents et déficits modérés. Sur longue période, le solde courant rapporté au PIB est resté globalement neutre, ce qui distingue la France à la fois du déficit structurel américain et des excédents persistants chinois.

Cette relative stabilité masque toutefois des fragilités structurelles. La **balance commerciale des biens est durablement déficitaire**, ce qui pèse sur le compte courant, tandis que les équilibres sont partiellement préservés par les services et les revenus. Les déficits publics récurrents contribuent également à réduire l'épargne nationale affectant indirectement la position extérieure.

Les années récentes marquent une inflexion notable. La flambée des prix de l'énergie en 2022 a provoqué un **déficit courant record**, rompant temporairement l'équilibre historique, avant un redressement progressif en 2023 et 2024. La France bénéficie néanmoins de **l'ancrage à la zone euro**, dont la position extérieure globale demeure excédentaire, ce qui amortit les tensions externes nationales.

iii. La Chine : des excédents courants durables, reflet d'un modèle encore déséquilibré

La Chine demeure une **puissance exportatrice nette**, caractérisée par des excédents courants structurels. Mais ces excédents sont sensiblement inférieurs à ses excédents commerciaux, ce qui souligne l'importance de l'analyse en composantes du compte courant.

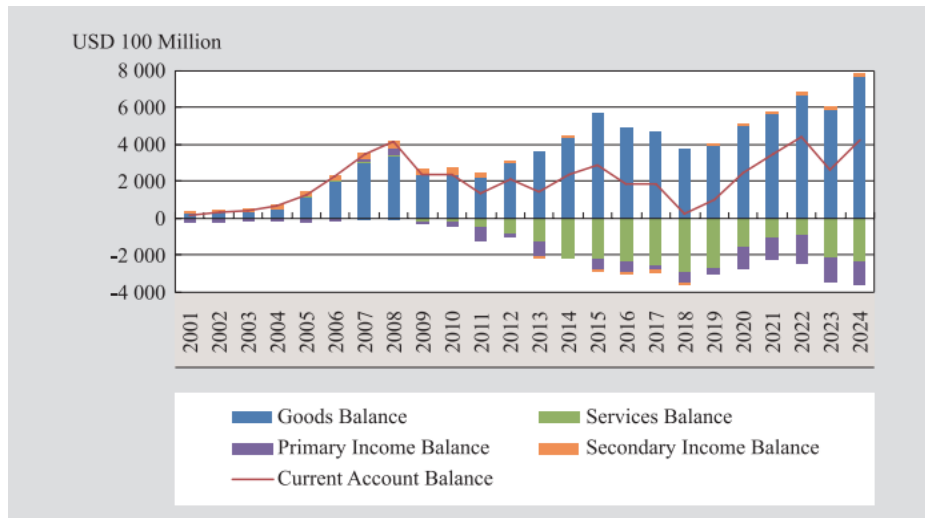


Figure 5. Décomposition du compte courant chinois (2001-2024).²⁰

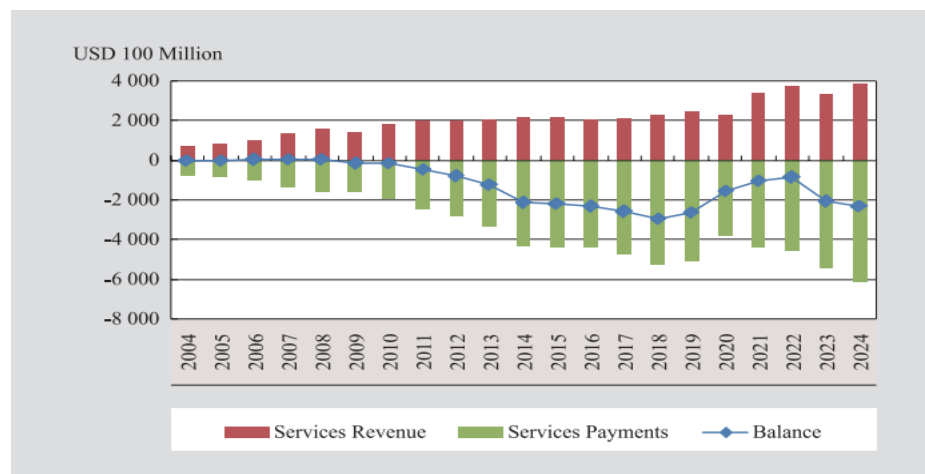


Figure 6. Exportations et importations des services chinois (2004-2024).²¹

Ces deux graphiques montrent que l'excédent commercial chinois est partiellement « décoté » par un **déficit chronique de la balance des services** et par des **sorties nettes de revenus**. Les dépenses à l'étranger des touristes, étudiants et voyageurs d'affaires chinois constituent une source importante de sorties de devises. Par ailleurs, les revenus versés aux investisseurs étrangers, en raison du stock élevé d'investissements directs étrangers accumulés au cours des dernières décennies, pèsent durablement sur le solde courant.

²⁰ *China's Balance of Payments Report*, BOP Analysis group, State Administration of Foreign Exchanges, 2024 p. 55, [https://www.safe.gov.cn/en/file/file/20250828/d6e528846c9744229c13c9c1a415e287.pdf?n=China%20Balance%20of%20Payment%20Report\(2024\)](https://www.safe.gov.cn/en/file/file/20250828/d6e528846c9744229c13c9c1a415e287.pdf?n=China%20Balance%20of%20Payment%20Report(2024)).

²¹ *Id.*, p. 72.

Cette configuration révèle un **déséquilibre structurel du modèle chinois**. La spécialisation manufacturière très poussée a conduit à des surcapacités productives et un retard relatif dans le développement et l'exportation de services à forte valeur ajoutée. Bien que la Chine soit devenue un créancier net vis-à-vis de nombreux pays en développement, son excédent courant repose encore largement sur un modèle de rattrapage tiré par les exportations de biens et une épargne nationale très élevée.

3. Un critère informatif mais secondaire dans l'évaluation du développement économique

L'analyse comparative des équilibres externes met en évidence des configurations très contrastées, qui reflètent des choix de modèles économiques. Des économies développées comme en développement peuvent afficher durablement des déficits ou des excédents externes, selon leurs comportements d'épargne, de consommation et d'investissement, leur spécialisation productive ou leur position dans le système monétaire international. Pour cette raison, ce critère se voit attribuer une **pondération modérée (2/5)**.

Les États-Unis présentent un **déficit courant structurel et massif**, le plus important au monde en valeur absolue. Ce déséquilibre ne traduit pas une perte de compétitivité généralisée, mais un **excès chronique de dépenses par rapport à l'épargne**. Leur profil est **paradoxal**, il s'agit d'une économie développée très mature, dotée d'atouts majeurs dans les services à forte valeur ajoutée et bénéficiant d'une attractivité financière exceptionnelle, mais structurellement déséquilibrée du point de vue de l'épargne. La soutenabilité de cette situation repose largement sur le statut international du dollar, ce qui limite la portée normative du déficit observé (**5/10**).

La France se distingue par une **position extérieure globalement proche de l'équilibre** sur le temps long, ce qui constitue un facteur de stabilité macro-économique. Mais cette situation masque des fragilités structurelles, notamment un **déficit commercial durable** et des déficits publics qui rognent l'épargne nationale, ainsi qu'une certaine vulnérabilité aux chocs externes. La France reste, sur ce critère, dans une **position équilibrée mais fragile (7,5/10)**.

La Chine affiche des **excédents courants structurels**, mais qui restent inférieurs à ses excédents commerciaux en raison de déficits persistants sur les services et les revenus. Ce profil traduit une **épargne nationale très élevée**, signe de robustesse mais aussi révélatrice de déséquilibres internes. Les équilibres externes de l'économie chinoise, largement excédentaires, restent davantage associés à un **modèle de rattrapage** qu'à celui d'une économie développée fondée sur les services et les revenus de facteurs (**6,5/10**).

Ce critère permet donc d'appréhender la **cohérence externe des modèles économiques**, sans hiérarchiser mécaniquement les pays selon le signe de leur solde courant. Il éclaire les arbitrages nationaux entre épargne, consommation et investissement, ainsi que les formes d'insertions dans l'économie mondiale.

Critère	Pondération du critère (/5)	Chine	États-Unis	France
Équilibres externes (/10)	2	6,5	5	7,5

Tableau 10. Score des équilibres externes.

F. RÉSERVES DE CHANGE ET CRÉDIBILITÉ FINANCIÈRE

1. Solidité externe et crédibilité financière à travers la balance des paiements

i. Réserves de change et erreurs et omissions

Le sixième critère retenu pour mesurer le développement économique porte sur la **solidité financière externe** et la **crédibilité financière** des économies étudiées. Il mobilise deux indicateurs complémentaires issus de la balance des paiements, les **réserves officielles de change** et la rubrique dite des **erreurs et omissions (E&O)**.

Les **réserves de change** correspondent aux actifs extérieurs liquides détenus par la banque centrale, principalement en devises étrangères, en or et en titres souverains. Elles constituent un stock de liquidités mobilisable pour faire face à des déséquilibres temporaires de la balance des paiements, stabiliser le taux de change ou absorber des chocs financiers externes. Leur évolution résulte à la fois du solde du compte courant, des flux de capitaux, des interventions sur le marché des changes et de la valorisation des actifs composant les réserves.

Les **erreurs et omissions** représentent le poste d'ajustement comptable de la balance des paiements, destiné à assurer l'égalité entre les flux enregistrés. Des variations importantes, persistantes ou asymétriques de cette rubrique peuvent traduire des flux financiers non observés ou mal déclarés, notamment des sorties ou entrées de capitaux non retracées dans les comptes officiels.

Dans le cadre de cet indice, ces deux indicateurs ne sont pas appréhendés en valeur absolue, mais comme des **signaux de fonctionnement du système financier et monétaire**. Les réserves de change renseignent sur la capacité d'absorption des chocs externes, tandis que les erreurs et omissions offrent une mesure indirecte de la transparence financière, de la confiance des agents économiques et du degré de maturité institutionnelle. Ce critère vise ainsi à caractériser la **robustesse externe** des modèles économiques.

ii. Capacité d'absorption des chocs et transparence des flux

L'évolution relative des réserves, notamment rapportée au PIB ou aux besoins externes, constitue en revanche un indicateur plus informatif. Une diminution progressive de ce ratio peut accompagner la maturation d'une économie et son intégration financière, tandis qu'une érosion rapide ou contrainte peut signaler des tensions internes ou une perte de confiance.

Les erreurs et omissions offrent un éclairage complémentaire. En tant que poste résiduel de la balance des paiements, elles permettent d'identifier indirectement des **flux financiers non observés**, souvent associés à des fuites de capitaux, à des contrôles financiers imparfaits ou à une transparence institutionnelle limitée. Des E&O faibles, stables et symétriques sont généralement caractéristiques d'économies financièrement matures, tandis que des E&O négatives, volatiles et persistantes constituent un signal de fragilité financière.

Pris conjointement, les réserves de change et les erreurs et omissions permettent ainsi d'apprécier la **crédibilité financière** d'un pays.

2. De la puissance financière brute à la crédibilité systémique

L'analyse comparative des réserves de change et des E&O permet d'apprécier la solidité financière des économies étudiées, non à partir de leur puissance financière brute, mais à travers la **cohérence de leur intégration dans l'environnement financier international** et la **crédibilité de leurs flux de balance des paiements**. La lecture conjointe des stocks de réserves, de leur évolution relative au PIB et de la dynamique des E&O met en évidence des configurations sensiblement différentes, révélatrices de degrés distincts de maturité financière.

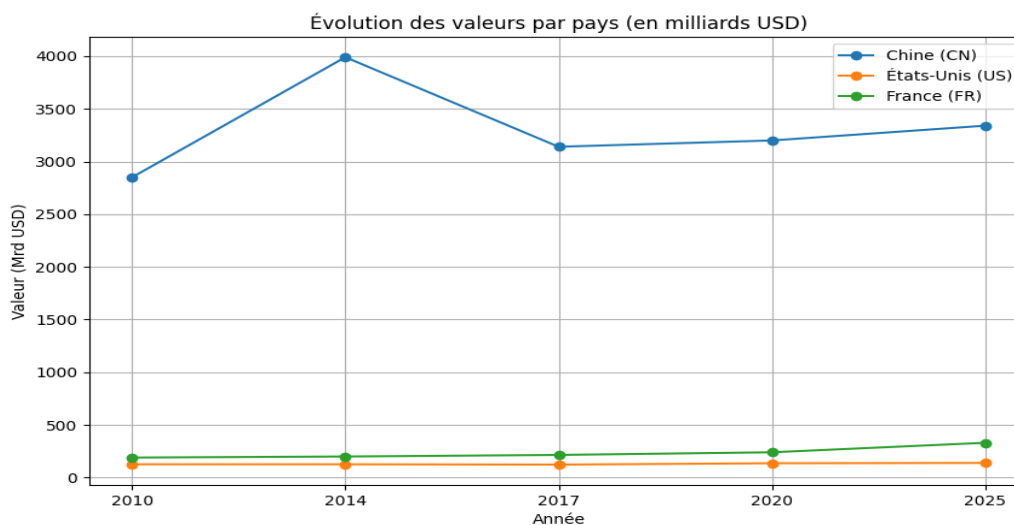


Figure 7. Évolution des réserves de change (valeur absolue, 2010-2025).²²

²² Données agrégées du Currency Composition of Official Foreign Exchange Reserves du FMI, <https://data.imf.org/en/datasets/IMF.STA:COFER>.

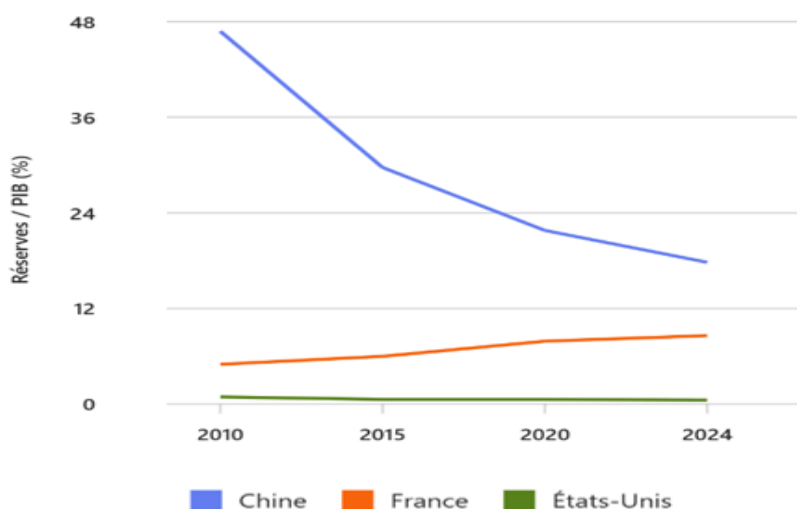


Figure 8. Évolution des réserves de change en pourcentage du PIB (2010-2024).²³

i. La Chine : puissance financière brute et signaux de maturité incomplète

La Chine se distingue nettement par l'ampleur de ses **réserves de change en valeur absolue**, sans équivalent. Ce stock massif confère à l'économie chinoise une capacité importante d'absorption des chocs externes et constitue un instrument central de stabilisation financière.

Cependant, la lecture en proportion du PIB nuance fortement cette première impression. Le ratio réserves/PIB connaît une baisse marquée depuis le début des années 2010, traduisant à la fois une évolution vers des standards plus proches des économies avancées et une réduction relative du matelas de sécurité financière du pays. Cette dynamique contraste avec la stabilité observée dans les économies développées.

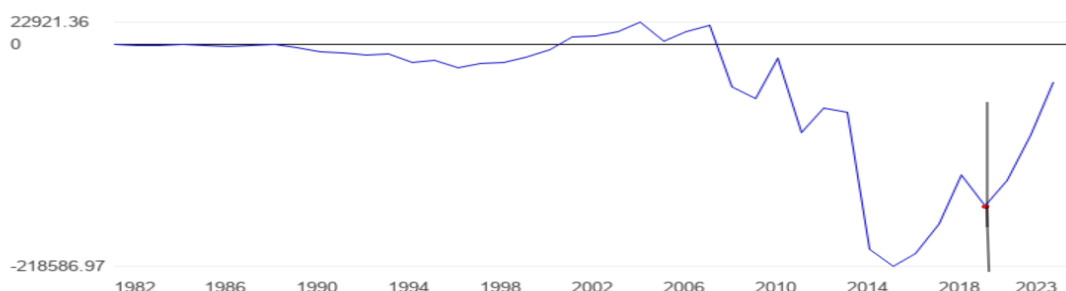


Figure 9. Perspective historique des E&O annualisées et lissées de la Chine (1982-2023).²⁴

L'analyse des E&O apporte un éclairage déterminant. Contrairement aux États-Unis et à la France, les E&O chinoises se caractérisent par une **asymétrie persistante et une volatilité plus élevée**. Ces évolutions suggèrent l'existence de flux financiers non pleinement

²³ *Ibid.*

²⁴ Trading Economics, « China », *tradingeconomics.com*, Countries, <https://tradingeconomics.com/china/indicators>.

retracés dans les statistiques officielles, révélateurs d'une **intégration financière encore contrainte** et d'un degré de confiance institutionnelle imparfait.

Ainsi, malgré une puissance financière brute considérable, la Chine présente des **signaux ambigus de maturité financière**, où la capacité d'intervention et d'absorption des chocs coexiste avec des fragilités structurelles en matière de transparence et de crédibilité des flux financiers.

ii. Les États-Unis : faibles réserves relatives et crédibilité financière maximale

Les États-Unis se caractérisent par un **niveau de réserves de change faible en valeur relative**, tant en comparaison internationale qu'au regard de leur PIB. Cette situation ne traduit pas une fragilité externe, mais constitue au contraire une caractéristique typique d'une **économie financièrement très mature**, disposant de marchés de capitaux forts, liquides et attractifs.

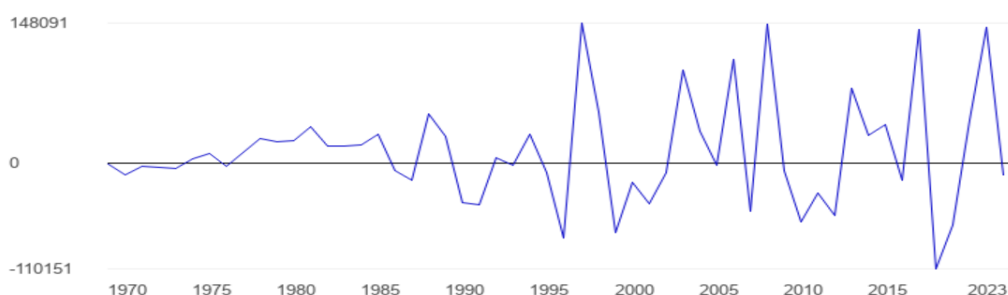


Figure 10. Perspective historique des E&O annualisées et lissées des États-Unis (1970-2023),²⁵

L'absence de dépendance aux réserves de change comme instrument de stabilisation reflète la capacité de l'économie américaine à absorber les chocs externes par les mécanismes de marché, ainsi que la crédibilité de ses institutions financières et monétaires. Cette lecture est renforcée par l'analyse des erreurs et omissions, qui apparaissent **globalement faibles** et **relativement symétriques** sur le temps long. Ces caractéristiques signalent une transparence élevée des flux financiers et une confiance durable des agents économiques, nationaux comme internationaux.

Malgré une position extérieure nette très dégradée et des déficits courants structurels, les États-Unis présentent une **robustesse financière externe élevée**, fondée moins sur l'accumulation de réserves que sur la qualité de leur cadre financier.

iii. La France : stabilité externe et intégration financière avancée

La France présente également des **réserves de change limitées en proportion du PIB**, cohérentes avec le profil d'une économie développée intégrée à un espace monétaire et financier large. Cette situation reflète une **faible dépendance aux réserves officielles** pour assurer la stabilité externe, la crédibilité financière reposant principalement sur l'architecture institutionnelle et monétaire de la zone euro.

²⁵ Trading Economics, « United States », *tradingeconomics.com*, Countries, <https://tradingeconomics.com/united-states/indicators>.

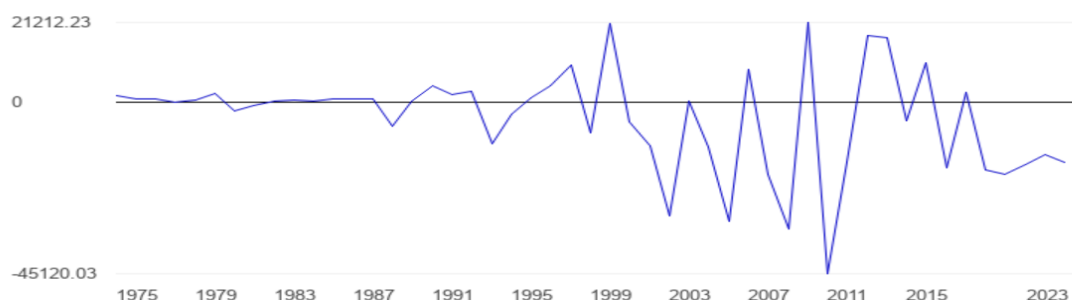


Figure 11. Perspective historique des E&O annualisées et lissées de la France (1975-2023),²⁶

L'analyse des erreurs et omissions confirme cette lecture. Les E&O françaises apparaissent globalement **faibles, régulières et symétriques** sur le temps long, ce qui est caractéristique d'un système financier mature, transparent et peu sujet aux fuites de capitaux non tracés. Cette stabilité des flux financiers suggère une confiance institutionnelle élevée et une bonne traçabilité des mouvements de capitaux.

Toutefois, la France dispose de **marges de manœuvre plus limitées** que les États-Unis en cas de choc externe majeur, dans la mesure où sa capacité d'ajustement repose largement sur des mécanismes collectifs européens. Ce profil intermédiaire traduit une **solidité externe structurelle**, mais moins autonome que celle d'autres économies.

3. La crédibilité financière : un critère discriminant de maturité financière

Les réserves de change et les erreurs et omissions constituent un indicateur pertinent de **maturité financière et institutionnelle**, dès lors qu'ils sont interprétés conjointement et en dynamique. Ce critère ne mesure ni la puissance économique brute ni le niveau de vie, mais la **capacité d'une économie à fonctionner durablement dans un environnement financier ouvert**, sans dépendre d'interventions massives ni générer de flux financiers non tracés. Ceci explique la **pondération forte (4/5)** qui lui est accordée. Il permet de différencier clairement les économies financièrement matures de celles dont la stabilité externe repose encore sur des mécanismes compensatoires.

Les États-Unis présentent un profil typique d'économie financièrement très mature. Le faible niveau de réserves rapporté au PIB ne constitue pas une fragilité, mais reflète la profondeur des marchés financiers, la crédibilité institutionnelle et la capacité d'absorption des chocs par les mécanismes de marché. Les erreurs et omissions sont faibles et globalement symétriques, signalant une forte transparence des flux financiers. Tout ceci traduit une **solidité externe structurelle**, malgré une position extérieure nette très dégradée, rendue soutenable par la crédibilité du cadre financier (9/10).

²⁶ Trading Economics, « France », *tradingeconomics.com*, Countries, <https://tradingeconomics.com/france/indicators>.

La France affiche une stabilité financière externe élevée, caractérisée par des réserves cohérentes avec son niveau de développement et par des erreurs et omissions limitées. L'absence de fuites de capitaux significatives et la régularité des flux financiers témoignent d'un degré avancé de maturité institutionnelle. Néanmoins, ses **marges de manœuvre sont plus contraintes**, du fait d'une autonomie financière moindre et de la dépendance à l'architecture monétaire européenne en cas de choc externe majeur (**8,5/10**).

La Chine dispose d'un stock de réserves de change exceptionnel en valeur absolue, lui conférant une capacité importante d'absorption des chocs. Toutefois, la baisse marquée des réserves en proportion du PIB et la persistance d'erreurs et omissions négatives et volatiles signalent des fragilités institutionnelles et une intégration financière incomplète. Ce **profil ambivalent** est marqué par une puissance financière brute élevée, mais une crédibilité externe encore partiellement contrainte par des mécanismes de contrôle et des flux non pleinement transparents (**7/10**).

Ce critère distingue les économies capables de maintenir leur stabilité externe sans recourir à l'accumulation défensive de réserves ni générer de sorties de capitaux dissimulées. Il éclaire une dimension essentielle d'un développement économique avancé, la **crédibilité financière externe**, et complète les critères relatifs au niveau de vie, à la croissance et à la productivité.

Critère	Pondération du critère (/5)	Chine	États-Unis	France
Crédibilité financière (/10)	4	7	9	8,5

Tableau 11. Score de crédibilité financière.

G. SOUTENABILITÉ À LONG TERME DE L'ENDETTEMENT NATIONAL

1. La dette comme contrainte de trajectoire et test de soutenabilité

i. Dette publique, dette totale et dette externe

Le septième critère vise à apprécier la **soutenabilité financière des modèles économiques**, à travers l'analyse de l'endettement public et de sa structure. Il repose sur la distinction entre **dette publique**, **dette totale non financière** et **dette externe**, qui correspondent à des obligations de nature différente et présentent des implications distinctes en matière de stabilité macro-économique et de développement.

La **dette publique** renvoie à la capacité de l'État à financer ses politiques économiques, sociales et d'investissement. Lorsqu'elle soutient des dépenses productives, elle peut accompagner le développement, lorsqu'elle devient excessive ou rigide, elle réduit les marges de manœuvre budgétaires futures et peut freiner la croissance potentielle. La **dette totale**, qui agrège les engagements des administrations publiques, des ménages et des entreprises non financières, renseigne sur le degré de levier global de l'économie et sur les risques

systemiques liés à une accumulation excessive de crédit. Enfin, la **dette externe** constitue la forme la plus sensible d'endettement, en particulier lorsqu'elle est détenue par des non-résidents ou libellée en devises étrangères, car elle peut exposer un pays à des contraintes de financement et de souveraineté.

ii. Soutenabilité, crédibilité institutionnelle et contrainte de long terme

Dans la perspective de cet indice, la dette n'est pas appréhendée comme un indicateur de discipline budgétaire, ni comme un seuil normatif à respecter. Elle est mobilisée comme un **révélateur des contraintes structurelles pesant sur les trajectoires de développement**, en fonction de la capacité des économies à soutenir leur endettement sans compromettre la croissance, la stabilité financière ou la crédibilité institutionnelle. Ce critère vise ainsi à qualifier les **marges de manœuvre macro-économiques** dont disposent les pays pour absorber des chocs futurs et financer leur développement à long terme.

La soutenabilité de la dette dépend moins de son niveau que de la **capacité de l'économie à générer durablement** des revenus, à mobiliser une base fiscale suffisante et à maintenir la confiance des agents économiques. Des économies développées peuvent supporter des niveaux d'endettement élevés lorsqu'elles disposent d'institutions crédibles, d'un accès fluide au financement et d'un potentiel de croissance suffisant, tandis que des économies en transition peuvent être fragilisées à des niveaux d'endettement bien inférieurs.

La distinction entre dette publique, dette totale et dette externe permet d'apprécier la nature des **contraintes pesant sur les trajectoires de développement**. La dette publique conditionne les marges d'action budgétaires futures, la dette totale renseigne sur les risques systémiques liés à l'accumulation de levier financier, la dette externe constitue la contrainte la plus sensible en termes de souveraineté économique et de stabilité macro-financière. C'est leur **combinaison**, et non chacune prise isolément, qui éclaire la soutenabilité d'un modèle de développement.

2. Des configurations d'endettement hétérogènes

L'analyse comparative des niveaux et structures d'endettement permet d'éclairer les marges de manœuvre macro-économiques des pays étudiés, au-delà des seuls ratios agrégés. En croisant dette publique, dette totale non financière et exposition externe, il apparaît que des niveaux d'endettement élevés peuvent correspondre à des situations de développement très différentes, selon la qualité des institutions, la structure du financement et la dynamique de croissance sous-jacente.

Indicateur	Chine	États-Unis	France
<i>Dettes publiques</i>	~ 60-80 %	~ 122 %	~ 111 %
<i>Dettes totales (Publique + Privée non financière)</i>	~ 284 %	~ 267 %	~ 247 %
<i>Détention étrangère de la dette publique</i>	Très majoritairement interne	~ 25 %	~ 55 %

Tableau 12. Dette publique, dette totale non financière et détention étrangère de la dette publique (% PIB, 2025).²⁷

i. La Chine : dette totale élevée et soutenabilité conditionnelle

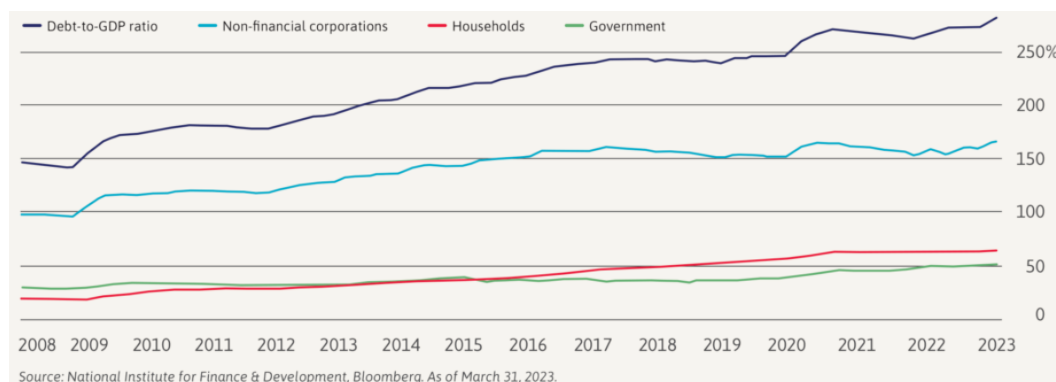


Figure 12. Décomposition de la dette totale chinoise (% PIB, 2008-2023).²⁸

La Chine présente un **profil d'endettement singulier**. La dette publique officielle demeure relativement modérée en pourcentage du PIB, mais elle sous-estime l'ampleur réelle des engagements publics, en raison du rôle central des autorités locales et des véhicules de financement *ad hoc*. En revanche, la dette totale non financière atteint un niveau très élevé, proche de 300 % du PIB, ce qui place la Chine au-dessus des économies développées étudiées.

²⁷ FMI, « Central Government Debt », *imf.org*, FMI Data Mapper, 2026, https://www.imf.org/external/datamapper/NGDP_RPCH@WEO/OEMDC/ADVEC/WEOWORLD.

BIS Data Portal, « Credit to the non-financial sector », *data.bis.org*, 2026, <https://data.bis.org/>.

Agence France Trésor, « Détention de la dette de l'État », *aft.gouv.fr*, 2025, <https://www.aft.gouv.fr/fr/principaux-chiffres-dette#detention>.

U.S. Department of the Treasury, « Treasury International Capital (TIC) System », *home.treasury.gov*, 2025, <https://home.treasury.gov/data/treasury-international-capital-tic-system>.

²⁸ National Institution for Finance and Development, 2025, <http://www.nifd.cn/home/indexen>.

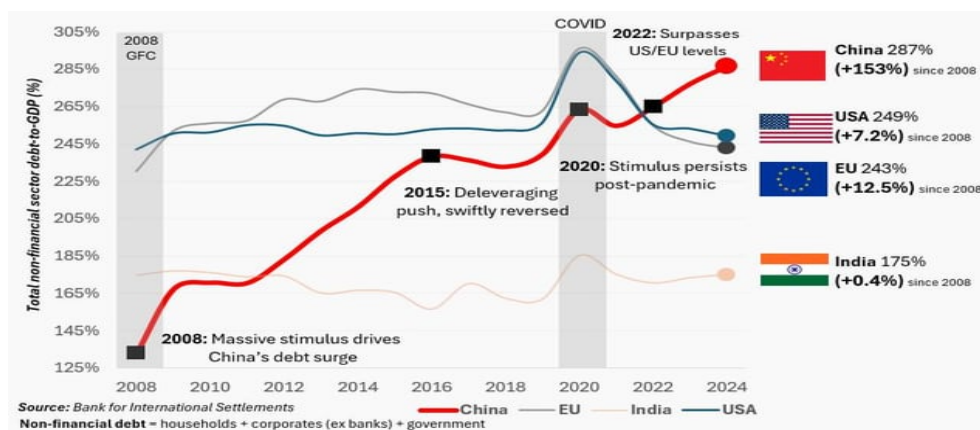


Figure 13. Dette totale non financière de la Chine, des États-Unis, de l'Union européenne et de l'Inde (% PIB, 2008-2024).²⁹

Année	Solde commercial (milliards RMB)	PIB (milliards RMB)	Dette/PIB (%)	Solde commercial/PIB (%)	Δ Dette/PIB (%)	Δ Solde commercial/PIB (%)
2016	74 640	180 500	242	41,35	—	—
2017	83 204	205 910	247	40,41	+ 2,07 %	- 2,28 %
2018	91 928	227 000	247	40,50	0,00 %	+ 0,22 %
2019	98 650	251 410	255	39,24	+ 3,24 %	- 3,11 %
2020	101 360	284 800	281	35,59	+ 10,20 %	- 9,30 %
2021	114 367	314 100	275	36,40	- 2,14 %	+ 2,28 %
2022	121 021	344 200	284	35,15	+ 3,27 %	- 3,43 %
2023	129 428	378 100	292	34,23	+ 2,82 %	- 2,62 %
2024	134 908	408 340	303	33,03	+ 3,77 %	- 3,50 %

Tableau 13. Fluctuations des ratios dette/PIB et balance commerciale/PIB.³⁰

Cette dette est très majoritairement interne et libellée en monnaie nationale, ce qui **limite le risque de crise externe**. Toutefois, sa concentration sur les entreprises, en particulier dans l'immobilier et les secteurs liés à l'investissement public, révèle un modèle de croissance fortement dépendant de l'**accumulation de capital**. L'analyse dynamique met en évidence une **corrélation marquée** entre l'augmentation de la dette et l'affaiblissement de la contribution du commerce extérieur, suggérant une allocation du capital de moins en moins efficace.

La Chine combine alors des caractéristiques de pays avancé (créancier net, dette interne) et des fragilités typiques d'une économie en transition, où la dette compense structurellement un ralentissement des moteurs de croissance réelle.

²⁹ BIS Data Portal, *op. cit.*

³⁰ National Institution for Finance & Development, « China Macro Leverage Ratio Report », *nifd.cn*, 2025. <http://www.nifd.cn/home/indexen>.

National Bureau of Statistics of China, « National Economy Pushed Forward with Innovation-led and High-quality Development and Expected Targets Achieved Successfully in 2025 », *stats.gov.cn*, 2025, <https://www.stats.gov.cn/english/>.

The People's Bank of China, « Money and Banking Statistics », *pub.gov.cn*, 2025, <https://www.pbc.gov.cn/en/3688247/3688975/3718249/4503799/index.html>.

ii. Les États-Unis : endettement élevé et soutenabilité fondée sur la crédibilité

Les États-Unis présentent un niveau de dette publique très élevé, supérieur à 120 % du PIB, et une trajectoire d'endettement orientée à la hausse sur le long terme. Cette dynamique reflète moins un usage contracyclique de la politique budgétaire qu'une dérive structurelle des finances publiques depuis plusieurs décennies. La dette totale non financière est également élevée, mais relativement équilibrée entre administrations publiques, ménages et entreprises, ce qui limite les risques de concentration systémique.

Malgré ces niveaux d'endettement, la soutenabilité macro-économique demeure élevée. La dette américaine est majoritairement libellée en monnaie nationale, bénéficie de marchés financiers profonds et liquides, et s'inscrit dans un cadre institutionnel crédible. La détention étrangère d'une part significative de la dette publique ne constitue pas une vulnérabilité immédiate, dans la mesure où elle repose sur l'attractivité structurelle des actifs américains.

Les États-Unis illustrent un cas extrême mais fonctionnel, dans lequel un endettement très élevé reste compatible avec un haut niveau de développement grâce à la crédibilité financière, au développement des marchés et à la capacité d'absorption des chocs.

iii. La France : dette publique élevée et marges de manœuvre contraintes

La France se caractérise par une dette publique élevée, proche de 110 % du PIB, inscrite dans une dynamique de hausse quasi continue depuis les années 1980. La dette totale non financière est également importante, mais demeure inférieure à celle des États-Unis et de la Chine. Contrairement au cas américain, la structure de la dette française présente une exposition externe plus marquée, avec une part majoritaire de détention par des non-résidents.

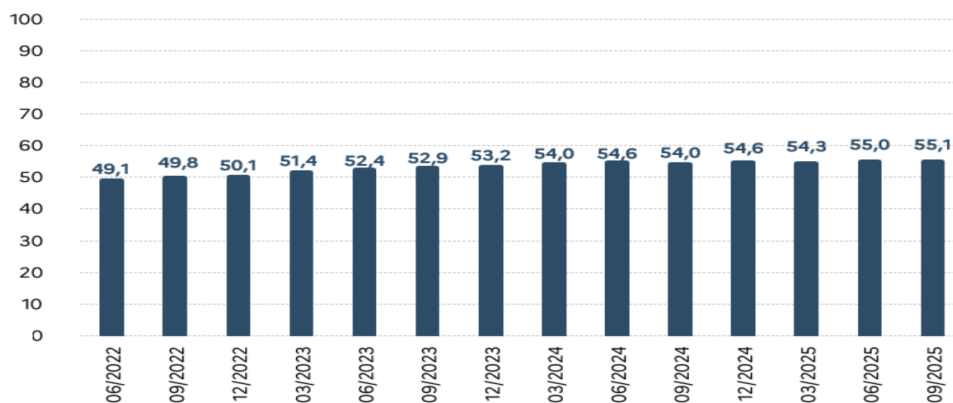


Figure 14. Détention par les non-résidents des titres de la dette négociable de l'État français (% dette négociable, 06/2022-09/2025).³¹

Cette configuration n'a pas généré de crise de soutenabilité immédiate, en raison de l'ancrage institutionnel dans la zone euro, du soutien implicite de la Banque centrale

³¹ Agence France Trésor, « Principaux chiffres », *aft.gouv.fr*, 2025, <https://www.aft.gouv.fr/fr/principaux-chiffres-dette#detention>.

européenne et de la profondeur du marché obligataire européen. Néanmoins, elle réduit les marges de manœuvre budgétaires et accroît la sensibilité de la dette française aux conditions de marché et aux notations financières.

La France correspond au profil d'une économie développée mature, dont la soutenabilité de la dette repose davantage sur des mécanismes institutionnels collectifs que sur une dynamique autonome de désendettement.

3. Un test de soutenabilité et de crédibilité de long terme

La dette constitue un **critère structurant** dans l'appréciation du niveau de développement économique. Elle conditionne les marges de manœuvre futures des États, leur capacité à absorber des chocs et à financer la transition de leurs modèles économiques, sans pour autant refléter directement le niveau de vie ou la performance productive. Pour cette raison, ce critère se voit attribuer une **pondération assez forte (3/5)** au sein de la dimension économique, financière et commerciale.

L'endettement public et externe des États-Unis est exceptionnel par son ampleur et sa trajectoire de long terme, mais demeure soutenable dans le cadre actuel grâce à la profondeur des marchés financiers, à la crédibilité institutionnelle et au rôle central du dollar. Ils disposent d'une capacité unique à supporter des déséquilibres élevés, tempérée par des vulnérabilités principalement situées à long terme (**7,5/10**).

Le niveau d'endettement public élevé de la France, combiné à une dynamique défavorable et à une exposition externe croissante, réduit progressivement ses marges de manœuvre budgétaires. La soutenabilité reste assurée à court et moyen terme par l'ancrage dans la zone euro et le soutien institutionnel, mais la capacité à stabiliser durablement la trajectoire de dette apparaît plus contrainte que dans les autres économies développées de l'échantillon (**6/10**).

Malgré une dette publique officielle modérée et une position extérieure nette de créancier, la dette totale très élevée de la Chine, concentrée sur les entreprises et les collectivités locales, constitue une contrainte structurelle croissante. La soutenabilité de la dette chinoise repose largement sur des mécanismes internes et sur la capacité de l'État à piloter l'économie, ce qui confère au pays un profil hybride, situé entre économie avancée et économie encore en transition (**6,5/10**).

En définitive, ce critère met en évidence que la dette devient un facteur discriminant du développement non par son volume, mais par la **qualité des institutions, la structure du financement et la capacité à générer de la croissance future**. Il complète ainsi les critères relatifs au niveau de vie, à la croissance et à la productivité, en éclairant la dimension intertemporelle du développement économique.

Critère	Pondération du critère (/5)	Chine	États-Unis	France
Soutenabilité de la dette (/10)	3	6,5	7	6

Tableau 14. Score de soutenabilité de la dette.

H. ACCÈS AUX FINANCEMENTS INTERNATIONAUX ET CAPACITÉ DE MOBILISATION DU CAPITAL

1. L'accès au capital international comme indicateur de statut financier

i. Économies refuges et économies de rendement : lecture en période de stress

Le huitième critère vise à apprécier la **capacité d'un pays à accéder de manière régulière, continue et peu coûteuse aux financements internationaux**, y compris en période de tensions financières ou de choc global. Il s'agit d'évaluer non pas le volume de capitaux mobilisés, mais la **qualité de l'accès** aux ressources financières externes, entendue comme la possibilité pour l'État, les entreprises et, plus largement, l'économie nationale de lever des fonds sur les marchés internationaux sans discontinuité majeure.

L'accès aux financements internationaux recouvre l'ensemble des canaux par lesquels une économie peut mobiliser des capitaux externes : émissions obligataires souveraines ou privées, investissements de portefeuille, investissements directs étrangers, financements bancaires transfrontaliers. Ce critère intègre également la capacité à maintenir cet accès lorsque les conditions financières mondiales se durcissent, c'est-à-dire lorsque l'aversion au risque augmente et que les flux de capitaux se réorientent vers les actifs jugés les plus sûrs.

Dans cette perspective, l'accès aux financements internationaux ne se confond ni avec l'ouverture financière formelle ni avec la taille des marchés domestiques. Il est appréhendé comme une **propriété fonctionnelle des économies**, révélatrice de leur degré d'intégration effective au système financier international et de la confiance dont elles bénéficient de la part des investisseurs internationaux.

ii. Autonomie monétaire, contrôles de capitaux et crédibilité des marchés

L'accès aux financements internationaux constitue un marqueur essentiel du niveau de développement économique, dans la mesure où il révèle la **position effective d'un pays dans le système financier mondial**. Au-delà des volumes de capitaux mobilisés, c'est la **réaction des investisseurs internationaux en période de stress** qui permet de distinguer les économies développées des économies en développement ou en transition.

Lorsque l'aversion au risque augmente les flux de capitaux se réallouent de manière asymétrique. Les économies perçues comme **« refuges »** attirent alors des capitaux, voient leurs coûts de financement diminuer et bénéficient d'une appréciation ou d'une stabilisation de leur monnaie. À l'inverse, les économies perçues comme des **« destinations de rendement »** subissent des sorties de capitaux, une hausse brutale des primes de risque et

des pressions sur leur taux de change, indépendamment parfois de la solidité de leurs fondamentaux domestiques.

Cette sensibilité aux cycles financiers mondiaux constitue un critère de développement particulièrement discriminant. Les économies développées se caractérisent par un accès **structurel** au financement international, qui demeure ouvert et peu coûteux même en période de turbulence. Les économies en développement, à l'inverse, disposent souvent d'un accès **conditionnel**, dépendant de l'environnement financier global et susceptible d'être brutalement interrompu lors de phases de stress, phénomène connu sous le terme de *sudden stop*.

2. De l'économie refuge à l'économie administrée : accès différencié au capital

Dans cette perspective, l'ouverture financière formelle ou l'ampleur des flux de capitaux ne constituent pas des indicateurs suffisants. Un pays peut attirer d'importants volumes d'investissements en période favorable tout en restant vulnérable à des retournements rapides. À l'inverse, la capacité à maintenir un accès continu aux marchés, à absorber les chocs de liquidité et à dissocier sa trajectoire financière des cycles de la politique monétaire internationale constitue un attribut central des économies parvenues à un haut niveau de développement.

i. La Chine : accès administré et statut financier hybride

La Chine présente un profil distinct. Elle conserve un accès récurrent aux financements internationaux et dispose d'une capacité importante d'intervention publique pour stabiliser ses marchés financiers. Toutefois, en période de stress global, les actifs chinois ne jouent pas un rôle de refuge. Les chocs financiers ou géopolitiques s'accompagnent généralement de sorties nettes de capitaux, de pressions à la baisse sur le taux de change et d'une volatilité accrue des marchés domestiques.

Cette vulnérabilité est partiellement compensée par des **contrôles de capitaux** et par l'intervention active de la Banque populaire de Chine, qui permettent d'atténuer l'ampleur et la rapidité des sorties de capitaux. Ces mécanismes confèrent à la Chine une capacité d'amortissement atypique pour une économie perçue comme émergente. Néanmoins, cette capacité repose sur des instruments administratifs et non sur une confiance spontanée des investisseurs internationaux, ce qui limite la qualité de l'accès au financement externe.

ii. Les États-Unis : accès structurel et rôle central dans le système financier international

Les États-Unis occupent une position singulière dans l'architecture financière internationale. En période de stress global, les actifs américains bénéficient d'un afflux systématique de capitaux. Cette dynamique se traduit par une baisse des coûts de financement et confirme le statut des États-Unis comme **principal havre de sécurité mondial**.

Cet accès privilégié repose sur plusieurs facteurs structurels : l'ampleur et la liquidité exceptionnelles des marchés financiers, la crédibilité institutionnelle, ainsi que le rôle central du dollar dans les transactions et les réserves internationales. Dès lors, les États-Unis définissent plus qu'ils ne subissent les conditions financières mondiales. Cette capacité à attirer les capitaux précisément lorsque ceux-ci se raréfient constitue un marqueur fort d'un très haut niveau de développement financier.

iii. La France : accès stable et refuge conditionnel dans le cadre européen\$

La France bénéficie d'un accès stable et peu coûteux aux financements internationaux, y compris lors des phases de turbulence financière. En tant que membre de la zone euro, elle profite du statut de refuge relatif de l'espace monétaire européen et de l'appui institutionnel de la Banque centrale européenne, qui limite les risques de crise de liquidité ou de change.

Cependant, cet accès demeure **non autonome**. La France n'exerce pas de contrôle direct sur la politique monétaire et dépend du cadre collectif européen pour maintenir la confiance des investisseurs. En période de stress extrême, les capitaux internationaux tendent à privilégier les actifs américains plutôt que les actifs européens. Cette situation de fait place la France dans une position intermédiaire. Elle est une économie développée disposant d'un accès robuste au financement international, mais subordonnée à une architecture institutionnelle partagée.

3. Un critère hautement discriminant du développement avancé

L'accès aux financements internationaux constitue un **critère fortement discriminant** du niveau de développement économique, dans la mesure où il révèle la capacité d'une économie à mobiliser des ressources financières externes **de façon continue, autonome et à faible coût**, y compris lorsque l'environnement financier mondial se dégrade. Il ne s'agit pas seulement d'un indicateur d'ouverture, mais d'un test de crédibilité systémique en période de tension. Il éclaire une dimension plus opérationnelle du développement, ce qui lui donne une **pondération forte (4/5)**.

Les États-Unis incarnent le principal centre du système financier international et le premier havre de sécurité mondial. Leur capacité à attirer des capitaux en période de crise, à fixer les conditions financières globales et à bénéficier de coûts de financement durablement faibles traduit un degré d'intégration et d'autonomie sans équivalent. Ils **dominent le système** financier et ne sont soumis qu'à des vulnérabilités de nature politique ou de très long terme (**9,5/10**).

La France bénéficie d'un accès stable et abondant aux financements internationaux à faibles coûts, y compris en période de stress, grâce à son appartenance à la zone euro et à l'appui institutionnel de la Banque centrale européenne. Toutefois, cet accès demeure **non autonome**, la France ne disposant pas d'un contrôle direct sur les conditions monétaires et financières, ce qui justifie un score légèrement inférieur à celui des États-Unis (**8,5/10**).

La Chine conserve un accès récurrent aux financements internationaux et dispose de puissants instruments d'intervention pour atténuer les sorties de capitaux. Néanmoins, l'absence de statut de refuge, la persistance de sorties nettes en période de stress et le recours

à des mécanismes administratifs plutôt qu'à la confiance des investisseurs limitent la qualité de cet accès. Elle dispose d'un **profil hybride**, situé entre économie développée et économie encore en transition (6/10).

En définitive, ce critère met en évidence que le développement économique avancé se caractérise moins par l'ouverture financière formelle que par la capacité à **attirer et conserver le capital lorsque celui-ci devient rare**. Il permet ainsi de distinguer les économies au cœur du système financier international de celles dont l'accès au financement demeure conditionnel et partiellement contraint.

Critère	Pondération du critère (/5)	Chine	États-Unis	France
Accès aux financements internationaux (/10)	4	6	9,5	8,5

Tableau 15. Score d'accès aux financements internationaux.

I. PUISSANCE COMMERCIALE ET MONÉTAIRE RELATIVE

1. Centralité dans les flux mondiaux et influence monétaire

i. Part dans le commerce mondial et poids monétaire

Le neuvième critère vise à apprécier la **centralité d'une économie dans le système économique et financier international**, à travers deux indicateurs de stock et de flux étroitement liés : la **part dans le commerce mondial** (biens et services) et la **présence dans les réserves officielles de change mondiales**.

La part dans le commerce mondial mesure le poids relatif d'un pays dans les échanges internationaux et renseigne sur son degré d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales, sa capacité à exporter face à la concurrence internationale et son rôle dans la structuration des flux commerciaux globaux. Elle reflète à la fois **la taille économique, la spécialisation productive et l'efficacité logistique** d'un pays.

La part occupée par la monnaie nationale dans les réserves officielles internationales constitue un indicateur distinct mais complémentaire. Elle renseigne sur le rôle monétaire international d'une économie, c'est-à-dire sur le **degré de confiance** accordé à sa monnaie comme actif de réserve par les banques centrales étrangères.

ii. Capacité d'influence et insertion dans l'architecture internationale

La part dans le commerce mondial constitue un indicateur de **puissance productive et d'intégration internationale**. Une économie capable de capter une part significative des échanges mondiaux dispose généralement d'un appareil productif compétitif, d'infrastructures logistiques performantes et d'entreprises aptes à affronter la concurrence globale. Être au centre des chaînes de valeur mondiales implique un haut degré d'organisation industrielle, de diversification sectorielle et de capacité d'innovation.

La dimension monétaire complète cette lecture. Lorsqu'une monnaie est largement détenue dans les réserves officielles internationales, elle devient un **instrument de référence** pour les règlements internationaux, l'épargne de précaution et la stabilité financière mondiale. Cette position confère au pays émetteur un avantage stratégique majeur. Il dispose de la capacité à se financer à moindre coût, influence les conditions monétaires internationales et peut absorber des déséquilibres externes.

Cependant, puissance commerciale et puissance monétaire ne coïncident pas nécessairement. Une économie peut dominer les exportations sans que sa monnaie ne joue un rôle international central, notamment en présence de contrôles de capitaux ou d'une confiance institutionnelle limitée. À l'inverse, une monnaie peut conserver un rôle dominant malgré une érosion relative de la base industrielle.

Ce critère vise donc à mesurer le **poids d'une économie** dans l'économie mondiale, entendu comme sa capacité à influencer les flux commerciaux, les règles du jeu monétaire et à projeter sa puissance au-delà de son marché domestique. Il éclaire une dimension stratégique du développement, distincte mais complémentaire des indicateurs internes de croissance, de productivité ou de niveau de vie.

2. Des formes différenciées de puissance internationale

L'analyse de la part dans le commerce mondial et du poids des monnaies dans les réserves internationales permet d'apprécier simultanément la puissance productive, l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales et l'influence monétaire. La confrontation de ces deux dimensions met en évidence des écarts significatifs entre les trois économies étudiées.

Entité	Part dans le commerce mondial	Détails clefs
Zone euro (UE-20)	~15-16 %	Le commerce total de la zone euro est beaucoup plus élevé, mais la part exprimée ici se réfère aux échanges avec le reste du monde (hors intra-zone). Si l'on inclut les échanges entre membres, la zone euro représente la première puissance commerciale.
Chine	~13-14 %	Premier exportateur mondial de marchandises et un importateur majeur. Sa part est en croissance constante, notamment dans les biens manufacturés.
États-Unis	~12-13 %	Premier importateur mondial et un Exportateur majeur (notamment de services). Ils sont caractérisés par un déficit commercial structurel important.
France	~3 %	Contribue de manière significative au Total de la zone euro, étant la 3 ^e économie de la zone euro (7 ^e -8 ^e en échanges totaux).

Tableau 16. Comparaison de la puissance commerciale des pays d'étude (2024).³²

Monnaie	Part dans les réserves mondiales	Rôle
Yuan (CNY)	~2,5-3 %	Part modeste mais en croissance depuis son inclusion dans le panier des droits de tirage spéciaux du FMI.
Dollar américain (USD)	~58-59 %	Monnaie de réserve mondiale dominante.
Euro (EUR)	~20-21 %	Deuxième monnaie de réserve.

Tableau 17. Part relative des CNY, USD et EUR dans les réserves mondiales (2024).³³

³² WTO, « World Trade Statistics », *wto.org*, 2024, https://www.wto.org/english/res_e/statis_e/world_trade_statistics_e.htm.

³³ IMF, « Currency Composition of Official Foreign Exchange Reserves (COFER) », *data.imf.org*, 2024, <https://data.imf.org/en/datasets/IMF.STA:COFER>.

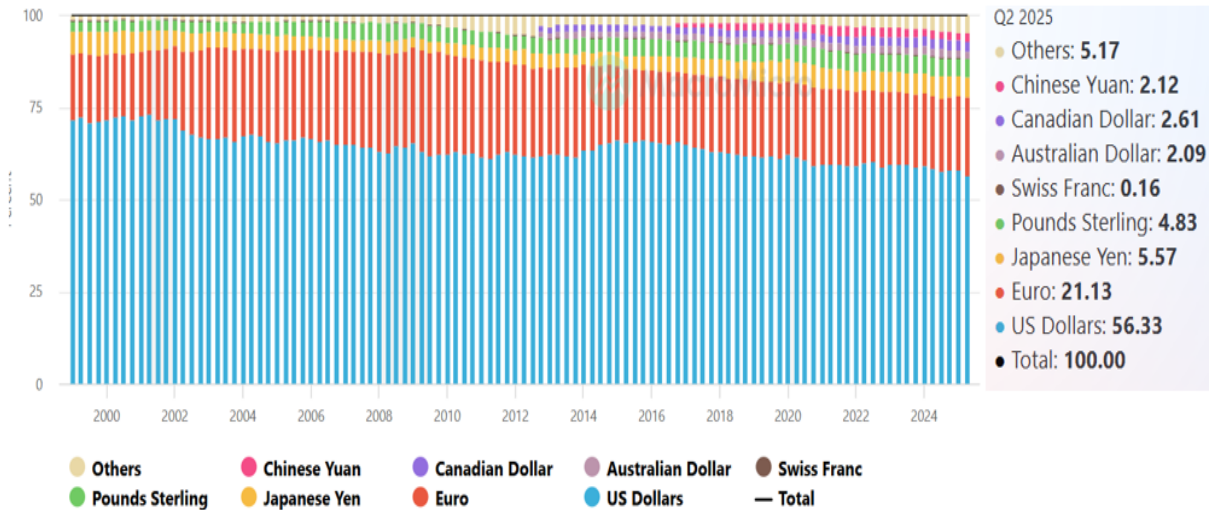


Figure 15. Poids relatif des devises internationales dans les réserves de changes officielles (% Total cumulatif).³⁴

i. La Chine : centralité manufacturière et ambition monétaire progressive

Avec une part dans le commerce mondial aux alentours de 13-14 %, la Chine est la première puissance exportatrice de biens. Son rôle central dans les chaînes de valeur industrielles en fait un acteur incontournable du commerce mondial. Sa stratégie de réorientation vers les partenaires de la Belt & Road Initiative, désormais majoritaires dans ses échanges, traduit une volonté de sécurisation et de diversification géo-économique.

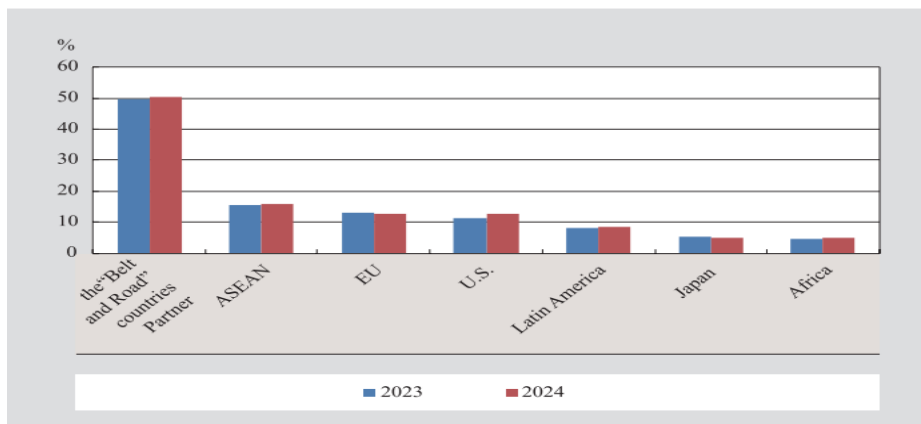


Figure 16. Part des exportations et importations chinoises avec ses principaux partenaires commerciaux (2023-2024).³⁵

En revanche, le yuan demeure marginal dans les réserves mondiales (~2,5-3 %). L'écart entre poids commercial et poids monétaire est significatif. Les contrôles de capitaux et l'intégration financière incomplète limitent encore son internationalisation. La Chine incarne ainsi une puissance commerciale pleinement affirmée, mais une puissance monétaire encore en construction.

³⁴ Ibid.

³⁵ BOP Analysis group, State Administration of Foreign Exchanges, *op. cit.*, p. 71.

ii. **Les États-Unis : puissance commerciale élevée et domination monétaire**

Les États-Unis représentent 12 à 13 % du commerce mondial. Leur déficit commercial structurel en biens est compensé par un leadership marqué dans les services à forte valeur ajoutée. La singularité américaine réside surtout dans la dimension monétaire. Le dollar représente près de 60 % des réserves mondiales, position dominante qui confère aux États-Unis un levier financier systémique unique.

Cette centralité monétaire permet de financer durablement les déficits externes et de capter une part substantielle de l'épargne mondiale. La puissance américaine ne repose donc pas uniquement sur le volume des échanges, mais sur l'architecture monétaire internationale.

iii. **La France : puissance commerciale nationale modérée, puissance monétaire européenne**

Prise isolément, la France représente environ 3 % du commerce mondial. Son poids brut est inférieur à celui des deux autres économies étudiées. Cependant, son appartenance à la zone euro modifie la lecture. La zone euro représente environ 16 % du commerce mondial extra-zone, et l'euro constitue la deuxième monnaie de réserve mondiale (~20-21 %).

La France bénéficie ainsi d'une puissance monétaire indirecte, adossée à l'euro, et d'une intégration profonde dans les chaînes de valeur européennes. Sa centralité est davantage régionale que mondiale, mais sa crédibilité financière est élevée.

3. Un indicateur de puissance plus que de maturité économique

La part dans le commerce mondial et le poids monétaire constituent un critère structurant du développement, car ils révèlent la capacité d'une économie à s'insérer durablement au cœur des flux internationaux de biens, de services et de capitaux. Ce critère mesure principalement la centralité et l'influence dans l'architecture économique mondiale. Toutefois, la puissance commerciale ne coïncide pas toujours avec le degré de maturité économique, ce qui justifie une **pondération intermédiaire (2/5)**.

Les États-Unis combinent une part élevée du commerce mondial avec une domination monétaire **sans équivalent**. Le dollar demeure la principale monnaie de réserve internationale, pivot des règlements commerciaux et financiers. Cette capacité à structurer simultanément les flux réels et monétaires place les États-Unis au **sommet du système international**, malgré un déficit commercial structurel. Leur influence dépasse leur seule performance commerciale (**9/10**).

La France, prise isolément, dispose d'un poids commercial plus **limité**. Son influence internationale repose largement sur son appartenance à la zone euro, dont la monnaie constitue la deuxième devise de réserve mondiale. Cette puissance est donc en partie **mutualisée**. La France bénéficie d'une intégration avancée dans les chaînes de valeur européennes et mondiales, mais son poids autonome demeure inférieur à celui des deux autres puissances étudiées (**7,5/10**).

La Chine s'affirme comme la **première puissance exportatrice mondiale de biens** et détient une part du commerce global comparable à celle des États-Unis. Son intégration dans les chaînes de valeur industrielles est extrêmement profonde et stratégique. Toutefois, l'écart

persistant entre son poids commercial et la place encore modeste du yuan dans les réserves mondiales limite sa projection monétaire. La puissance productive est pleinement acquise ; la puissance monétaire reste incomplète (8,5/10).

Ce critère met en évidence que le développement avancé se manifeste non seulement par la capacité à produire et exporter, mais aussi par la **faculté à structurer les règles** monétaires et commerciales du système international. Il distingue les économies qui occupent une position centrale et normative de celles dont l'influence demeure partiellement dépendante ou asymétrique.

Critère	Pondération du critère (/5)	Chine	États-Unis	France
<i>Puissance commerciale et monétaire (/10)</i>	2	8,5	9	7,5

Tableau 18. Score de puissance commerciale et monétaire.

J. SOPHISTICATION STRUCTURELLE DES ÉCONOMIES : COMPLEXITÉ ÉCONOMIQUE ET DIVERSIFICATION

1. Complexité et diversification comme révélateurs de développement structurel

i. ICE et indice de concentration des exportations

Le dernier critère retenu pour mesurer le développement économique porte sur la structure productive des économies étudiées appréhendée sous l'angle de l'indice de complexité économique (ICE) et de l'indice de concentration d'Herfindahl-Hirschman (IHH).

L'ICE mesure la diversité et la sophistication des biens exportés par un pays. Il repose sur l'idée qu'une économie développée ne se distingue pas seulement par le volume de sa production, mais par la densité de savoirs, de compétences et de technologies incorporées dans ses exportations. Plus un pays exporte une large gamme de produits complexes, que peu d'autres pays sont capables de produire, plus son ICE est élevé. La corrélation empirique entre ICE et PIB par habitant en PPA est forte, ce qui en fait un indicateur structurel du développement.

L'IHH mesure, quant à lui, le degré de diversification des exportations. Il calcule la concentration des parts de chaque produit dans le total des exportations. Plus l'indice est faible, plus la structure exportatrice est diversifiée, et moins l'économie dépend d'un nombre restreint de produits ou de secteurs. Une faible concentration constitue généralement un signe de résilience et de maturité productive.

Ces deux indicateurs présentent toutefois un biais méthodologique commun. Ils appréhendent plus finement les biens manufacturés que les services, ces derniers étant classés dans des nomenclatures statistiques plus agrégées. Il convient donc d'interpréter leurs résultats à la lumière du degré de tertiarisation des économies étudiées.

ii. Montée en gamme, densité productive et résilience

La complexité économique mesure la densité de savoir incorporée dans la production. Une économie développée ne se définit pas seulement par son niveau de revenu, mais par sa capacité à produire et exporter des biens et services exigeant des combinaisons sophistiquées de compétences, de technologies et d'organisation.

Un ICE élevé traduit une montée en gamme effective, une insertion dans les segments à forte valeur ajoutée et une barrière à l'entrée pour les concurrents. À l'inverse, une faible complexité renvoie à une spécialisation concentrée dans des produits standardisés ou primaires.

La diversification complète cette lecture. Une économie dépendante d'un nombre limité de produits reste vulnérable aux chocs externes. Une structure exportatrice diversifiée indique une base productive large, adaptable et résiliente. Les économies avancées combinent en général complexité élevée et forte diversification.

La question décisive n'est donc pas le volume des exportations, mais leur contenu technologique et leur variété. Le passage d'un modèle de rattrapage à un modèle de développement avancé correspond précisément au moment où la croissance repose davantage sur la sophistication productive que sur l'expansion quantitative.

2. Des trajectoires de montée en gamme contrastées

L'analyse conjointe de l'ICE et de l'IHH permet de situer les trois économies étudiées dans la hiérarchie mondiale des structures productives.

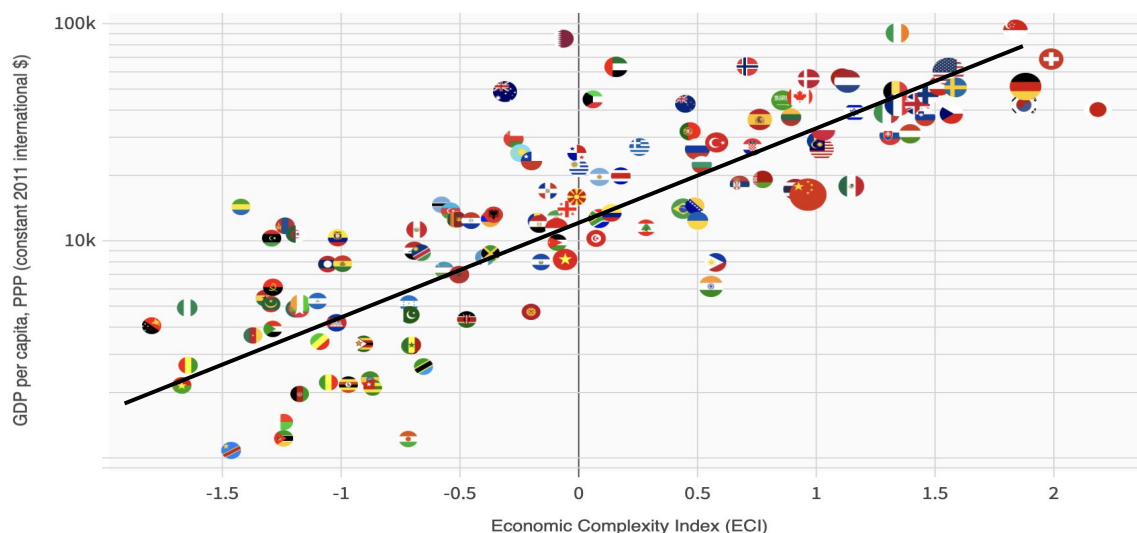


Figure 17. Corrélation entre l'ICE et le PIB/hab en PPA (\$, 2021).³⁶

³⁶ Harvard's Growth Lab, « Atlas of Economic Complexity », atlas.hks.harvard.edu, <https://atlas.hks.harvard.edu>.

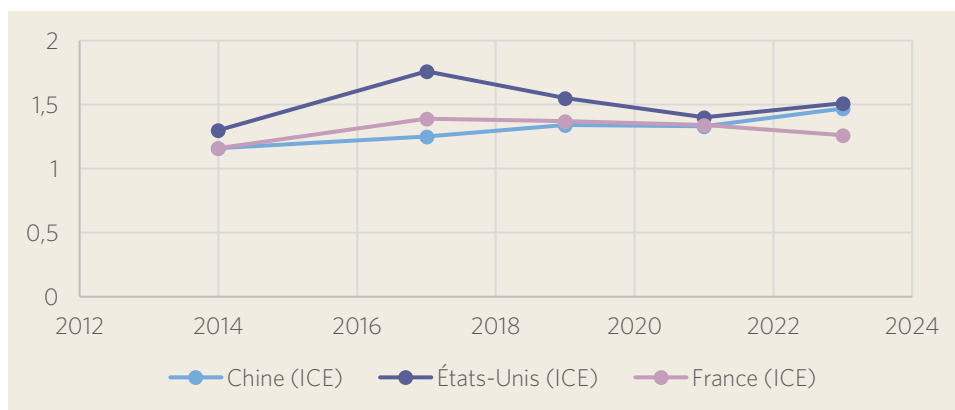


Figure 18. Évolution des indices de complexité économique (2014-2024).³⁷

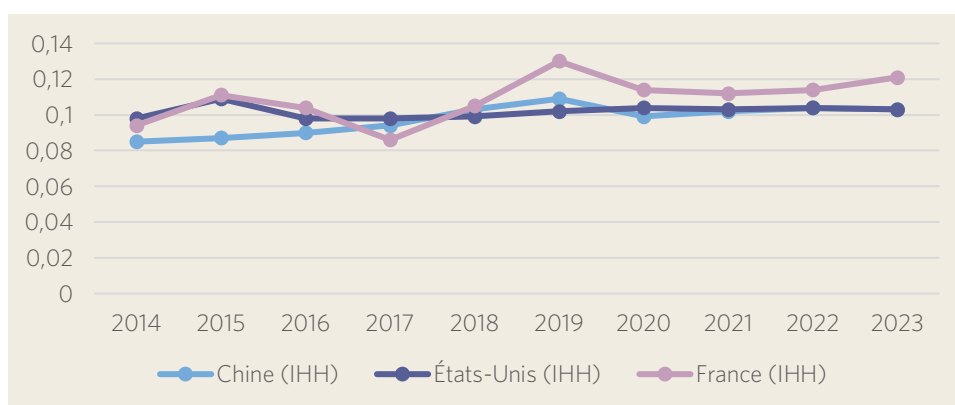


Figure 19. Évolution des indices de diversité économique (2014-2024).³⁸

i. La Chine : rattrapage spectaculaire et complexification accélérée

La Chine est le cas le plus dynamique. Son ICE a fortement progressé sur la décennie, réduisant l'écart avec les économies occidentales et dépassant désormais certaines d'entre elles. Sa base manufacturière est aujourd'hui l'une des plus diversifiées au monde.

L'IHH confirme une diversification élevée et stable, comparable à celle des grandes économies avancées. La Chine exporte une gamme extrêmement large de biens complexes, couvrant aussi bien les biens d'équipement que l'électronique, la chimie ou les technologies vertes.

Cependant, la structure demeure davantage industrielle que post-industrielle. La part des services dans le PIB progresse, mais reste inférieure à celle des économies pleinement développées, et surtout les services exportés à haute valeur cognitive demeurent relativement limités.

³⁷ D'après les données Harvard's Growth Lab, « Atlas of Economic Complexity », atlas.hks.harvard.edu, <https://atlas.hks.harvard.edu>.

³⁸ CNUCED, « Marchandises : Indices de concentration et de diversification des exportations et des importations par produit, annuel (analytique) », unctadstat.unctad.org, Data Hub, <https://unctadstat.unctad.org/datacentre/dataviewer/US.ConcentDiversIndices>.

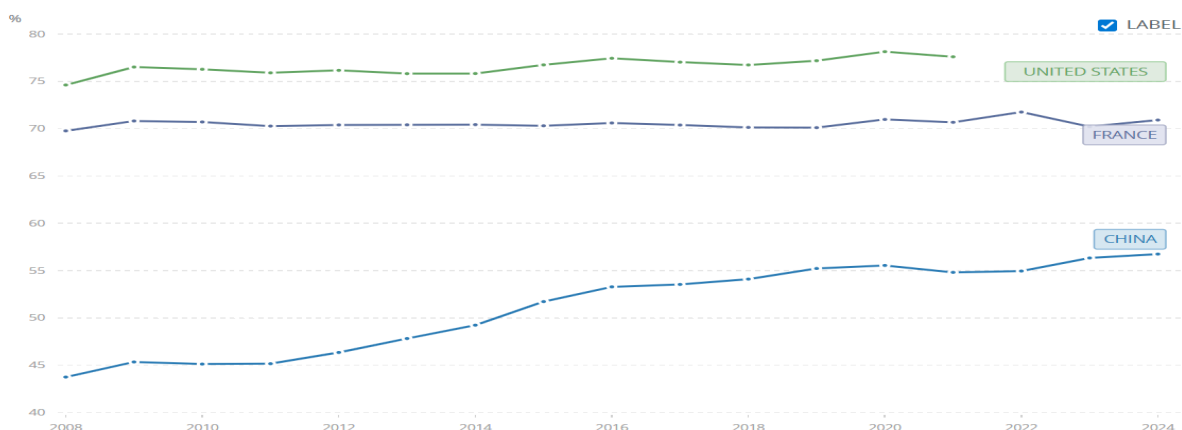


Figure 19. Évolution de la part des services dans le PIB des pays à l'étude (2008-2024).³⁹

La Chine exporte principalement des biens complexes, elle n'exporte pas encore massivement des services cognitifs mondiaux comparables aux États-Unis.

ii. Les États-Unis : économie post-industrielle à haute densité cognitive

Les États-Unis affichent un ICE historiquement élevé et relativement stable. Malgré une légère érosion liée à la tertiarisation avancée de l'économie, leur position demeure parmi les meilleures mondiales. Leur structure productive repose sur une combinaison d'industries complexes (aéronautique, défense, biotechnologies, semi-conducteurs) et de services à très forte intensité cognitive (finance, logiciels, propriété intellectuelle, plates-formes numériques).

L'IHH reste faible, traduisant une diversification élevée des exportations. La légère concentration récente reflète davantage un recentrage stratégique sur certains segments technologiques clés qu'un affaiblissement structurel.

La puissance américaine repose moins sur le volume manufacturier que sur la capacité à organiser et capter la valeur dans les chaînes globales.

iii. La France : complexité élevée mais érosion industrielle

La France conserve un ICE élevé, solidement ancré dans le groupe des économies avancées. Toutefois, une légère baisse est observable sur la dernière décennie, en cohérence avec le recul relatif de la base industrielle.

Son profil exportateur demeure sophistiqué, mais concentré autour de secteurs stratégiques : aéronautique, luxe, pharmacie, énergie. L'IHH montre une légère dégradation, traduisant une dépendance accrue à ces pôles d'excellence.

La France reste une économie complexe, mais sa montée en gamme repose davantage sur des niches d'excellence que sur une diversification industrielle expansive.

³⁹ Banque mondiale, « Services, value added (% of GDP) - China, United States, France », [data.worldbank.org](https://data.worldbank.org/indicator/NV.SRV.TOTL.ZS?end=2024&locations=CN-US-FR&start=2008), <https://data.worldbank.org/indicator/NV.SRV.TOTL.ZS?end=2024&locations=CN-US-FR&start=2008>.

3. Un critère structurel déterminant du développement avancé

La complexité et la diversification productives constituent l'un des critères les plus discriminants du développement économique, car ils révèlent la **structure profonde d'une économie**. Contrairement aux indicateurs conjoncturels, ils mesurent la capacité à produire, combiner et diffuser des savoirs sophistiqués sur le long terme. C'est ce caractère structurel qui justifie une **pondération très forte (5/5)**.

Les États-Unis présentent un profil d'**économie pleinement post-industrielle à très haute densité cognitive**. Leur ICE demeure parmi les plus élevés au monde, leur diversification est large et leur capacité à dominer les segments technologiques avancés est intacte. La légère érosion observée tient davantage à la tertiarisation qu'à une perte de sophistication. Leur structure productive reste au cœur des chaînes de valeur mondiales (9/10).

La France conserve un niveau élevé de complexité et une diversification solide, conformes aux standards des économies avancées. Toutefois, l'érosion industrielle progressive et la concentration accrue sur certains secteurs stratégiques **limitent sa capacité de montée en gamme manufacturière** comparée aux grandes puissances industrielles. Elle demeure une économie complexe, mais moins expansive structurellement (8/10).

La Chine a réalisé une progression spectaculaire de son ICE et dispose aujourd'hui de la base manufacturière la plus diversifiée au monde. Elle rivalise désormais avec les économies avancées sur le plan industriel. Néanmoins, la part encore limitée des services exportés à forte intensité cognitive et la **transition inachevée vers un modèle pleinement post-industriel** justifient un positionnement légèrement intermédiaire (8,5/10).

En définitive, ce critère confirme que les trois économies appartiennent au groupe des systèmes productifs sophistiqués. La différence ne porte plus sur la diversification industrielle, mais sur la **capacité à articuler industrie avancée et services d'ampleur mondiale**, frontière actuelle du développement économique avancé.

Critère	Pondération du critère (/5)	Chine	États-Unis	France
<i>Sophistication économique (/10)</i>	5	8,5	9	8

Tableau 19. Score de sophistication économique.

K. SYNTHÈSE DES SCORES ET INDICE GLOBAL

Critère	Pondération du critère (/5)	Chine	États-Unis	France
Niveau de vie et d'efficacité socio-économique (/10)	4	6	8,5	7,5
Niveau général des prix (/10)	1	6,5	7	8
Dynamique de croissance (/10)	2	8	7,5	6
Efficacité productive (/10)	3	7,5	8,5	6,5
Équilibres externes (/10)	2	6,5	5	7,5
Crédibilité financière (/10)	4	7	9	8,5
Soutenabilité de la dette (/10)	3	6,5	7	6
Accès aux financements internationaux (/10)	4	6	9,5	8,5
Puissance commerciale et monétaire (/10)	2	8,5	9	7,5
Sophistication économique (/10)	5	8,5	9	8
Score de développement économique (/10)	30	7,10	8,32	7,52

Tableau 20. Tableau récapitulatif du score de développement économique.

L'agrégation des dix critères permet de synthétiser l'évaluation de la dimension économique, financière et commerciale du développement. Chaque critère a été pondéré en fonction de son caractère plus ou moins structurel, la somme des pondérations étant de 30.

Ces scores confirment que les trois économies appartiennent au groupe des **systèmes productifs avancés**, tout en révélant des différences substantielles dans leur degré d'autonomie, de centralité financière et de maturité post-industrielle.

L'analyse transversale des dix critères met en évidence des convergences fortes. Les trois pays disposent :

- d'une base productive sophistiquée,
- d'une diversification élevée des exportations,
- d'une intégration profonde dans les flux commerciaux et financiers mondiaux,
- d'institutions capables d'absorber des chocs majeurs.

Ces caractéristiques les situent clairement au-dessus du seuil des économies émergentes classiques.

Toutefois, des **divergences apparaissent sur les critères systémiques les plus discriminants** : crédibilité financière externe, statut monétaire, capacité d'accès autonome au financement en période de crise, soutenabilité des déséquilibres. C'est sur ces dimensions que s'opère la hiérarchisation finale.

Ces résultats nous permettent d'établir une **typologie des pays développés**. Les États-Unis dominent les critères structurants : complexité productive, leadership technologique, centralité monétaire, accès aux financements internationaux et statut de refuge mondial. Ils cumulent :

- leadership financier et monétaire,
- capacité d'absorption des chocs par les marchés,
- exportation de capitaux, de normes et de services cognitifs,
- développement post-industriel pleinement abouti.

Les déséquilibres observés (dette publique élevée, déficits courants) sont absorbés par la profondeur des marchés financiers et le rôle international du dollar. Dès lors, ils constituent la référence contemporaine du modèle de « **pays développé systémique** ».

La France présente un profil homogène d'économie développée :

- haut niveau de vie,
- institutions robustes,
- forte tertiarisation,
- intégration régionale approfondie,
- diversification exportatrice solide.

Son score est élevé mais plafonné par une base industrielle plus étroite, une autonomie monétaire indirecte et une centralité financière inférieure à celle des États-Unis. La puissance française est davantage collective (zone euro) qu'individuelle. Elle incarne un modèle de **développement mature**, stabilisé, mais sans leadership systémique mondial pris isolément.

La Chine obtient des scores très élevés sur les critères productifs et industriels :

- complexité et diversification parmi les plus élevées au monde,
- puissance manufacturière dominante,
- capacité d'investissement exceptionnelle.

Elle est cependant pénalisée par un PIB par habitant encore intermédiaire, une monnaie non pleinement convertible, des services à haute valeur ajoutée encore incomplètement internationalisés, une intégration financière partiellement administrée. La Chine ne correspond ni au modèle émergent classique, ni au modèle post-industriel occidental. Elle

constitue une **économie avancée en transition**, à forte densité industrielle mais à maturité institutionnelle et financière encore inachevée.

À l'issue de l'application de notre indice à la Chine, aux États-Unis et à la France, un premier résultat s'impose. Les trois économies étudiées appartiennent au groupe des systèmes productifs avancés, tout en présentant des combinaisons de forces et de vulnérabilités profondément différentes. Les scores agrégés ne doivent donc pas être lus comme un classement, mais comme la synthèse d'un faisceau d'indicateurs dont la cohérence révèle des « profils » de développement économique. Autrement dit, l'intérêt principal de l'indice n'est pas de dire qui est le plus développé, mais de montrer comment chaque modèle tient ensemble, et où il peut rompre. Il s'agira à présent d'interpréter les résultats, de visualiser les écarts pertinents et de dégager les tensions et trajectoires qui redessinent aujourd'hui les frontières du développement économique.

III. CE QUE RÉVÈLE L'INDICE : TYPOLOGIES, TENSIONS ET TRAJECTOIRES

L'agrégation des dix critères économiques ne constitue pas une fin en soi. Elle produit un score synthétique, mais surtout une cartographie structurée des modèles de développement économique contemporains. L'indice a permis de mesurer, comparer et hiérarchiser des dimensions objectives du développement économique. La présente partie vise désormais à en proposer une lecture interprétative.

Il ne s'agit plus d'additionner des indicateurs, mais de comprendre les configurations qu'ils dessinent. Les scores obtenus par la Chine, les États-Unis et la France ne traduisent pas seulement des écarts de performance ; ils révèlent des architectures économiques distinctes, des arbitrages implicites et des trajectoires différenciées. Chaque pays combine, à des degrés divers, puissance productive, solidité financière, maturité institutionnelle et capacité d'innovation. Il s'agit alors de se demander quelle forme de développement ces combinaisons dessinent.

Cette analyse conduit à dépasser l'opposition classique entre pays « développés » et « en développement ». Les trois économies étudiées relèvent d'un même univers avancé, mais incarnent trois types contemporains de développement : une économie « frontière » au cœur du système, une économie « mature » à forte cohésion institutionnelle et une économie « hybride » en transition vers une maturité incomplète. Cette typologie cherche à éclairer les tensions internes de ces modèles de développement économique.

Il est à présent question d'identifier ces formes contemporaines de développement économique, d'en proposer ensuite une visualisation synthétique, afin de mettre en évidence les écarts structurels et les compensations internes. Enfin, il s'agira d'interroger le développement comme capacité de résistance face aux chocs du XXI^e siècle (climatiques, technologiques et géopolitiques) et d'explorer les tensions qui poussent aujourd'hui les modèles vers une hybridation croissante.

En ce sens, l'indice révèle des équilibres instables. Le développement économique apparaît moins comme un état que comme une trajectoire sous contrainte, où chaque modèle cherche à concilier efficacité, souveraineté et inclusion sans pouvoir optimiser simultanément ces trois dimensions.

A. TROIS FORMES CONTEMPORAINES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les scores agrégés ne se traduisent pas par un simple classement ordinal. Ils révèlent des configurations structurelles distinctes du développement contemporain. À partir des écarts observés, il est possible d'identifier trois formes typologiques, chacune correspondant à un équilibre particulier entre puissance productive, solidité institutionnelle et insertion internationale.

1. Les États-Unis : une économie avancée de type « frontière »

Les résultats de notre indice confirment que les États-Unis occupent une position singulière dans la hiérarchie contemporaine du développement économique. Ils se distinguent par un niveau de richesse élevé et la taille importante de leur économie mais ils disposent également d'une capacité à se situer à la frontière technologique, financière et organisationnelle du système international.

Le qualificatif d'« économie frontière » renvoie ici à un stade de développement où la croissance procède plus principalement de la création que du rattrapage ou de l'imitation. Les États-Unis concentrent une part déterminante des innovations de rupture dans les domaines de l'intelligence artificielle, des biotechnologies, de l'informatique quantique, des plateformes numériques et de la finance. Leur productivité horaire demeure parmi les plus élevées au monde et leur capacité à transformer l'innovation en valeur économique repose sur un écosystème articulant universités, capital-risque, marchés financiers et firmes transnationales.

Cette position frontière se reflète dans plusieurs dimensions de notre indice. Les États-Unis dominent les critères relatifs à la crédibilité financière, à l'accès aux financements internationaux, à la puissance commerciale et surtout monétaire, ainsi qu'à la sophistication structurelle. Le rôle international du dollar leur confère un avantage systémique unique. Ils ont la capacité de financer durablement des déficits externes et budgétaires à des conditions favorables. Ce « privilège exorbitant » constitue un multiplicateur de puissance économique et géopolitique, en leur permettant d'absorber des déséquilibres qui seraient insoutenables pour d'autres économies.

Cependant, le modèle frontière n'est pas exempt de tensions internes. Les États-Unis combinent un niveau de dette publique élevé, des déficits courants persistants et une dépendance structurelle à la consommation des ménages. L'importance de leurs marchés financiers et la centralité du dollar rendent ces déséquilibres soutenable à court et moyen terme, mais ils créent une vulnérabilité potentielle en cas d'érosion de la confiance monétaire ou de fragmentation financière internationale. Par ailleurs, la polarisation sociale, les inégalités de revenus et le coût élevé des services essentiels, notamment de santé, pèsent sur la cohésion interne et peuvent limiter la diffusion des gains de productivité à l'ensemble de la population.

L'économie frontière américaine se caractérise donc par une tension permanente entre dynamisme innovant et fragilités distributives. Elle maximise l'efficacité et la capacité d'innovation, quitte à accepter des déséquilibres budgétaires et sociaux plus marqués. Cette configuration correspond à un arbitrage structurel en faveur de la performance et de la centralité systémique.

Les États-Unis apparaissent donc comme la référence contemporaine du développement avancé « systémique ». Leur économie est capable de produire et d'innover, tout en imposant les règles financières et monétaires de l'économie internationale. Le

leadership américain semble moins reposer sur l'absence de fragilités que sur leur capacité à les absorber sans remise en cause immédiate de leur centralité.

2. La France : une économie avancée « mature »

À la différence du modèle américain, la France incarne une forme de développement que l'on peut qualifier de « mature ». Cette qualification ne renvoie ni à un déclin, ni à une stagnation mécanique, mais à un stade d'aboutissement institutionnel et social où la priorité est l'optimisation d'un équilibre économique et social déjà élevé plutôt que l'expansion rapide ou la rupture technologique permanente.

La France se situe clairement dans le groupe des économies développées à haut niveau de vie. Son PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat demeure élevé et, surtout, sa capacité à convertir la richesse en bien-être social se traduit par un indice de développement humain très élevé. Cette transformation relativement homogène de la richesse en santé, en éducation et en protection sociale constitue l'un des marqueurs distinctifs de son modèle.

Le caractère « mature » de l'économie française se manifeste également dans la structure de sa croissance. Celle-ci est plus modérée que dans les économies en rattrapage et moins portée par des ruptures technologiques massives que dans le cas américain. La base productive demeure sophistiquée, avec des pôles d'excellence clairement identifiés (aéronautique, luxe, pharmacie, énergie, services à haute valeur ajoutée) mais la montée en gamme repose davantage sur la consolidation de segments existants que sur la création de nouveaux secteurs dominants à l'échelle mondiale.

Sur le plan financier et institutionnel, la France bénéficie d'une forte crédibilité externe, adossée à son appartenance à la zone euro. L'accès aux financements internationaux est stable, les flux financiers sont transparents et la solidité institutionnelle est élevée. Toutefois, cette robustesse est en partie mutualisée au niveau européen. L'autonomie monétaire est indirecte et la capacité d'ajustement repose largement sur un cadre collectif. La puissance financière française est donc réelle, mais moins autonome que celle des États-Unis, car intégrée à l'UE.

Les limites du modèle apparaissent principalement sur deux fronts. D'une part, la dynamique de productivité reste modérée et la croissance potentielle est contrainte par des rigidités structurelles, une démographie moins favorable et une base industrielle relativement plus étroite que celle des grandes puissances manufacturières. D'autre part, la dette publique élevée réduit progressivement les marges de manœuvre budgétaires, même si la soutenabilité demeure assurée à court et moyen terme.

L'économie française se caractérise ainsi par un arbitrage structurel en faveur de l'inclusion et de la stabilité. Le modèle privilégie la cohésion sociale et la qualité de vie, au prix d'un dynamisme productif plus mesuré et d'une centralité internationale moins affirmée. Il s'agit d'un développement économique stabilisé, institutionnellement robuste, mais dont la

capacité à maintenir sa position relative dépendra de sa faculté à réarticuler compétitivité industrielle, innovation technologique et soutenabilité budgétaire.

La France représente une forme avancée et stabilisée du développement économique. Son modèle est mature, équilibré et résilient, mais confronté au défi permanent de renouveler ses moteurs de croissance sans remettre en cause son modèle social.

3. La Chine : une économie avancée hybride et systémique

La Chine occupe une position singulière dans la typologie issue de notre indice. Elle ne correspond ni au modèle classique d'économie émergente, ni à celui d'économie avancée pleinement post-industrielle. Elle se situe dans une configuration intermédiaire que l'on peut qualifier d'économie avancée hybride et systémique. Hybride, car elle combine des caractéristiques propres aux économies développées et des traits encore associés aux économies en transition. Systémique, car son poids productif, commercial et financier est désormais tel que ses déséquilibres internes produisent des effets globaux.

Sur le plan productif, la Chine a franchi un seuil décisif. Son indice de complexité économique est aujourd'hui comparable à celui des grandes puissances industrielles. Sa base manufacturière est l'une des plus diversifiées au monde, couvrant l'ensemble du spectre industriel, des biens d'équipement aux technologies vertes. Elle s'est imposée comme un acteur central des chaînes de valeur mondiales, notamment dans les secteurs stratégiques tels que les batteries, les équipements électriques, les infrastructures ferroviaires ou certaines technologies numériques. Cette montée en gamme industrielle confère à la Chine un profil d'économie « frontière partielle ». Elle est à la pointe sur certains segments technologiques, tout en restant dépendante, sur d'autres, des standards et des infrastructures définis ailleurs. L'innovation y est massive en volume, mais encore inégalement diffusée et territorialement concentrée.

Cependant, cette puissance productive coexiste avec un niveau de vie encore intermédiaire. Le PIB par habitant demeure nettement inférieur à celui des économies occidentales. L'écart entre la sophistication industrielle et la richesse moyenne par habitant constitue l'un des paradoxes centraux du modèle chinois. Il traduit un développement inégal, où la densité technologique ne s'est pas encore pleinement convertie en niveau de vie homogène. Les fragilités apparaissent également sur le plan financier et démographique. La dette totale non financière est élevée et concentrée dans certains segments, notamment l'immobilier et les collectivités locales. Si la dette est majoritairement interne et libellée en monnaie nationale, ce qui limite le risque de crise externe classique, elle pèse néanmoins sur l'efficacité de l'allocation du capital et sur la dynamique future de productivité. Par ailleurs, le ralentissement démographique constitue un vent contraire structurel, réduisant mécaniquement le potentiel de croissance à long terme.

Sur le plan monétaire et financier international, la Chine demeure dans une position intermédiaire. Elle dispose de réserves de change considérables et d'une capacité d'intervention importante. Toutefois, sa monnaie n'a pas encore acquis un statut international

comparable à celui du dollar ou même de l'euro. L'accès aux financements internationaux est réel, mais il n'est pas de nature refuge. En période de stress global, les flux tendent à se replier plutôt qu'à affluer spontanément.

La Chine incarne ainsi une économie avancée en transition. Elle a dépassé le stade de l'émergence classique par la densité et la diversification de sa structure productive. Mais elle n'a pas encore atteint le degré de maturité institutionnelle, financière et sociale des économies pleinement développées. Son modèle repose sur un équilibre délicat entre puissance industrielle, contrôle étatique et recherche progressive d'un élargissement de la consommation intérieure.

La Chine représente une forme contemporaine inédite de développement. C'est une grande puissance industrielle à maturité incomplète, dotée d'une capacité systémique majeure, mais encore engagée dans un processus de transformation interne dont l'issue dépendra de sa faculté à résoudre simultanément ses tensions financières, démographiques et sociales sans affaiblir son socle productif.

B. VISUALISER LES ÉCARTS DE DÉVELOPPEMENT

Afin de rendre ces écarts plus lisibles, les scores sont désormais représentés graphiquement. Cette visualisation ne constitue pas un outil supplémentaire d'évaluation, mais un instrument d'analyse des résultats.

1. Le radar comparatif de développement économique

L'agrégation des dix critères permet une lecture synthétique des profils économiques des trois pays étudiés. Toutefois, la seule comparaison tabulaire des scores ne suffit pas à restituer la géométrie des écarts. C'est pourquoi nous mobilisons une représentation en radar, qui permet de visualiser simultanément les forces et les faiblesses relatives de chaque modèle sur l'ensemble des dimensions retenues.

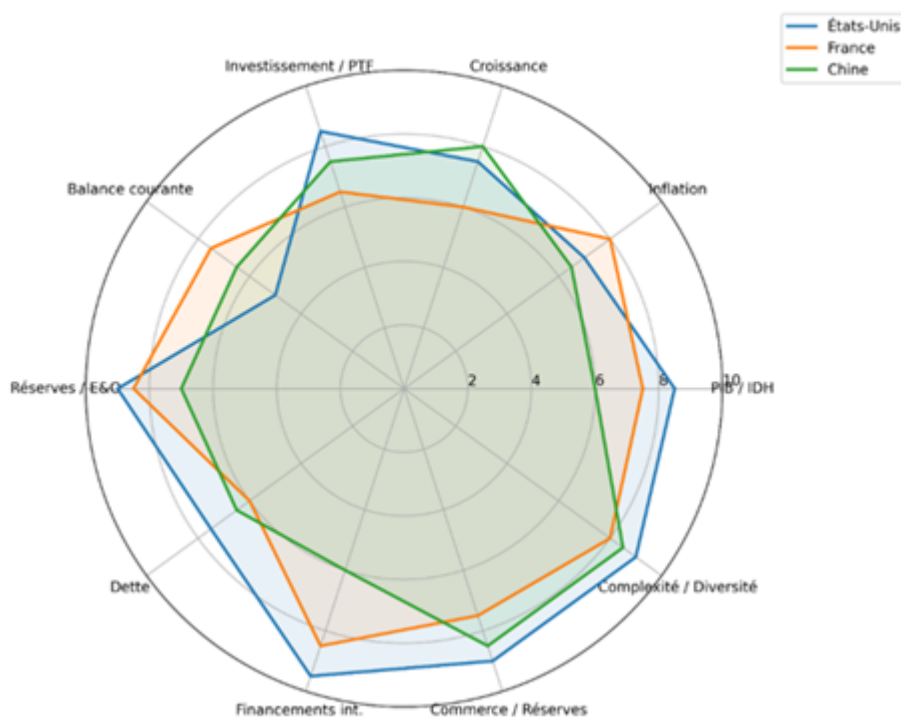


Figure 20. Radar comparatif de développement économique.

Le radar met immédiatement en évidence les lignes de convergence et de divergence entre les modèles de développement économiques des trois pays étudiés.

Les États-Unis présentent une surface large et relativement homogène sur les critères systémiques : crédibilité financière, accès aux financements internationaux, puissance commerciale et monétaire, sophistication économique. Leur profil est particulièrement étendu sur les dimensions liées à la centralité financière et monétaire. Les creux observés concernent principalement les équilibres externes et la soutenabilité de la dette, révélant que leur supériorité repose sur une capacité d'absorption des déséquilibres plus que sur leur absence.

La France affiche une surface plus régulière et plus équilibrée, mais globalement plus contenue. Elle ne domine aucun critère de manière écrasante, mais ne présente pas non plus de faiblesse extrême. Son profil correspond bien à celui d'une économie développée mature avec une stabilité institutionnelle, une bonne crédibilité financière et un niveau de vie élevé, mais une dynamique productive et une croissance plus modérées.

La Chine, quant à elle, présente un profil plus contrasté. Sa surface est très étendue sur les critères productifs (complexité, puissance commerciale, dynamique de croissance) mais plus resserrée sur les dimensions financières et institutionnelles (accès aux financements, crédibilité externe, soutenabilité de la dette). Le radar matérialise visuellement son caractère hybride entre puissance industrielle avancée et maturité financière incomplète.

La relative proximité des surfaces globales de la France et de la Chine mérite une attention particulière. Cette proximité graphique pourrait suggérer une équivalence de développement. Il n'en est rien. Elle traduit en réalité une compensation entre fragilités de nature différente. La France compense une dynamique productive plus faible par une solidité

institutionnelle élevée. La Chine, quant à elle, compense un niveau de vie intermédiaire par une puissance manufacturière exceptionnelle et une forte capacité d'investissement.

Le radar révèle également que les États-Unis dominent par leur positionnement sur les critères les plus structurants plutôt que par l'absence de fragilités. Les pondérations élevées attribuées à la sophistication économique, à la crédibilité financière et à l'accès aux financements internationaux amplifient mécaniquement leur avantage systémique.

Cette représentation graphique confirme que le développement économique ne peut être réduit à un indicateur unique. Il prend la forme d'une structure multidimensionnelle. Les surfaces ne mesurent pas seulement un niveau, elles dessinent une architecture de développement. C'est cette architecture, plus que le score agrégé, qui permet de comprendre les trajectoires et les vulnérabilités potentielles des trois modèles.

2. Lecture croisée des forces et faiblesses

Si le radar comparatif offre une photographie synthétique des niveaux relatifs de développement, il faut le lire à la lumière de la cohérence interne des modèles de développement économique. Or, ce qui distingue véritablement les trajectoires contemporaines n'est pas uniquement le niveau atteint, mais la manière dont chaque économie compense ses faiblesses structurelles par des atouts spécifiques. Le développement avancé apparaît ainsi moins comme une accumulation linéaire de performances que comme un équilibre instable entre forces dominantes et vulnérabilités contenues.

Le modèle américain compense ses fragilités par sa centralité dans le système économique international. Les déséquilibres internes (déficits budgétaires persistants, dette élevée, polarisation sociale) sont absorbés par la position nodale du dollar dans le système financier international et par le développement inégalé des marchés de capitaux. Autrement dit, la soutenabilité américaine ne repose pas sur l'équilibre des comptes, mais sur la capacité à attirer en permanence l'épargne mondiale. Cette architecture crée une asymétrie fondamentale, tant que la confiance dans les institutions financières et monétaires demeure intacte, les déséquilibres restent finançables. La fragilité n'est donc pas immédiate, elle serait systémique et graduelle, en cas d'érosion de la crédibilité monétaire ou de fragmentation géopolitique prolongée.

Le modèle français repose sur une logique d'amortissement institutionnel. Les marges de manœuvre productives limitées, la croissance modérée et l'érosion industrielle partielle sont compensées par une forte densité institutionnelle, un ancrage monétaire crédible et un système de redistribution stabilisateur. La soutenabilité française est pas fondée sur l'homogénéité relative de l'ensemble des critères et ne repose donc pas sur la domination d'un pilier en particulier. Cette configuration réduit les risques de rupture brutale, mais limite également la capacité d'accélération rapide. La fragilité française est donc dynamique. Elle réside dans l'écart progressif qui pourrait se creuser avec les économies plus dynamiques si l'investissement productif et l'innovation ne retrouvent pas un rythme plus soutenu.

Le modèle chinois repose sur un principe de compensation par intensité productive. Le niveau de vie encore intermédiaire et les fragilités financières internes sont contrebalancés par une base industrielle ultra-diversifiée, une capacité d'investissement exceptionnelle et une autonomie stratégique affirmée. La cohérence du modèle chinois ne tient pas à son équilibre actuel, mais à sa capacité de mobilisation. L'État conserve des leviers budgétaires, réglementaires et financiers lui permettant d'orienter rapidement les ressources vers des priorités stratégiques. La fragilité du modèle chinois est donc plus structurelle que conjoncturelle (dépendance à l'investissement, rendement décroissant du capital, transition démographique rapide). La question centrale est alors celle de la conversion de la puissance productive en revenu soutenable et en stabilisation sociale durable.

La lecture du radar permet de mettre en lumière une différenciation plus subtile que ne le suggère le seul niveau agrégé de développement économique. Les vulnérabilités de chaque modèle ne sont pas symétriques et ne produisent pas les mêmes risques. Elles traduisent des arbitrages historiques distincts entre efficacité, stabilité et souveraineté.

C. LE DÉVELOPPEMENT COMME CAPACITÉ DE RÉSILIENCE

L'indice synthétique et le radar comparatif ont permis d'identifier des configurations de développement. Toutefois, ils ne suffisent pas à rendre compte de la capacité d'un modèle économique à absorber un choc systémique sans rupture durable. Comme il l'a déjà été établi, le développement économique ne se définit plus seulement par un niveau de richesse ou de sophistication productive. Il se mesure aussi à la robustesse d'un système face aux tensions financières, commerciales, monétaires ou géopolitiques. Afin de formaliser cette dimension, nous proposons une représentation bidimensionnelle distinguant explicitement deux piliers structurels.

1. Projection bidimensionnelle des modèles économiques

La projection repose sur une agrégation analytique des dix critères autour de deux axes (x) capacité à produire, (y) capacité à financer et stabiliser. L'axe des abscisses agrège les critères liés au dynamisme productif, à la complexité économique, à la diversification et à l'insertion commerciale. L'axe des ordonnées synthétise les critères liés à la soutenabilité de la dette, à l'accès aux financements internationaux, à la stabilité des flux et à la crédibilité macro-financière.

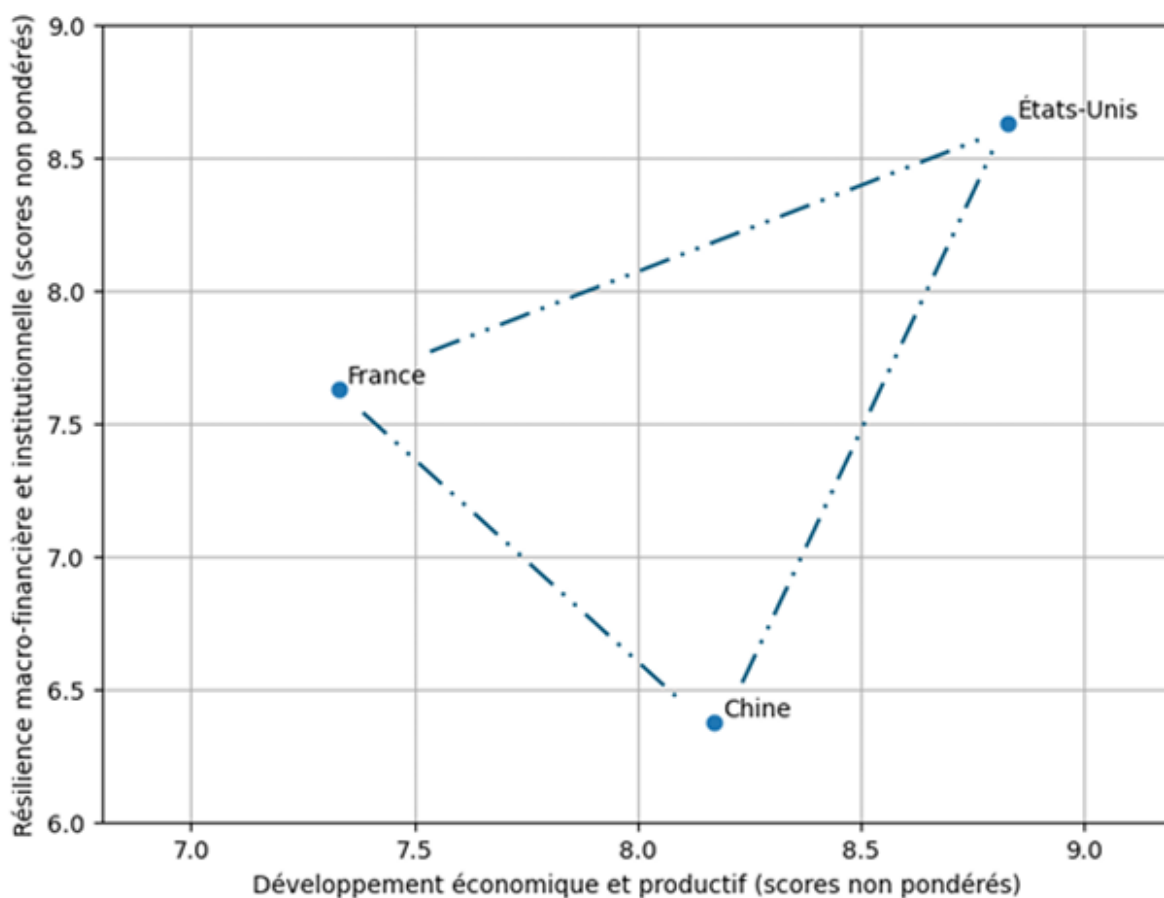


Figure 21. Projection bidimensionnelle : capacité productive et solidité institutionnelle

La représentation graphique fait apparaître trois positionnements bien distincts pour chaque pays étudié.

2. Capacité productive versus solidité institutionnelle

Cette représentation permet de distinguer les niveaux de développement au-delà du seul revenu par habitant. La résilience de long terme est ici perçue comme l'équilibre entre la capacité à produire efficacement et innover et la capacité à se stabiliser et se financer durablement.

Le positionnement relatif des pays sur cette projection graphique confirme que la Chine peut être très avancée productivement sans être pleinement développée institutionnellement, la France peut être institutionnellement solide avec une puissance productive plus limitée et que les États-Unis combinent les deux dimensions mais avec des déséquilibres latents. De façon plus inattendue, on constate que le positionnement des trois pays forme un triangle que l'on pourrait qualifier de « triangle d'incompatibilité » selon le concept bien connu des économistes et popularisé par Mundell et Fleming.

Ce positionnement triangulaire suggère l'existence d'arbitrages structurels irréductibles, ouvrant la voie à une lecture en termes d'incompatibilités stratégiques.

D. LE TRIANGLE DES INCOMPATIBILITÉS APPLIQUÉ AUX MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT

La projection bidimensionnelle précédente suggérait déjà que les modèles américain, français et chinois ne diffèrent pas seulement par leur niveau de développement, mais par la manière dont ils arbitrent entre des contraintes structurelles. Pour formaliser cette intuition, il est possible d'introduire une lecture triangulaire du développement économique contemporain. Cette représentation s'inspire des logiques de trilemme développées en économie internationale. Certains objectifs ne peuvent être maximisés simultanément sans générer des tensions internes ou externes. Transposée aux modèles de développement, cette logique conduit à identifier trois pôles structurants.

1. Efficacité, souveraineté et inclusion : trois pôles concurrents

Le premier pôle est celui de l'efficacité et de la croissance économique. Il renvoie à la productivité totale des facteurs, à l'innovation technologique, à la flexibilité des marchés et à la capacité de création de valeur. Son optimisation suppose généralement une forte liberté des capitaux, une concurrence intense et une dérégulation relative. Historiquement, ce pôle favorise le dynamisme et la montée en gamme, mais il tend à produire des inégalités sociales accrues, une volatilité cyclique plus forte et une exposition accrue aux chocs financiers.

Le deuxième pôle est celui de la souveraineté et de la résistance étatique. Il incarne la capacité d'un État à diriger stratégiquement son économie : politique industrielle, contrôle des capitaux, maîtrise des technologies critiques, autonomie monétaire ou sécurisation des chaînes d'approvisionnement. Son renforcement accroît l'indépendance stratégique et la stabilité politique, mais il introduit souvent des rigidités bureaucratiques, des distorsions allocatives et une moindre efficacité du capital.

Le troisième pôle est celui de l'inclusion sociale et de la cohésion. Il renvoie à la redistribution, à la protection sociale, à l'égalité d'accès aux services publics et à la stabilité politique interne. Son approfondissement favorise la légitimité démocratique et la paix sociale, mais il pèse sur la compétitivité-coût, accroît la pression fiscale et peut générer une contrainte budgétaire durable.

Ces trois pôles ne sont pas antinomiques par principe, mais leur maximisation simultanée crée des tensions structurelles. Une économie qui privilégie l'efficacité accepte une certaine fragmentation sociale, une économie qui privilégie l'inclusion assume une croissance plus modérée, une économie qui privilégie la souveraineté accepte un certain coût d'inefficacité.

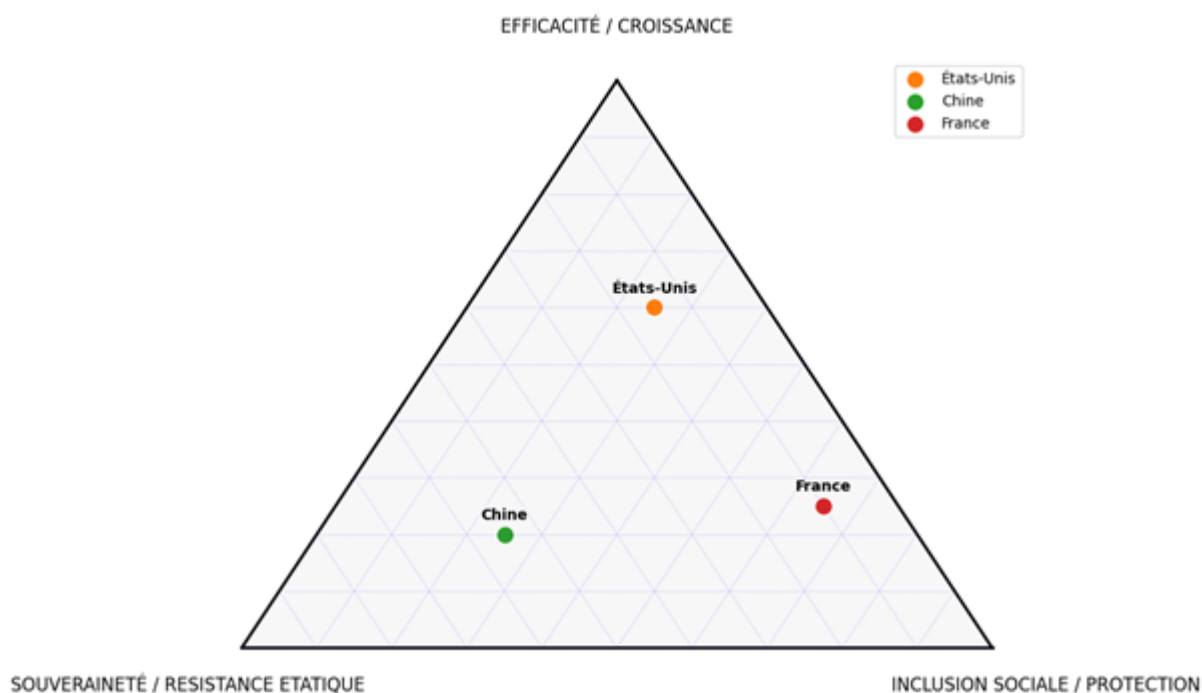


Figure 22. Triangle des incompatibilités appliqué aux modèles de développement économique.

2. Arbitrages historiques et identités économiques

Appliqué aux trois pays étudiés, ce cadre révèle des identités économiques distinctes qui prolongent leurs trajectoires historiques.

Les États-Unis se situent structurellement au plus près du pôle efficacité. Leur modèle repose sur l'innovation disruptive, la profondeur des marchés financiers et la centralité monétaire du dollar. Le « privilège exorbitant » permet d'absorber des déficits extérieurs et une dette publique élevée sans rupture immédiate. En contrepartie, les inégalités sociales et la polarisation politique constituent une fragilité récurrente. L'efficacité prime sur l'inclusion ; la souveraineté industrielle fait aujourd'hui l'objet d'un rééquilibrage tardif.

La Chine se positionne prioritairement du côté du pôle souveraineté. L'État y conserve un rôle structurant dans l'allocation du capital, la planification sectorielle et la sécurisation des technologies stratégiques. L'efficacité économique est mobilisée comme instrument de puissance nationale. L'inclusion sociale demeure secondaire mais indispensable à la stabilité politique. Le capitalisme d'État chinois assume explicitement cet arbitrage : priorité à la survie du régime et à l'autonomie stratégique, quitte à tolérer des inefficiences ou des déséquilibres internes.

La France, enfin, s'ancre historiquement dans le pôle inclusion. La redistribution, la protection sociale et la cohésion nationale constituent le socle du modèle. La souveraineté économique est partiellement mutualisée dans le cadre européen, tandis que l'efficacité économique est recherchée sous contrainte budgétaire et sociale. La croissance y est plus modérée, mais la stabilité institutionnelle est élevée.

Ainsi, le triangle ne mesure pas un degré de développement, mais une **structure d'arbitrage politique et économique**. Il révèle que chaque modèle privilégie un sommet au détriment relatif des deux autres. Aucun pays ne peut occuper le centre parfait. Le centre correspondrait à une optimisation simultanée des trois pôles, hypothèse incompatible avec les contraintes réelles de ressources, de légitimité politique et d'équilibre macro-économique.

Le développement contemporain semble donc soumis à un trilemme implicite. Maximiser l'efficacité, la souveraineté et l'inclusion produit des tensions cumulatives. Les tentatives d'« hybridation » observées depuis la fin des années 2010 traduisent précisément une volonté de recomposer ces arbitrages. Les États-Unis réintroduisent une politique industrielle et des instruments de protection stratégique. La Chine cherche à élargir la base sociale de la « prospérité commune ». La France tente de renforcer sa compétitivité sans démanteler son modèle redistributif. Ces mouvements ne signifient pas la disparition du triangle, mais son reparamétrage. Les modèles ne sortent pas du trilemme mais ils déplacent leur position à l'intérieur de celui-ci. La section suivante analysera comment la convergence des tensions climatiques, technologiques et géopolitiques pourrait accélérer ce déplacement et conduire à une hybridation contrainte des modèles de développement.

E. LA CONVERGENCE DES TENSIONS ET L'HYBRIDATION DES MODÈLES

Le triangle des incompatibilités décrit des arbitrages structurels relativement stables. Or, depuis le début des années 2020, ces équilibres nationaux sont soumis à une pression croissante. Les modèles de développement ne se déplacent plus uniquement par choix politique interne, mais sous l'effet d'une **convergence de tensions exogènes** qui tend à réduire l'espace des arbitrages possibles. Il ne s'agit plus seulement d'un trilemme théorique, mais d'un environnement systémique dans lequel les contraintes climatiques, technologiques, géopolitiques et démographiques interagissent et se renforcent mutuellement.

1. Climat, technologie et géopolitique : des contraintes cumulatives

D'une part, la transition énergétique impose simultanément planification publique, mobilisation massive de capitaux privés et acceptabilité sociale. La décarbonation exige des investissements publics stratégiques (souveraineté), une innovation rapide (efficacité) et une compensation des coûts pour les ménages (inclusion). Aucun sommet du triangle ne suffit isolément à résoudre l'équation climatique.

D'autre part, l'intelligence artificielle, la robotisation et les technologies duales modifient profondément les gains de productivité potentiels. Elles exigent un écosystème entrepreneurial performant (efficacité), une maîtrise stratégique des infrastructures critiques (souveraineté) et une gestion des effets redistributifs (inclusion). La course technologique entre grandes puissances rend impossible un modèle purement libéral ou purement administré.

Enfin, la fragmentation des chaînes de valeur, les sanctions croisées et la sécurisation des approvisionnements stratégiques conduisent à un retour de l'État stratège. La

mondialisation intégrale recule au profit d'une mondialisation sélective. Cette reconfiguration impose de combiner protection, compétitivité et cohésion interne.

Ces tensions se superposent et leur simultanéité crée un effet multiplicateur sur les fragilités structurelles des économies. Dès lors, une crise immobilière peut devenir une crise financière, puis une crise politique ou une guerre commerciale peut amplifier une vulnérabilité démographique. La notion de « polycrise » rend compte de cette dynamique d'interdépendance.

2. Vers une convergence contrainte des trajectoires de développement

Sous l'effet de cette convergence des tensions, les modèles nationaux tendent à se déplacer vers une zone plus centrale du triangle.

Les États-Unis, historiquement positionnés du côté de l'efficacité, réintroduisent des éléments de souveraineté économique via des politiques industrielles, des restrictions à l'exportation de technologies critiques ou des subventions stratégiques. L'objectif est de sécuriser la base productive sans renoncer au leadership technologique.

La Chine, ancrée dans la souveraineté, cherche à élargir la base sociale de son modèle par la « prospérité commune » et par une tentative de rééquilibrage vers la consommation intérieure. L'enjeu est de stabiliser le socle social sans affaiblir la dynamique productive.

La France, fortement positionnée sur l'inclusion, tente d'accroître sa compétitivité et sa capacité industrielle dans un contexte budgétaire contraint. L'enjeu est de renforcer l'efficacité sans éroder la cohésion sociale.

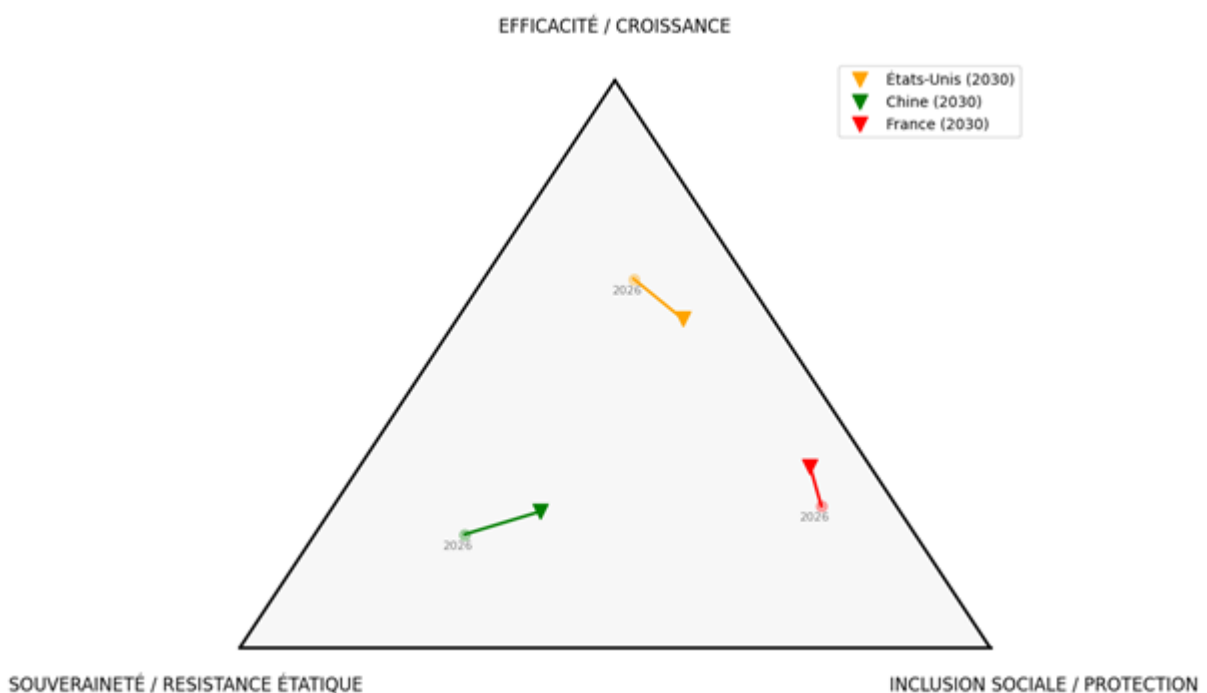


Figure 23. Dynamique d'évolution du triangle des incompatibilités (2020-2035).

La convergence des modèles ne signifie pas l'uniformisation des modèles. Elle traduit plutôt une adaptation stratégique où chaque pays cherche à intégrer partiellement les forces de ses concurrents sans abandonner son identité fondamentale.

3. L'horizon 2030 : hybridation ou instabilité ?

Ainsi, à l'horizon 2030-2035, trois forces majeures devraient accentuer cette dynamique. Premièrement, le « mur climatique » impose de penser la planification, l'innovation et l'acceptabilité sociale en même temps. Deuxièmement, le souci de sécurité économique contraint même les économies les plus libérales à renforcer leurs instruments souverains. Enfin, la pression politique nationale croissante (inégalités, populisme, démographie) oblige à ne pas délaissé le pilier social des politiques publiques.

La zone centrale du triangle devient donc un espace stratégique de résilience qui s'exprime dans une forme de compromis permanent afin de minimiser le risque de rupture systémique. Le passage d'une pratique cherchant à maximiser un sommet du triangle à la recherche d'un équilibre est un changement significatif pour les économies, qui n'est pas sans risque. En effet, en cherchant à renforcer simultanément efficacité, souveraineté et inclusion, les États peuvent accroître la complexité institutionnelle, diluer les responsabilités budgétaires et réduire la lisibilité stratégique. La résilience suppose une coordination fine des politiques publiques et une capacité d'arbitrage rapide.

Dans ce contexte, il semble que l'analyse classique du développement économique comme une trajectoire linéaire vers un état final théorique devient obsolète. Le développement économique devient un processus d'ajustement continu qui connaît des contraintes multiples. Les modèles les plus performants sont donc ceux qui parviendront à maintenir un équilibre dynamique entre productivité, stabilité financière et cohésion sociale.

CONCLUSION

L'ambition de ce premier volume était de dépasser les catégories binaires héritées du XX^e siècle afin de proposer une méthode d'évaluation du développement économique adaptée aux transformations contemporaines de l'économie mondiale. L'analyse conduite à partir d'un indice plurifactoriel appliqué à la Chine, aux États-Unis et à la France permet d'aboutir à un constat central. Le développement économique ne saurait plus être réduit à un niveau de revenu par habitant, ni à une performance conjoncturelle, ni même à la seule sophistication productive. Il doit être appréhendé comme une architecture cohérente de capacités productives, financières et institutionnelles, dont la solidité se mesure dans le temps long et face aux chocs.

La construction de l'indice a permis de mettre en évidence la nature multidimensionnelle du développement. Le niveau de vie constitue un socle indispensable, mais il n'est pleinement significatif qu'articulé à la qualité de la structure productive, à la soutenabilité de l'endettement, à la crédibilité financière externe, à la capacité d'accès au capital international et à la position occupée dans les flux commerciaux et monétaires mondiaux. Ce faisceau d'indicateurs révèle que des économies appartenant manifestement au groupe des systèmes avancés peuvent néanmoins présenter des configurations structurelles profondément différentes.

Les résultats obtenus ne se prêtent donc pas à une simple lecture hiérarchique. Ils dessinent plutôt des profils. Les États-Unis apparaissent comme une économie frontrière systémique, dont la centralité financière et monétaire permet d'absorber des déséquilibres qui seraient insoutenables ailleurs. La France incarne une économie développée mature, stabilisée institutionnellement et socialement, mais dont la dynamique productive demeure plus mesurée et dont l'autonomie stratégique est partiellement mutualisée. La Chine, enfin, se présente comme une économie avancée hybride, dotée d'une puissance manufacturière et d'une complexité productive comparables aux grandes économies industrielles, mais encore engagée dans un processus de maturation financière, sociale et institutionnelle inachevé. Ces différences ne traduisent pas des écarts de nature, mais des arbitrages structurels distincts.

L'apport principal de cette approche réside précisément dans le déplacement du regard qu'elle opère. La question du développement cesse d'être statutaire pour devenir structurelle. Il ne s'agit plus de déterminer si un pays appartient ou non à la catégorie des économies développées selon un seuil prédéfini, mais d'évaluer la cohérence interne de son modèle économique et la robustesse de ses mécanismes d'absorption des chocs. La résilience devient ainsi le critère ultime d'un développement avancé, qu'elle soit une résilience productive, par la capacité d'innovation et de montée en gamme, une résilience financière, par la crédibilité des flux et l'accès autonome au capital, ou une résilience institutionnelle, par la soutenabilité des équilibres internes et externes.

Cette lecture plurifactorielle modifie en profondeur l'analyse des trajectoires contemporaines. Elle montre qu'un déficit courant peut être compatible avec un haut niveau de développement si la crédibilité monétaire est suffisante, qu'un excédent commercial durable peut coexister avec des fragilités internes, qu'une puissance industrielle exceptionnelle ne garantit pas, à elle seule, une maturité financière complète, qu'un niveau de vie élevé ne préserve pas mécaniquement d'une érosion progressive de la dynamique productive. Le développement économique apparaît dès lors comme un équilibre instable entre plusieurs dimensions complémentaires, et non comme un état définitivement acquis.

Il convient néanmoins de souligner les limites inhérentes à l'exercice. En isolant volontairement la dimension économique, financière et commerciale, ce volume ne prétend pas épuiser la notion de développement. Les dimensions humaine, institutionnelle, technologique, stratégique et environnementale en constituent des prolongements indispensables. Le score synthétique proposé ne doit pas être interprété comme un classement normatif, mais comme un outil analytique destiné à éclairer les structures profondes des modèles économiques étudiés. Sa valeur réside dans la cohérence de l'ensemble et dans la transparence de la méthodologie.

Finalement, ce premier volume ne formule pas une recommandation sectorielle, mais propose une méthode. Il invite à repenser le développement comme un processus dynamique d'ajustement permanent entre production, financement et cohésion, dans un environnement mondial marqué par la transition climatique, la fragmentation géopolitique et l'accélération technologique. Le développement économique ne peut plus être conçu comme une simple accumulation de richesse, mais doit être compris comme la capacité d'un système à maintenir dans le temps la cohérence de ses équilibres face à des contraintes multiples.

La question n'est donc plus de savoir si un pays est développé, mais de comprendre selon quelle architecture il l'est, par quels arbitrages il maintient sa stabilité et à quelles conditions il pourra préserver cette cohérence dans un ordre international en recomposition. C'est à l'exploration de ces autres dimensions que seront consacrés les volumes suivants.

skema
THINK TANK

PUBLIKA

SKEMA Publika

SKEMA Business School, Campus Grand Paris
5 Quai Marcel Dassault - CS 90067
92156 Suresnes Cedex, France

Tél. : +33.1.71.13.39.32
Courriel : publika@skema.edu
Site Internet : www.publika.skema.edu